



# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE NATIONALE

13 – 15 Mai 2024

ANAS Les Moutiers-en-Retz

\* \* \*

## MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

1	AVIVAR Pascal	ANAS 42
2	BECKER Luc	ANAS 84
3	BOTELLA Jean-Marc	ANAS 47
4	CHOUIPPE-MACE Michel	ANAS 33
5	DANEL Fabrice	ANAS 59
6	DERGHAM Bibia	ANAS 75
7	DESGUERRE Frédéric	ANAS 76
8	FORTAIN Daniel	ANAS 75
9	FRANCHI Hubert	ANAS 13
10	GASPERINI Joel	ANAS 83
11	GEORGET Jérôme	ANAS 91
12	KEKENBOSCH Astrid	ANAS 77
13	KRUKOWSKI Grégory	ANAS 66
14	LE ROUX Laurent	ANAS 29
15	LEFEBVRE Yves	ANAS 40
16	LIEVIN Stéphane	ANAS 45
17	MANGIONE Didier	ANAS 69
18	MARTINEZ Eric	ANAS 34
19	PONCHEL Grégory	ANAS 98
20	PONZIO Didier	ANAS 98
21	SCHIANTARELLI Christophe	ANAS 08
22	VANELLE Bertrand	ANAS 91
23	VARLET Svetlana	ANAS 98
24	SAUVADET Francis	ANAS 63

## ÉLUS AU BUREAU NATIONAL

Président national ANAS

Yves LEFEBVRE

Vice-président :

Fabrice DANEL

Secrétaire général :

Stéphane LIEVIN

Secrétaire général adjoint :

Didier MANGIONE

Trésorière générale :

Astrid KEKENBOSCH

Secrétaire nationale responsable des réseaux :

Svetlana VARLET

Secrétaire national :

Pascal AVIVAR

# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE NATIONALE

## ORDRE DU JOUR

**CENTRE ANAS LES MOUTIERS – 13 au 15 Mai 2024**

### Mardi 14 mai

*09h00 : Début des travaux*

- Ouverture solennelle de l'assemblée générale
- Temps de mémoire, une minute de silence
- Intervention du président départemental ANAS 44
- Appel des représentants départementaux
- Constitution du bureau de l'assemblée générale
- Constitution de la commission des votes et des mandats (appel à candidature et vote)

*12h30 – 14h30 : Suspension et reprise des travaux*

- Étude et approbation :
  - ✓ Du rapport moral du président
  - ✓ Du rapport du secrétariat général
  - ✓ Du rapport de la secrétaire nationale chargée des réseaux
- Rapport du directeur de l'établissement de santé ANAS Le Courbat David LAVEAU
- Présentation des directeurs et de leur centre

### Mercredi 15 mai

*09h00 : Reprise des travaux*

- Étude et approbation :
  - ✓ Du rapport de la commission nationale de contrôle financier
  - ✓ Du rapport de gestion 2023 de la trésorerie générale
  - ✓ Du budget prévisionnel 2024
  - ✓ Du budget prévisionnel 2025
  - ✓ Des comptes de l'exercice 2023 du Cabinet d'Expert Comptable
  - ✓ Du rapport de monsieur le commissaire aux comptes sur les comptes annuels 2023
  - ✓ Vote du Texte des résolutions :
    - Approbation des comptes de l'exercice
    - Affectation du Résultat
    - Vote du montant et de la répartition des cotisations 2025
    - Approbation du budget prévisionnel
    - Quitus aux administrateurs
    - Formalités
- Création d'un nouvel établissement secondaire – Cafétéria 93

*12h30 - 14h30 : Suspension et reprise des travaux*

- Accueil et parole aux invités
- Questions diverses
- Discours d'orientation et de clôture du président
- Clôture des travaux de l'assemblée générale 2024.

*19h00 : Repas de clôture*

**FIN DE L'AGN 2024**

*Les différents points à l'ordre du jour pourront faire l'objet de votes en fonction de la nature des débats.*



## RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT

\* \* \*

# RAPPORT MORAL 2023

## DU PRÉSIDENT NATIONAL

Une troisième année de présidence riche en actions et en innovations

Mes Cher(e)s Camarades,  
Mes Chers Anasiens,

Fidèle à mes engagements pris devant vous toutes et tous en Mai 2021 lors de notre AGN de Tréveneuc, J'ai durant toute cette 3<sup>ème</sup> année d'exercice voulu impulser la même dynamique, la même volonté d'avancer, la même passion pour notre social celui de notre belle et fringante jeune dame de 75 ans qui est notre ANAS !

Cette année 2023/2024, comme celles qui ont précédées et comme celles qui suivront, si votre confiance est toujours au rendez-vous, j'ai et je considérerai toujours qu'œuvrer pour l'ANAS c'est de travailler sans relâche, c'est d'être passionné, c'est d'être persuasif avec écoute, empathie mais aussi avec fermeté et le plus grand professionnalisme possible.

L'exercice qui se termine aura été marqué par la constante amélioration de nos villages vacances, de Camiers à Cannes en passant par Tréveneuc, St Quay, Les Moutiers, Gujan, Rivesaltes, Fabregas et Hyères.

Aucun de nos villages vacances n'a été oublié car le bureau national, le conseil d'administration et moi-même considérons que la reconquête de nos lettres de noblesse et le devoir de mémoire vis-à-vis de nos prestigieux anciens doivent se traduire par de meilleures conditions d'accueil de nos collègues vacanciers mais aussi stagiaires lors des plus en plus nombreux stages organisés dans nos structures par l'administration du ministère.

Notre plus significative action de rénovation et de développement est indéniablement celle que vous avez pour la plupart d'entre vous découvert en arrivant ici aux Moutiers : Notre, pardon, votre piscine et son espace réception et restauration atteste de ce que nous sommes capables de réaliser avec abnégation, sérieux mais aussi avec une once de folie !!

Une once de folie car lancer les travaux de la piscine en février/mars 2023 et permettre à nos vacanciers, dès le début juillet, de se baigner dans une eau chaude protégée les jours de vent et de pluie par un abri parfaitement adapté, relevait, je dois le reconnaître, d'un optimisme sans faille !

Grâce à tous ceux et celles qui m'entourent au bureau national et au conseil d'administration, grâce à leur confiance, nous avons réussi ce pari.

Ce pari a été gagné grâce aussi à notre sagesse nous imposant de nous entourer de véritables professionnels avec qui nous travaillons à longueur d'années pour notre plus grande satisfaction.

Dans la limite de notre capacité financière nous avons équipé notre village de Camiers d'une aire de camping-cars où déjà les résultats sont au rendez-vous : peu en 2021 donnaient une chance à Camiers de survivre, peu pensaient que ce village vacances serait complet presque 9 mois sur 12... tel est le cas aujourd'hui grâce, avant toute autre chose, au travail de notre directeur, de son épouse et de nos camarades bénévoles des Hauts de France.

Tréveneuc verra, avant la fin de l'année 2024, tous ses bungalows rénovés et parfaitement adaptés aux attentes de nos anasiens et à celles de tous ceux supposés le devenir. Notre bastion Breton disposera d'une trentaine de parcelles MH dont une grande partie permettra de répondre aux demandes de séjours de plus en plus prégnantes.

Gujan-Mestras, au-delà de la fin de la réalisation de l'agrandissement et de la rénovation de toutes ses maisonnettes, est à présent doté d'un véritable snack-bar et d'une immense terrasse couverte de près de 200m<sup>2</sup>.

Rivesaltes est lui aussi doté d'une aire de camping-cars et de nouveaux mobil-homes : le changement de directeur a apporté un souffle de renouveau conjugué avec celui du courage au quotidien.

Fabregas dispose à présent de terrasses couvertes sur toutes ses structures.

Hyères peut être fier de tous ses studios refaits à neuf !

Cannes a entamé un plan de rénovation encore insuffisant mais déjà significatif : les turpitudes liées à la convention d'occupation entre le ministère et l'Anas nous imposent d'avancer au ralenti.

Seul notre établissement de santé du Courbat souffre encore de notre incapacité financière à investir comme nous le souhaitons : Des négociations sont en cours tant avec le ministère qu'avec l'ARS et le ministère de la santé pour nous permettre d'établir une convention de soutien financier.

Fidèle à la confiance que vous nous avez accordé lors de notre dernière AGN, nous avons mis en vente notre siège national dès l'été 2023 : il me paraît essentiel de vous rappeler que ce quitus donné à l'unanimité devait nous permettre de réaliser tout ce qui reste encore à faire :

Encore mieux valoriser Camiers, rénover St Quay, construire nos piscines de Tréveneuc et, je le souhaite réellement, celle de Rivesaltes, réhabiliter la partie dite hôtel de Hyères, rénover nos bungalows de Cannes, faire en sorte que Gujan soit encore plus attractif et bien évidemment améliorer notre Courbat, sans oublier le confort de nos structures de Fabregas et des Moutiers où nous devons envisager des rénovations au plus vite.

Notre volonté de développer nos résidences secondaires à moindre coût au moyen de la location à l'année de parcelles dédiées à recevoir des mobil-homes est en plein essor : Tréveneuc, Les Moutiers et Gujan ont vu ou verront dans les prochaines semaines leurs capacités d'accueil s'agrandir.

Comme me l'imposent fort légitimement nos statuts, je ne m'exprimerai pas sur le processus de la vente de notre siège pour lequel je laisserai mon camarade et immense ami Fabrice vous apporter les éléments de réponse que nous vous devons.

Il y a quelques instants je vous parlais de la fermeté qui s'impose à moi-même au quotidien : cette fermeté s'est traduite par le remplacement de 3 de nos directeurs depuis notre AGN 2023.

Fabregas, Hyères, Rivesaltes sont à présent dirigés par Jean Noël, Eric et Philippe : ces décisions sont devenues évidence pour moi et pour tous celles et ceux qui partagent la même passion et le même respect pour notre grande dame.

Être directeur d'un de nos villages vacances, c'est être au service de la solidarité et de la fraternité au quotidien et surtout pas vouloir transformer pour certains cette digne fonction en villégiature quotidienne !

Je le dis souvent avec humour que la durée de vie professionnelle d'un directeur de village vacances est celle d'un piéton sur la bande d'arrêt d'urgence, mais soyez certains mes camarades que je ne tolérerai jamais ceux qui ont vocation à nous prendre pour des imbéciles.

Cette année « statutaire » qui s'écoule aura, une fois de plus, été marquée par une très nette progression de nos adhérents : au 31 décembre 2023, l'A.N.A.S. comptait 15.221 adhérents payants, soit une évolution de + 1.920 adhérents (2410 nouvelles inscriptions pour 381 démissions et 109 décès) en un an. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021, c'est donc une augmentation de + 3.781 adhérents payants. Et avec déjà plus de 900 nouveaux adhérents depuis le début d'année, le pari fou des 20.000 adhérents est à portée de mains, grâce à notre travail pour lequel nous ne devons jamais nous relâcher.

Travail que nous avons déjà associé à professionnalisation de notre fonctionnement : Cette année a été marquée par le recrutement d'un comptable, notre ami Laurent GUPPILLOTTE, et par la création d'une fonction de chargé de la communication en la personne de Stéphane DORÉ notre président de l'ANAS 13.

Cette professionnalisation est aussi incarnée par notre partenariat avec l'école de formation d'animateurs : 12 d'entre eux sont déjà là pour embellir les séjours de nos vacanciers et pour laisser dans les têtes de nos chères petites têtes blondes des souvenirs impérissables.

Nous devons, sans délai, aller encore plus loin et plus particulièrement dans le domaine du développement de notre association : le poste de MAD occupé jusqu'à ces derniers jours par Franck BIBARD devra être affecté à un ou une collègue en charge de cette mission sur toute la moitié Sud de la France.

L'excellent travail réalisé par Vincent ne pourra pas s'accentuer sans une stratégie politique qui s'impose. Faire connaître ou redécouvrir l'ANAS partout dans tous les services du ministère impose des moyens que nous nous devons de trouver !

Cette année toute particulière et immensément contraignante pour tous nos collègues en lien avec les JOP 2024 nous a imposé d'être réactifs et aussi inventifs : Nous avons décidé de créer une 3<sup>ème</sup> colonie de vacances « fléchée » sur la période noire des JOP, nous avons décidé d'élargir nos villages vacances aux parents, amis, voisins de nos collègues accompagnés d'enfants de nos agents de notre ministère. SOLIDARITE et FRATERNITE !!!!

J'ai la fierté de souligner l'engouement de notre opération 17 sourires pour les enfants malades qui, après avoir vu le jour dans le Val d'Oise à MARGENCY, a pris une amplitude nationale sous le contrôle et l'imagination sans commune mesure de notre camarade SAMIRA dont je salue ici la reconnaissance de la république grâce à sa nomination à l'ordre national du mérite.

Sans contrainte mais seulement avec objectivité je veux souligner les excellentes relations que nous entretenons avec notre administration : nous avons la chance d'avoir un DGPN à l'écoute toujours prompt à nous aider.

Notre ministre dont la venue est programmée lors de notre AGN est lui aussi d'un soutien de tous les jours. Quand cela va, il faut savoir le dire comme savoir lutter quand cela va mal !

Je ne peux conclure ce bilan d'activités sans une pensée particulièrement émue pour tous nos camarades et salariés qui ont connu la douleur de perdre un être cher : mon affection et mon soutien sans faille leur sont adressés.

Vive l'ANAS

Vive notre Police Républicaine



# RAPPORT ANNUEL DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

\* \* \*

# RAPPORT ANNUEL 2023

## SECRETARIAT GENERAL

Une année est passée, déjà passée serions-nous tentés de dire, tant le quotidien est dense pour notre association depuis le début de ce mandat. Cette année 2023 n'aura pas fait exception, avec des centaines d'heures de travail, peu de congés et des semaines bien (quelquefois trop) remplies. Si cette densité pose inévitablement question quant aux moyens humains accordés à notre association, la mission reste passionnante, exaltante et, nous avons l'immodestie de le penser, essentielle pour le social au sein du ministère de l'Intérieur en général et de la police nationale en particulier.

Il n'est pas toujours simple, dans ce contexte tendu, d'assurer un fonctionnement suffisamment transversal et collectif du travail au sein de l'équipe. En cette dernière année de la Convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens (2022 – 2024), il nous sera donc nécessaire d'avoir une réflexion sur les moyens, humains entre autres, à solliciter auprès du ministère de l'Intérieur pour le prochain exercice pluriannuel (2025 – 2027).

Après avoir évoqué, dans les deux précédents rapports, les notions de transmission (2021) et de stabilité (2022), il nous semble que cette année fut celle d'un engagement total dans les nombreux chantiers ouverts pour notre association.

Lorsqu'on parle chantier, on pense immédiatement à notre établissement de santé ANAS Le Courbat et à nos centres de vacances, où les besoins en la matière sont si importants, nous le savons bien. Si le mandat précédent a débuté un indispensable travail dans ce domaine, l'impulsion donnée depuis 2021 transforme en profondeur l'existant, mais également nos pratiques. Ces changements peuvent quelquefois déstabiliser nos habitués de longue date. Ces derniers doivent néanmoins comprendre que le mode de fonctionnement passé devait laisser place à une indispensable professionnalisation, aussi bien dans le domaine de la « rigueur » comptable que dans le strict respect des nombreuses réglementations qui encadrent nos activités.

Mais, outre ces chantiers au sens opératif du terme, il ne faut pas éluder le nécessaire aspect spéculatif du travail anasien. Pour cela, nous avons poursuivi notre travail de retissage du maillage sur le territoire. Celui-ci s'est manifesté par la remise sur pied de plusieurs sections départementales qui se trouvaient en sommeil, mais également par la formation de nouveaux délégués au sein de nos sections existantes. De même, les échanges avec tous les échelons de notre ministère de tutelle ont permis de déboucher sur des propositions concrètes dans le soutien à apporter à nos collègues, en matière de prévention du suicide, de prise en charge des blessés... Dans ce domaine, nous souhaitons que notre proposition de mise en place d'un SAS police (terme sans doute inadapté et à rebaptiser), pour les équipes confrontées à des situations traumatiques, à l'instar de ce qui se fait dans l'armée, retienne l'attention de notre ministère et de ses réseaux de soutien.

Dans les bouleversements de notre association, la décision de vente de notre siège, prise par l'assemblée générale, n'est évidemment pas neutre. Comme nous avons eu l'occasion de l'écrire à l'ensemble des départements, nous avons conscience qu'il s'agit ici d'une page historique qui se tourne pour l'ANAS, en responsabilité, après 50 années de présence de notre siège administratif à Joinville-le-Pont. Cette démarche est, vous l'avez compris, menée dans une dynamique de rebond et non de fuite en avant. Porteurs du feu de la tradition, il nous est en effet indispensable de nous donner les moyens de tourner notre association vers son avenir, avant d'en transmettre la destinée à la génération qui vient.

Force est de constater que l'ensemble des efforts consentis, du travail réalisé, de l'engagement de toutes et tous au quotidien, permet aujourd'hui de commencer à produire des effets, tant en interne que dans

l'image de notre association à l'extérieur. La présence du ministre de l'Intérieur à notre cérémonie des vœux en janvier 2023 et la qualité de nos interlocuteurs privilégiés au sein de ce même ministère sont des signes évidents de l'intérêt que porte notre administration de tutelle au travail entrepris. La confiance perdue nécessite du temps, de l'énergie et des preuves tangibles d'un travail sérieux. Nous pouvons affirmer aujourd'hui qu'elle est à nouveau au rendez-vous. Il convient désormais de la conserver, par un travail honnête, régulier et fécond.

De même, les taux de fréquentation affichés par nos villages et colonies vacances sont très encourageants pour l'avenir. La modernisation de nos structures était attendue, elle est au rendez-vous et elle est plébiscitée par les agents qui séjournent au sein de nos villages vacances. Dans ce cadre d'investissement exceptionnel, il nous faut conserver à l'esprit la triple nécessité de maintenir des tarifs sociaux, de garantir des prestations de qualité, tout en conservant un équilibre financier. Ce n'est pas le moindre de nos défis, à l'appui duquel un travail sur les coûts d'exploitation est aujourd'hui indispensable.

Bien entendu, il n'est pas question de nous endormir sur nos lauriers, au regard des premières avancées obtenues. Un gros travail sera encore nécessaire pour poursuivre notre mission, dont il faut prendre conscience qu'elle ne sera sans doute jamais totalement accomplie, tant notre domaine d'intervention est vaste, notre institution bouleversée par les fracas sociétaux et nos implantations immobilières étendues partout sur le territoire. Conserver l'ensemble de ces missions dans notre giron, dans un contexte où tant d'opérateurs ont abandonné ces terrains d'intervention, relève d'un travail anasien quotidien.

## **1. Les dossiers traités ou en cours de traitement**

Comme nous l'affirmons chaque année depuis maintenant trois ans, il s'agit avant tout d'un travail d'équipe au sein du bureau national, sous l'impulsion du président et du vice-président. Aussi, s'il s'agit ici du rapport du secrétariat général, celui-ci évoquera des thèmes qui ont pu être traités à divers niveaux de l'association et qui seront développés par ailleurs par les responsables de pôles : présidence, administration générale, secrétariat général, prospective sociale, réseaux, départements... Il ne s'agit donc en aucune manière de s'approprier le travail de quiconque, mais de rendre compte d'une action collective, en mettant en lumière ce qui a été fait et qui reste à faire.

### **a. La gestion du siège**

Notre président a souhaité, cette année, quelque peu modifier le mode d'organisation et de fonctionnement du siège national, dans un double but d'une meilleure transversalité et d'une collégialité de décision. C'est ainsi que les responsabilités confiées au secrétaire général, en matière de délégation de signature ou de gestion des ressources humaines, ont été recentrées au niveau de la présidence et de l'administration générale. Une commission des devis a été créée, afin d'examiner les investissements de manière plus collégiale, en présence du président, du vice-président, du secrétaire général, du secrétaire général adjoint, de la trésorière et de la directrice de l'administration générale. Cette pratique vertueuse car transparente permet une plus grande transversalité. De même, la gestion des ressources humaines a été centralisée auprès de la directrice de l'administration générale, permettant un travail plus professionnel dans un domaine très important, susceptible d'engager la responsabilité de notre association en cas de contentieux.

Si cette nouvelle organisation n'a pas été sans bouleverser le fonctionnement du siège en général et du secrétariat général en particulier – la gestion d'une équipe restreinte et soumise à une pression colossale en matière de charge de travail n'est jamais un long fleuve tranquille – les débats en bureau national et en conseil d'administration ont permis d'évoquer les difficultés respectives et d'envisager la suite du mandat dans des conditions différentes, avec une recherche permanente du consensus.

Dans le même esprit, une commission d'attribution des parcelles a été créée, afin d'arbitrer les différentes candidatures à l'obtention d'une parcelle mobil-homes dans nos villages vacances de Gujan-Mestras, des Moutiers-en-Retz et de Treveneuc. Celle-ci est composée du président, du vice-président et de membres du conseil d'administration. Chaque dossier a pu être tranché en fonction de critères établis par la commission et en fonction de modèles techniques préalablement définis pour les mobil-homes. Les membres de la commission candidatant pour l'attribution d'une parcelle ont dû se déporter de la prise de décision les concernant.

Il nous faut ici remercier la directrice de l'administration générale, qui a pris une place considérable et centrale dans le fonctionnement de notre association en général et de notre siège en particulier. D'une disponibilité sans faille, d'une conscience professionnelle remarquable, Sophie a pris la pleine mesure de ses fonctions au cours de cette année 2024. Il sera nécessaire, dans l'avenir, de nous interroger sur la nécessité d'adjoindre à ce poste une deuxième personne, au regard de la charge de travail assumée par ce secteur d'activité.

Cette année encore, l'ensemble du personnel du siège a été une nouvelle fois mobilisé sur les différents secteurs. Merci à Marie, sur le secteur des adhésions, où un gros travail a été réalisé pour finaliser la fiabilisation du fichier adhérent et son fonctionnement quotidien. Il reste encore du travail pour rendre l'outil encore plus fiable et performant. À noter que cette année un système de paiement en ligne a été ajouté. Il permet à un agent d'adhérer ou de renouveler son adhésion.

Conformément aux statuts de l'association, les procès-verbaux de bureau national sont régulièrement communiqués aux membres du conseil d'administration. Dans le contexte précité en termes de charge de travail et de personnels mis-à-disposition de l'association, le rythme des réunions de bureau national n'est pas toujours simple à respecter, malgré d'économiques visio-conférences et des tentatives de périodicité régulière. Il y a sans doute une marge de manœuvre dans ce domaine, afin d'améliorer la qualité de la prise de décision et la bonne circulation de l'information.

## **b. Gestion du personnel**

Les employeurs connaissent, un peu partout sur le territoire, les difficultés de recrutement, de formation des personnels, de méthodes de management attendues par ces derniers. Notre association n'échappe pas à cette évolution de la société, au sein de laquelle les nouvelles générations (mais pas que) aspirent à un rapport au travail sans doute différent, moins sacrificiel que celui que nous avons pu connaître dans le passé. Nous nous devons de nous adapter à cette nouvelle donne, susceptible de modifier nos pratiques et de développer notre masse salariale.

Comme évoqué supra, la gestion RH du personnel a été reprise par la directrice de l'administration générale, dans un souci de suivi plus professionnel. Le départ de Mélodie du secteur trésorerie/RH, à qui nous souhaitons bon vent dans ses nouvelles destinées professionnelles, n'a fait qu'entériner cette évolution.

Toujours dans le domaine de la gestion du personnel, l'année 2023 a été pour l'association l'occasion de renouveler les membres du Comité social et économique (CSE) de l'association. L'élection s'est déroulée au mois de mars dernier, dans un contexte nouveau, puisque nos directeurs de villages vacances sont désormais salariés de l'association, en position de détachement de leurs fonctions au sein du ministère de l'Intérieur pour la plupart d'entre eux. Ils sont donc désormais électeurs et potentiels candidats pour siéger au sein de cette instance de concertation, qui se réunit de manière régulière. Cette instance a notamment validé l'annualisation du temps de travail dans nos centres de vacances, appliqué durant la saison 2024, ainsi qu'un nouveau statut des directeurs de villages vacances au regard du droit du travail.

### **c. Dossiers juridiques / relations avocats**

Ce domaine est stratégiquement très important pour notre association, de par la complexité des dossiers et la surface de compétence. S'adosser le conseil de professionnels du droit à un coût, mais c'est aussi un investissement dans l'avenir, qui permet de construire un environnement juridique le plus sécurisé possible et d'éviter des contentieux ultérieurs.

Après le passage du procès pénal en première instance, l'année 2023 a été moins chargée, générant des charges moins importantes dans ce domaine.

La collaboration avec le cabinet ACR avocats reste très productive, nous n'avons que des raisons de nous en réjouir. Les dossiers sont suivis par des avocats spécialisés dans les différents domaines, dans lesquels nous avons besoin d'ester en justice ou simplement de conseils. Bien entendu, cette « sécurisation juridique » a un coût non négligeable, qui représente néanmoins un investissement sécurisant. Le coût pourrait en effet être bien plus onéreux sans ces précieux éclairages juridiques. Des réunions, en visioconférence ou en présentiel, sont régulièrement organisées avec nos conseils, en fonction de la matière qui est évoquée.

Pour rappel, les dossiers suivants sont toujours en cours :

- La procédure pénale jugée en 1<sup>ère</sup> instance fin 2022 fait l'objet d'un suivi par notre cabinet d'avocat, afin de garantir le recouvrement des sommes auxquelles pourraient être condamnés les prévenus en appel. Le bureau national et le conseil d'administration veillent scrupuleusement aux intérêts de l'association en la matière, par un point régulier avec nos avocats sur ce dossier.
- Piscine des Moutiers : Nous sommes en attente de l'audiencement de l'affaire en appel. Celle-ci pourrait vraisemblablement être jugée dans le courant de l'automne 2024.
- Plainte contre le prestataire informatique PI service : Le dossier est toujours entre les mains du juge d'instruction, suite à un dépôt de plainte avec constitution de partie-civile de la part de notre association. Le cabinet ACR a repris cette procédure en compte et suit régulièrement son avancée auprès de la juridiction saisie.
- Règlement de procédures en droit du travail : plusieurs dossiers ont été examinés par notre avocat spécialisé dans ce domaine. Il s'agit d'une matière prise en charge par Me Bertrand LOUBEYRE, ainsi que par Me Sarah Tordjman pour le cabinet ACR.
- Nous avons également dû faire appel au cabinet ACR dans le cadre de plusieurs dossiers relatifs à des questions d'urbanismes pour nos centres de vacances, ainsi que pour sécuriser juridiquement la vente de notre siège de Joinville-le-Pont.
- Procédure contre un ancien prestataire devenu salarié du centre des Moutiers-en-Retz, pour des travaux non-réalisés sur le centre.

### **d. Dossiers juridiques / relation notaire**

Le changement de notaire suivant nos intérêts a permis d'apporter à notre association un conseil et une gestion bien plus adaptés de nos divers dossiers en cours.

Pendant l'année 2023, nous avons ainsi pu mener à bien la vente de l'appartement de Murat-le-Quaire, ainsi que d'un pavillon inutilisé à Treveneuc. La vente de notre siège de Joinville-le-Pont est en cours, un compromis de vente doit être signé début 2024. Si les conditions suspensives sont levées, nous pourrions être amenés à déménager à la fin de la saison estivale pour de nouveaux locaux en propriété.

Plusieurs dossiers de legs sont en cours, du plus simple au plus complexe. L'un d'entre eux est examiné conjointement par notre notaire et notre cabinet d'avocats.

#### **e. CPOM et dialogue de gestion**

La convention d'objectifs et de moyens 2022 – 2024 arrivera à son terme à la fin de l'année 2024. Celle-ci a vu s'appliquer un changement notable, puisque les personnels mis-à-disposition, qui dépendaient autrefois uniquement du secrétariat général, sont aujourd'hui pour moitié pris en charge par la DGPN.

Ainsi, sur 6 personnels mis-à-disposition (rappelons qu'ils étaient au moins 42 en 2015), 3 dépendent d'une convention avec le secrétariat général, 3 autres sont pris en charge par une convention avec la DGPN. Que le lecteur de ce rapport ait bien conscience de la limite de ces moyens, même s'ils sont bien entendu accompagnés de subventions pour la prise en charge de salariés privés ou détachés.

Durant les deux premières années de son fonctionnement, nous avons scrupuleusement veillé à respecter nos engagements et à défendre nos projets auprès des différents services du ministère de l'Intérieur. Rendre compte de notre action dans le cadre des différentes réunions du dialogue de gestion prend du temps, mais cela permet également de faire valoir notre savoir-faire et nos actions.

Nous ne pouvons que nous réjouir du climat de confiance qui a pu s'instaurer auprès des services du secrétariat général (SDASAP) et de la DGPN (DGPN, DRHFS, SDPASP...). Directeurs et sous-directeurs se sont montrés à l'écoute de nos préoccupations et des projets que nous avons montés, qu'il s'agisse de formation des délégués à l'évaluation du potentiel suicidaire, de notre établissement de santé ANAS Le Courbat, de nos villages et colonies de vacances...

Le colloque intitulé « Accompagner les personnels de la police nationale : préserver et renforcer leur équilibre psychologique », organisé par la DGPN en fin d'année 2023, démontre toute la pertinence d'un travail en réseau sur ces thématiques si importantes pour la qualité de vie au travail, l'équilibre psychologique des agents. Cette démarche courageuse sera, nous l'espérons, la base d'une nouvelle ère pour nos professions.

2024 sera donc l'année de la construction d'une nouvelle CPOM pour les années 2025 – 2027. Comme nous avons déjà eu l'occasion de l'annoncer à nos interlocuteurs, les moyens mis à disposition de notre association sont aujourd'hui réels, mais ils atteignent leur limite, au regard de la charge de travail qui est la nôtre.

#### **f. Réunion du Comité social et économique (CSE) de l'ANAS**

Conformément à la réorganisation dans le fonctionnement du siège évoquée supra, la présidence du CSE a été prise en charge par le président et le vice-président, en lien avec la directrice de l'administration générale, chargée de la gestion RH.

Les réunions se sont régulièrement tenues cette année, après l'élection de nouveaux représentants au sein de l'instance. Ces réunions ont le maintien d'un dialogue social particulièrement fécond, puisqu'il a notamment donné lieu au maintien de mesures sociales en direction des salariés (chèques vacances, chèques cadeau...), ainsi qu'à la mise en place de deux accords-cadres.

Le premier accord est relatif à l'annualisation du temps de travail dans nos centres de vacances. Il permet à chaque directeur d'adapter le planning des salariés, en fonction des pics d'activité, en lien avec la saisonnalité de la fréquentation.

Le deuxième accord a permis la mise en place d'une gestion forfaitaire du temps de travail des directeurs de villages vacances, là aussi afin de s'adapter à la saisonnalité de l'activité.

Enfin, le CSE a également examiné les conséquences sociales de la fermeture de notre restaurant de Joinville-le-Pont, avec une prise en charge individualisée de la situation des quatre salariées, qui se sont vus proposer des solutions de reclassement, au sein de nos villages vacances tout d'abord, puis auprès de nos partenaires dans un second temps.

#### **g. Vie statutaire de l'association**

Ce travail, qui consiste au suivi des conseil d'administration, des commissions et de l'assemblée générale, est principalement à la charge de la directrice de l'administration générale, en lien avec la présidence et le secrétariat général.

Il s'agit d'un travail primordial pour le bon fonctionnement statutaire de notre association, tâche qui peut s'avérer fastidieuse lorsqu'il faut réclamer la communication des documents par les sections départementales notamment. Nous invitons chaque département qui ne l'aurait pas encore fait, à faire remonter de manière régulière l'ensemble des documents de l'assemblée générale départementale, ainsi que leur comptabilité.

Nous essayons, autant que possible, de répondre aux invitations des départements qui souhaitent la présence d'un élu national à leur assemblée générale départementale. Cela n'est pas toujours simple au regard de notre emploi du temps, mais c'est toujours un plaisir d'aller au contact des adhérents dans les départements. Les administrateurs nationaux sont également disponibles pour assister à ces AGD et formuler les réponses aux questions qui ne manquent pas de se poser au regard des bouleversements initiés depuis le début du mandat.

L'assemblée générale 2023 s'est déroulée à Fabregas dans de bonnes conditions. Les commissions avaient pu être réunies en amont de cette AG, conformément à nos obligations statutaires. La commission nationale de contrôle financier, dont le mandat est déconnecté de celui du CA depuis la dernière réforme statutaire et règlementaire, a pu être renouvelée.

#### **h. Négociation avec les fournisseurs**

Il s'agit d'un important travail réalisé tous les ans, afin de veiller à bénéficier des tarifs les plus adaptés. Il n'est pas toujours simple de faire comprendre à chacun l'intérêt de certains changements, tant des habitudes peuvent être prises auprès de fournisseurs locaux par nos différentes structures. Le temps passé sur la route ou à ces achats, ainsi que la qualité des produits retenus doivent entrer en ligne de compte. Ce n'est donc pas uniquement une question de tarif, mais celle d'un triptyque qualité/prix/temps.

Comme évoqué supra, une commission a été créée pour examiner les devis, réunissant la présidence, le secrétariat général et la trésorerie. Elle permet d'examiner, en commission ou par échanges de courriels, les devis qui lui sont soumis. Plusieurs devis sont quasiment systématiquement présentés et analysés, sauf urgences bien entendu. Il arrive parfois dans certains secteurs que les directeurs peinent à faire établir des devis, de par la volonté des artisans de ne pas donner suite. Peut-être trop sollicités pour cet exercice par le passé sans suites concrètes...

Début 2024, nous avons entrepris de mettre en concurrence nos contrats de gaz et d'électricité, pour l'ensemble de nos structures. Un courtier en énergie a été mandaté pour cela et la négociation va nous permettre de stabiliser les tarifs de gaz pour les trois années à venir, mais également d'occasionner des économies importantes sur nos contrats d'électricité.

#### **i. Reconquête anasienne, de nouveaux délégués formés**

La formation des délégués s'est poursuivie durant cette année, avec deux sessions de formation. Histoire et fonctionnement statutaire de l'association, gestion des dossiers secours ou d'admission au Courbat, fonctionnement de notre établissement de santé, évaluation du potentiel suicidaire... sont autant de

thématiques abordées lors de ces formations importantes pour le présent, mais également pour assurer la pérennité de notre association partout sur le territoire.

Ces formations se déroulent au sein de notre établissement de santé ou dans nos centres de vacances, en fonction de la zone géographique dont sont issus les délégués. Il nous semble pour autant important que ces derniers connaissent notre établissement de santé et nous rappelons que sa visite est possible sous la responsabilité de Delphine GALLIOT.

Notre ministère reconnaît aujourd'hui nos délégués formés à l'évaluation du potentiel suicidaire et à l'orientation comme sentinelles. L'intégration n'a pas été simple partout faute d'une note de service dans ce domaine, mais les situations ont pu être débloquées au cas-par-cas là où des difficultés ont été constatées.

Philippe POGGI, qui a rejoint la direction du centre de Rivesaltes, continue néanmoins à s'investir sur ce secteur, qu'il en soit ici remercié. Philippe est également devenu formateur sur les premiers secours en santé mentale (PSSM). Il peut donc assurer, hors saison estivale bien entendu, des formations de délégués dans ce domaine prometteur.

Delphine GALLIOT, en charge du réseau écoute-addiction, qui a presque terminé son diplôme universitaire d'addictologie à l'université de Tours, participe également aux stages de formation, afin de sensibiliser nos délégués sur ces problématiques auxquelles sont confrontés les policiers et agents du ministère de l'Intérieur. Elle doit s'y investir de manière plus proactive encore.

#### **j. Communication ANAS (Vac'anas, Echo du policier, newsletter, mail MI)**

Le travail de communication de notre association en direction de nos adhérents et, plus largement encore, des agents du ministère et de l'extérieur, s'est encore poursuivi cette année. Il s'agit d'un domaine primordial pour la pérennité de l'ANAS.

Le Vac'anas 2024 a cette année été communiqué plus tôt aux adhérents, en raison notamment de l'organisation des Jeux olympiques de Paris en 2024 et des restrictions de congés qui les accompagnent. En conséquence, la date limite des réservations a été avancée. Une communication a été lancée pour la saison estivale, afin de permettre aux enfants d'agents du ministère de venir en vacances avec oncle et tante ou grands-parents, en l'absence de parents retenus dans les services.

Le rythme de publication de l'Echo du policier a également été tenu. Composé normalement de 24 pages, le format se révèle le plus souvent insuffisant, tant nous avons d'informations à diffuser dans nos colonnes. Cela démontre la vivacité de notre association. Les départements sont invités à davantage participer encore à son contenu, en faisant connaître leurs actions locales ou en témoignant du travail réalisé sur le terrain au service des agents.

En outre, les supports de type flyers ont récemment été revus en lien avec notre partenaire en communication, afin de les faire évoluer sur la forme et de les compléter sur le fond.

Cette année, en plus des habituels partenariats, nous avons ouvert nos colonnes à une nouvelle régie publicitaire, qui nous retient quelques pages en version numérique, nous permettant de diminuer le coût de parution de nos journaux.

Parallèlement à cette communication sur support papier, toujours attendue par nos collègues en général et nos retraités en particulier, nous avons maintenu un rythme important de communication numérique, sur les boîtes mail du ministère de l'Intérieur, ainsi que par l'intermédiaire de notre newsletter régulière. Ces modes de communication nous permettent de bons retours en termes de demande de renseignement ou de réservations dans nos villages vacances. De nouveaux agents découvrent ainsi l'ensemble de ce que l'ANAS peut proposer au plus proche du terrain. Certains s'investissent progressivement au sein de nos sections, ce qui est encourageant.

Nous souhaitons ici remercier tout particulièrement Stéphane DORE, de la section ANAS des Bouches-du-Rhône, qui nous produit un travail remarquable en matière de communication, dans un temps souvent particulièrement contraint. Il réalise aujourd'hui la plupart des affiches qui sont diffusées aux départements par mail ou WhatsApp, sur les réseaux sociaux et sur les boîtes mail du ministère de l'Intérieur. Merci également à Sophie, qui réalise et met en page les newsletters envoyées de manière régulière à nos adhérents et sympathisants.

En la matière, nous tentons de conserver un équilibre entre la nécessité d'informer sur nos actions et le risque de noyer nos lecteurs dans trop de communication. Certains trouvent qu'ils en reçoivent trop, d'autres pas assez, c'est peut-être que cet équilibre est trouvé, mais nous sommes en permanence à l'écoute des propositions qui peuvent nous être faites dans ce domaine.

#### **k. Développement et entretien des partenariats**

Depuis maintenant trois ans, nous avons renouvelé l'ensemble des partenariats avec nos amis d'autres associations, ainsi qu'avec les mutuelles et autres établissements qui nous sont proches.

Ainsi, le partenariat avec l'association EDVO de notre camarade et ami Jean-Paul BRUNEAU continue à fonctionner, permettant notamment des échanges entre l'équipe de l'association et celle de notre établissement de santé ANAS Le Courbat. Certains patients ayant besoin d'une prise en charge plus longue ont pu intégrer EDVO. De même, des résidents de l'association ont pu venir témoigner de leur parcours d'abstinence auprès de patients du Courbat.

En outre, le partenariat avec nos amis de la MGP s'est également poursuivi, permettant des échanges réguliers et une participation active à nos actions.

La BFM et la CASDEN sont également deux partenaires avec lesquels nous veillons à échanger aussi régulièrement que possibles sur nos différents projets.

Un partenariat Action Finance a pu être passé, en matière de conseil de nos collègues sur le surendettement, mais également sur le domaine de l'emprunt et des assurances emprunteur. Celui-ci se développe régulièrement, de plus en plus de département faisant appel à nos courtiers partenaires dans ces domaines.

Un nouvel échange s'est noué début 2024 avec le Crédit social des fonctionnaires, dont il sera rendu compte dans notre prochain rapport.

Bien entendu, tous nos partenaires sont, chaque année, conviés à notre assemblée générale, afin de présenter leur action et les solutions qu'ils peuvent proposer à nos sections départementales.

#### **l. Notre établissement de santé ANAS Le Courbat**

L'activité de notre établissement de santé a une nouvelle fois été soutenue cette année, avec un retour au taux de fréquentation d'avant COVID, soit aux alentours de 96 %. Le directeur de l'établissement aura l'occasion d'en rendre compte dans le cadre de son rapport d'activité, qu'il présentera devant l'assemblée générale.

De son côté, le bureau national a continué de suivre de près les intérêts de notre établissement, notamment dans le cadre de la réforme des structures de cette strate, passé de l'appellation « soins de suite et de réadaptation (SSR) » à « soins médicaux de réadaptation ». Outre ce changement d'appellation, c'est également à une modification des modes de financement que l'établissement doit faire face, avec un enjeu important en matière de dotation populationnelle (dotation financière en fonction de l'origine des patients).

Une audience a pu être prise avec le ministère de la santé par la présidence, avec le secrétariat général et la direction du Courbat, afin de faire valoir les particularités de notre établissement et la singularité de nos prises en charge. Il semble que nous avons été entendus sur ce point, mais nous devons tout de même rester vigilant pour l'avenir.

Nous avons pu obtenir, début 2024, deux visites importantes pour le Courbat, à savoir celle de la DRHFS (SDPAS, médecin chef statutaire, médecin chef de la médecine de prévention, SSPO, MAB...) d'une part, puis celle du préfet d'Indre-et-Loire, accompagné de la directrice générale de l'Agence régionale de santé. A cette occasion, nous avons pu présenter nos projets pour l'avenir, mais également les enjeux en termes de financement et de travaux d'entretien, de réhabilitation à réaliser au sein de notre établissement.

Sur ce point, nous espérons que le ministère de l'Intérieur pourra également nous accompagner techniquement et financièrement dans notre démarche.

Dans un contexte de regroupement des établissements de cette strate au sein de grands groupes, la nécessité d'ouvrir un débat sur l'avenir de notre établissement est aujourd'hui nécessaire. Si elle ne doit pas être menée dans la précipitation, l'année 2024 doit être mise à profit pour envisager l'avenir sous une forme ou une autre. Des échanges avec des spécialistes du sujet seront menés dans les mois à venir. Le conseil d'administration et l'assemblée générale devront bien entendu être consultés sur les orientations à prendre.

Dans la perspective de l'ensemble de ces réflexions sur l'avenir de notre établissement de santé, le conseil d'administration a choisi, sur proposition du bureau national, de confier à notre administrateur national Francis SAUVADET une mission de suivi de l'établissement. Son expérience au sein de l'association en général et du Courbat en particulier permettront sans aucun doute d'apporter un dynamisme nouveau dans ce domaine.

#### **m. Gestion du fichier adhérents**

Après le développement par notre camarade Fred CHAUVIN et la mise en place de Gestanas, notre nouvelle solution de gestion des adhésions est aujourd'hui en place. Elle est fonctionnelle et bien prise en main par Marie OLIN, qui réalise comme toujours un travail consciencieux dans ce domaine comme dans tous les domaines.

Petit à petit, la solution est ouverte vers un applicatif qui permet aux directeurs de centre d'y avoir accès. Cette solution, encore en phase de test, pourrait être ensuite élargie aux départements, qui pourraient ainsi y accéder pour la gestion de leurs adhérents.

#### **n. Convention avec le ministère de la justice**

Une convention cadre a été signée avec le ministère de la Justice, au sujet de l'accueil au sein de nos structures, hors saison, de personnes ayant été condamnées à des travaux d'intérêt général. Cette expérience, déjà tentée par le passé avec réussite, pourrait être à nouveau mise en œuvre là où les directeurs sont demandeurs.

## 2. Les centres de vacances

Après ce balayage des dossiers généraux mis en œuvre et suivis par l'équipe nationale, nous aborderons dans cette deuxième partie, comme chaque année, les éléments généraux relatifs aux centres de vacances, puis les éléments particuliers centre par centre.

### a. Éléments généraux de la saison 2022

Durant l'année 2023, nos villages et colonies de vacances ont connu des taux d'occupation particulièrement élevés. Outre nos habitués, la communication réalisée en direction des agents du ministère de l'Intérieur a permis d'assurer un remplissage record. Bien entendu, les rénovations entreprises dans nos villages, les tarifs particulièrement attractifs sur le plan social, les efforts réalisés sur les animations proposées, ainsi que l'investissement sans faille de nos directrices et directeurs permettent également de fidéliser nos collègues et leur famille.

Comme évoqué l'année précédente, si l'ANAS veille à maintenir une offre de vacances à vocation sociale, pratiquant des tarifs deux à trois fois moins onéreux que ceux qui se constatent sur les régions où sont implantés nos villages vacances, notre association ne constitue pour autant pas une « agence sociale de voyage ». Comme nous l'avons demandé à nos directeurs encore pour la saison 2024 à venir, nous mettons un point d'honneur à ce que cette réalité soit rappelée à tous les vacanciers lors des réunions d'accueil ou par voie d'affichage. Chaque agent doit repartir de nos centres avec une notion claire de ce qu'est et de ce que permet l'ANAS au quotidien pour les policiers et l'ensemble des agents du ministère de l'Intérieur.

Sur le plan financier, nos villages vacances présentent, pour 2023, un résultat qu'il conviendra d'étudier en finesse. Car si la production vendue est encore en hausse de 17 % sur 2023 (+ 26 % en 2022), le résultat net comptable global est très légèrement négatif. La courbe des charges de personnel suit celle de la production vendue sur le plan global, avec des disparités selon les centres. Il est donc aujourd'hui nécessaire de se pencher sur la situation et de comprendre comment nous arrivons à ce résultat, avec à l'esprit plusieurs thématiques, dont nous présentons ici une liste non exhaustive : coûts d'exploitation, tarifs pratiqués, périodes d'ouverture, charges de personnel, coût des travaux...

### b. Les visites du bureau dans les centres et colonie de vacances

Afin de percevoir au plus proche les attentes et le vécu des vacanciers qui séjournent chez nous, les membres du bureau national ne manquent pas de visiter de façon régulière les centres de vacances.

Cette année encore, notre pratique a évolué en ce qui concerne les visites dans les centres de vacances. En effet, plutôt qu'une visite de quelques jours, nous avons opté pour une pratique d'immersion sur un temps plus long, afin de bien examiner le fonctionnement du centre au quotidien. Ainsi, la présidence et le secrétariat général ont pu s'insérer dans les équipes de travail et apporter une aide plus réelle encore au quotidien. Cette pratique a non seulement engendré un plus aux directeurs et salariés, mais elle a permis aux membres du bureau national qui y ont participé de mieux appréhender les difficultés à surmonter et parfois, d'y apporter des solutions.

En cette année particulière, qui verra les Jeux olympiques de Paris se dérouler durant l'été, les membres du bureau national se doivent d'être présents auprès de nos directeurs de centres durant la saison estivale.

### c. Appellation de nos centres et des structures de location

Ces dernières semaines, après réflexion au sein du bureau national, nous avons évolué de l'appellation « centres de vacances » à celle de « village vacances ». Il n'y a bien entendu pas d'incidence juridique,

s'agissant d'une simple appellation, plus en adéquation avec ce qu'on peut trouver aujourd'hui un peu partout sur le territoire : village vacances, village club...

Par ailleurs, une réflexion pourrait utilement s'ouvrir sur l'appellation de nos structures de location. Nous nommons en effet aujourd'hui « bungalow » des logements qui n'ont rien à voir avec ce qu'un vacancier peut trouver au sein d'autres organismes. Ce qui s'entend comme un bungalow, chez la plupart des opérateurs de vacances, est en général constitué d'une structure mobile de type mobil-home ou chalet.

Or, dans nos centres de Treveneuc, Les-Moutiers-en-Retz, Gujan-Mestras et Cannes, les logements que nous mettons à disposition sont des structures en dur, qui relèvent davantage de ce que certains opérateurs appellent un cottage, une villa ou un chalet.

Il ne s'agit pas ici d'ouvrir un débat sémantique, mais de faire correspondre les logements proposés avec ce que le vacancier potentiel imagine et avec ce qu'il trouve en arrivant sur place pour ses vacances en famille.

#### **d. Séminaires des directeurs**

Comme chaque année, un séminaire des directeurs s'est déroulé à l'issue de la saison estivale. Cette année, nous avons choisi d'organiser cette réunion sur notre centre de Gujan-Mestras. Comme l'année passée, à l'initiative du président, les personnels chargés de l'accueil et de la gestion administrative des centres étaient conviés, ainsi que Floriane, chargée des colonies de vacances.

Outre les entretiens individuels liés à la procédure d'évaluation, ce séminaire permet un débriefing de la saison en général et de la saison estivale en particulier. Ainsi, chaque directeur et/ou agent d'accueil a la possibilité d'exposer, en toute liberté, les difficultés rencontrées dans les domaines les plus variés, comme la gestion du personnel, le matériel, l'organisation d'activités ou l'utilisation des logiciels de réservation et de caisse. Ils mettent également en avant les opérations locales qui ont trouvé un écho favorable au sein de nos adhérents afin que ces initiatives soient généralisées, dans la mesure du possible. Ces échanges que nous qualifions de fructueux, permettent aux directeurs de s'enrichir collégialement de l'expérience collective.

Il n'est pas rare, d'ailleurs, que les directeurs se sollicitent pour un coup de main ou un éclairage durant la saison via le WhatsApp dédié, et nous ne pouvons que nous en féliciter.

Ce séminaire est également l'occasion, pour le bureau national, de rappeler l'impérieuse nécessité d'appliquer les notes de service, notes frappées au coin du bon sens et fondées sur la réglementation en vigueur. Il permet aussi, en aparté, de rendre compte au directeur des éventuels dysfonctionnements constatés dans son centre à l'occasion de nos immersions. Et ensemble, nous recherchons les solutions.

La Trésorière Générale rappelle systématiquement les règles à respecter et le timing de l'envoi des pièces comptables au siège. Astrid mais également Doris se sont rendues disponibles pour de la formation sur site lorsque cela s'est avéré nécessaire.

Le Secrétariat Général établit un rapport à chaque visite de village vacances, qui photographie à un instant T l'état et le fonctionnement du centre. Ce rapport est établi en toute transparence, sans copinage aucun et ce travail amène parfois à certaines décisions importantes du bureau national.

Après quelques erreurs de casting, des départs consentis, le pôle des directeurs est maintenant au grand complet avec l'arrivée des « petits derniers » sur Hyères, Eric et prochainement Nathalie. Ce séminaire a démontré le haut niveau d'implication des directeurs et de leurs équipes, et le degré de satisfaction de nos Anasiens vacanciers en est une preuve tangible. Mais ce travail, que nous qualifions en période estivale de travail de haute intensité ne constitue en rien une « rente viagère » pour nos camarades. Chaque année est un nouveau défi à relever, il faut se renouveler en permanence, faire preuve d'innovation pour nos résidents.

Nous savons compter sur cette équipe fraternelle et solidaire.

De l'avis général, un deuxième séminaire d'avant saison aurait toute sa pertinence. Aussi le bureau national a choisi de le réunir en amont de l'AG nationale du mois de mai.

#### **e. Réalisation d'éléments de communication**

Comme les années précédentes depuis le début de ce mandat, un gros travail a été poursuivi sur la communication en direction de nos adhérents, ainsi que vers tous les agents du ministère de l'Intérieur.

Magazine Vac'anas, affiches, newsletters, diffusion sur les réseaux sociaux ont été de nouveau au rendez-vous cette année, afin d'assurer une bonne fréquentation dans nos centres de vacances. Nous n'avons pas hésité à réaliser quelques offres promotionnelles, en lien avec des festivités ou activités situées à proximité de nos villages. Nous notons, à chaque communication diffusée, une vague d'intérêt des agents auprès de nos directeurs et chargés d'accueil.

La pratique qui a consisté à recruter un alternant dans ce domaine ne s'est pas montrée tout à fait concluante. Même si nous avons pu développer une communication très proactive, l'expérience nous a amené à modifier notre organisation pour l'année 2024. Notre camarade Stéphane DORE de l'ANAS 13 est en effet davantage sollicité pour la réalisation des affiches.

Enfin, la parution de nos informations dans la Lettre de l'action sociale s'est poursuivie encore cette année, malgré la nécessité constante de faire valoir notre existence face à d'autres opérateurs plus installés dans les habitudes.

#### **f. Solution de réservation/facturation/caisse dans les centres**

La nouvelle solution de réservation, facturation (Osmogestion) et caisse (Osmoventes), développée par la société Osmosis, a été mise en place dans nos villages et pour nos colonies de vacances dès le mois d'avril dernier. Après une période de formation et de prise en main, qui a pu s'avérer plus ou moins fastidieuse selon les sites, le système est aujourd'hui fonctionnel. Il nous permet de piloter cet outil depuis le siège ou depuis nos villages vacances, afin de disposer d'informations et de statistiques fiables. Couplé à un système de caisse pour nos snack-bars, il offre une solution complète pour la gestion de nos centres.

#### **g. Les travaux dans les centres : un plan d'investissement nécessaire**

Si le plan d'investissement de 5 M€, qui a été lancé pour la rénovation et réhabilitation de nos villages vacances, s'est particulièrement concentré dans certaines structures (Gujan-Mestras, Les-Moutiers-en-Retz, Hyères et Treveneuc), aucun village n'a été oublié.

En effet, Camiers, Rivesaltes et Cannes-la-Bocca ont également pu bénéficier de travaux ou de renouvellements importants d'équipements et de matériels. Ce plan d'investissement sera poursuivi en 2024, pour continuer et si possible terminer les chantiers lancés.

L'entrée en pleine charge de l'emprunt en 2025 ne nous permet donc pas de relâcher nos efforts en matière de remplissage de nos centres, en saison, mais également en dehors. Pour cela, nous ne nous privons d'aucune solution, notamment en matière partenariale.

Au 31 décembre 2023, 3 453 314 € ont été levés sur le plan d'investissement 2023/2024. Les décaissements se poursuivent en 2024, en fonction de l'avancée des différents chantiers lancés.

Comme évoqué lors de notre assemblée générale 2023, un effort supplémentaire est nécessaire si nous voulons remettre nos structures à niveau, qu'il s'agisse de notre établissement de santé ou de nos structures de vacances. C'est la raison pour laquelle le bureau national et le conseil d'administration ont

soumis à notre AG la vente de notre siège de Joinville-le-Pont. Il s'agit d'une décision importante, crève-cœur pour certains, qui est encadrée par une nécessité d'investissement. Cette vente est en cours de négociation avec un acheteur potentiel.

#### **h. Les parcelles mobil-home**

Après les villages vacances de Gujan-Mestras puis des Moutiers, c'est celui de Treveneuc qui s'apprête à proposer cette solution de vacances pour nos collègues. En outre, le parc des Moutiers va encore s'élargir d'une vingtaine de parcelles. Il s'agit d'une solution à moindre coût pour l'association, tout en assurant une optimisation des structures et en permettant à nos collègues de disposer d'un accès aux vacances à tarif social.

#### **i. Location de vélo**

Durant la saison 2023, une location de vélo a été installée avec un prestataire dans certains de nos centres (Gujan-Mestras et Les-Moutiers-en-Retz), afin de proposer un nouveau service aux vacanciers. L'expérience n'ayant pas donné satisfaction, avec une demande très mesurée des contraintes importantes, elle ne sera pas reconduite en 2024.

#### **j. Perspectives pour la saison à venir**

L'organisation des Jeux olympiques de Paris et les restrictions en matière de congés pour nos collègues font planer sur la saison 2024 quelques incertitudes, pour ne pas dire quelques inquiétudes. Nous avons constaté, en ce début d'année, une baisse des réservations dans certains villages vacances. Pour cette raison, le bureau national s'est penché sur le sujet, en prenant plusieurs décisions.

Tout d'abord, en matière préventive, la parution et la diffusion du magazine Vac'anas ont été avancées. Dès début décembre, nos adhérents recevaient le magazine, afin de leur permettre de planifier leurs vacances. Les plans de congés ayant été plus longs que prévu à voir le jour dans les services, les réservations ont hélas également été repoussées.

Parallèlement, nous avons choisi de communiquer sur la possibilité pour les agents de faire séjourner leurs enfants avec des membres de leur famille (oncle et tante, grands-parents...). Cette méthode a permis de générer des demandes d'information et des réservations.

Plusieurs vagues de communication ont été et seront encore diffusées tout au long de ce printemps, afin d'assurer un remplissage optimum de nos centres, dès les vacances de Pâques. A chaque diffusion, nous enregistrons des appels et des réservations, ce qui nous démontre que l'effort dans ce domaine ne doit surtout pas se relâcher.

Pour l'animation de nos villages vacances sur la saison 2024, nous avons choisi de passer par une société spécialisée dans la formation en alternance des animateurs pour les structures de vacances en famille. Ainsi, une quinzaine d'animateurs seront présents sur nos villages, durant les périodes de vacances scolaires, à charge pour eux de suivre une formation continue dans divers domaines de l'animation.

Sur le plan des colonies de vacances, nous avons choisi de pousser les murs, en organisant notamment une nouvelle colonie de vacances d'été en montagne, afin de répondre à l'importante demande des agents, dans le contexte précité. Celle-ci s'ajoute à la colonie d'hiver dans les Pyrénées, qui a connu une belle fréquentation cette année.

Il nous faudra enfin, dans les mois et les années à venir, veiller à fiabiliser nos informations comptables, en matière de contrôle de gestion notamment. Nous ne disposons aujourd'hui que de trop peu d'information sur nos coûts d'exploitation, sur les paramètres de gestion de nos structures. Il y a là, nous semble-t-il, des marges importantes de progrès. La présence d'un comptable au sein du siège devra nous permettre de progresser rapidement en la matière.

### **k. Etat descriptif centre par centre**

Comme vous pourrez le constater, l'activité a une nouvelle fois été particulièrement dense sur le front des centres de vacances. Entre les chantiers de rénovation/réhabilitation, les urgences, la gestion quotidienne et le renouvellement de certains directeurs, nous n'avons pas ménagé notre temps et notre énergie pour essayer de répondre à toutes les attentes.

Bien entendu, nos directeurs cherchent à améliorer la qualité de l'accueil, de l'hébergement, de la restauration, en sollicitant de notre part des efforts financiers importants. Il est de notre responsabilité de veiller à un équilibre dans les choix effectués, afin de répondre à la demande, tout en veillant à ce que les efforts réalisés soient soutenables pour la trésorerie de notre association.

Si, ces dernières années, nous avons veillé à ce que l'association ne perde plus d'argent et dégage même quelques bénéfices à réinvestir dans les rénovations, la situation, en termes comptable et bancaires, nécessite une attention de tous les instants. C'est le rôle de la Trésorière Générale, du bureau national et du conseil d'administration de veiller à cet équilibre, d'arbitrer les choix à pratiquer.

## ARCACHON – GUJAN-MESTRAS

Le centre d'Arcachon – Gujan-Mestras propose à la location 77 bungalows de 2 à 6 personnes, pour une capacité d'accueil de plus de 300 couchages, des emplacements de camping, 3 mobil-homes à la location et, depuis 2022, des emplacements de camping-cars. Après une bataille juridique avec la mairie de Gujan-Mestras, notre centre s'est doté de 15 parcelles supplémentaires à la location.

Le centre est dirigé par Sarah SARDET KRZYZANIAK depuis la saison 2023. Sarah et son équipe ont connu une saison particulièrement chargée, avec un taux d'occupation et une production vendue qui constituent des records pour notre structure.

La rénovation des bungalows côté réception a été terminée, avec des travaux de toiture, ainsi que d'indispensables travaux électriques de mise aux normes. Des horloges ont notamment été posées sur les cumulus, afin que ces deniers ne s'enclenchent qu'en heures creuses. Ces travaux devraient générer une économie importante d'énergie, en plus de la renégociation des tarifs évoquée supra.

Cinq ans après le début du chantier, ces structures demandent une attention régulière, pour maintenir un niveau de confort attendu. Les structures de 4 places pourraient ainsi devenir des 4/6 places et celles de 6 places des 6/8 places, avec l'ajout d'un canapé convertible, comme dans certains de nos villages.

Au-dessus de la réception, le logement de direction a fait l'objet d'une rénovation complète.

Côté piscine, la rénovation des anciennes structures s'est poursuivie, par des agrandissements plus mesurés, mais garantissant un très bon niveau de confort. Quelques structures restent à terminer, mais tout devrait être réalisé pour la saison 2025 au plus tard.

Les installations de filtration de la piscine ont également dû faire l'objet d'une attention particulière, avec le renouvellement de la masse filtrante, l'acquisition d'un robot et le changement du contrat d'entretien, représentant un investissement en équipement d'environ 30 000 €.

L'aire et les emplacements de camping-cars ont connu une fréquentation importante durant la saison. En raison des pluies importantes à l'automne, les emplacements bénéficient dorénavant d'un terrassement complet, afin d'assainir le terrain.

Comme tous les ans, les arbres du centre ont subi un élagage de sécurité important, afin de supprimer les arbres susceptibles d'être dangereux pour les vacanciers.

Pour 2024, le snack-bar sera entièrement rénové, agrandi et doté d'une terrasse couverte. Ces travaux étaient rendus indispensables, pour des questions de respect des normes d'hygiène et de sécurité.

Sur le plan des résultats comptables, le village vacances présente cette année un résultat net comptable en baisse, malgré une production vendue en hausse spectaculaire de 26 %. Les charges de personnel augmentent quant à elle de 14 %, ce qui est cohérent vis-à-vis de l'augmentation du chiffre d'affaires. Le centre a une nouvelle fois connu des travaux importants, qui expliquent en partie cette situation quelque peu mitigée.

Les travaux les plus importants auront été réalisés d'ici la fin 2024 et notre centre pourra donc ensuite repartir sur une dynamique nouvelle en termes de résultat. Sans doute faudra-t-il tout de même s'intéresser aux coûts d'exploitation, ainsi qu'aux tarifs pratiqués sur notre structure girondine.

## ELEMENTS COMPTABLES

### Résultats

Années	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Montants	49 430	64 681	59 317	79 563	69 491	107 330	71 716

Années	2023
Montants	30 320

### Production vendue

Années	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Montants	503 793	527 255	503 788	632 068	730 223	918 626

### Charges de personnel

Années	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Montants	153 244	133 883	99 747	97 809	216 972	248 235

### Taux d'endettement\*

	Emprunt 1	Emprunt 2
Montant des emprunts	1 500 000	620 000
Capital restant du	1 560 153	
Echéance mensuelle	2 283	7 549
Echéance annuelle	27 394	90 944
Fin de plan	2038	2025

\* A l'extinction de l'emprunt n° 2 en 2025, l'échéance mensuelle de l'emprunt n° 1 correspondra à la somme des échéances des emprunts 1 et 2

\* \* \*

## CANNES-LA-BOCCA

Pour rappel, notre centre de vacances de Cannes-la-Bocca propose des locations en bungalows (38 structures) de 4 à 6 places, dans un espace urbain, mais bien arboré. La capacité d'accueil maximale est donc de 190 places environ à plein régime. Il comprend également un foyer bar, un atelier, le pavillon occupé par le directeur et un terrain pour le moment inexploité à l'arrière. Les vacanciers bénéficient d'un parking privatif et de liaisons en bus devant le centre pour rejoindre les plages ou le centre-ville de Cannes. Tous les commerces sont accessibles à proximité immédiate.

Le centre est dirigé, depuis le mois de juin 2022, par notre camarade Éric BARBE, qui est de retour en terre connue, puisqu'il a déjà assuré la direction du centre dans le passé. Depuis son arrivée, avec l'aide de son épouse Sylvie, un gros travail d'entretien a été réalisé, sur les bungalows et les espaces verts du centre.

Après la rénovation du pavillon du directeur, qui en avait bien besoin, Eric a poursuivi, avant la saison 2023, les travaux d'entretien et de rénovation du centre.

Plusieurs bungalows ont fait l'objet d'une rénovation en interne ou avec l'intervention d'un artisan, notamment en ce qui concerne la réfection des salles d'eau ou des peintures.

Les espaces verts y sont impeccablement entretenus, donnant une belle image aux vacanciers. Pour la sécurité de ces derniers, un élagage de sécurité a également été nécessaire.

Avant d'envisager une rénovation plus importante de nos bungalows, notamment de certains d'entre eux aujourd'hui impropres à la location, nous attendons d'aboutir sur la convention d'occupation du terrain. Autrefois dévolu aux œuvres sociales du ministère de l'Intérieur, ministère qui l'a confié à la Fondation Jean Moulin, qui en avait elle-même donné l'usage à l'ANAS, sa situation est, depuis plusieurs mois, en cours de renégociation. Nous espérons que 2024 sera l'occasion d'aboutir sur une nouvelle convention pour les 30 prochaines années, c'est en bonne voie.

Sur le plan comptable, le résultat du centre est cette année décevant, avec une production vendue à nouveau en baisse de 10 % cette année (- 29 % l'année précédente) et un résultat net comptable déficitaire. La suppression des stages accueillis par le centre et les travaux réalisés expliquent sans doute en partie cette baisse. La masse salariale est également en hausse, dans une proportion importante (+ 26 %), mais sur un montant peu significatif.

Eric et Sylvie continuent de mettre le centre en avant, par une communication régulière et des opérations qui permettent de proposer des séjours en fonction des festivités locales. Ces initiatives déclenchent régulièrement des réservations, qui permettent à des personnes de découvrir notre village vacances de la Côte d'Azur. Gageons que ce travail de fond, couplé à un entretien et des rénovations, permettra d'apporter une dynamique nouvelle.

## ELEMENTS COMPTABLES

### Résultats

Années	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Montants	91 936	40 204	57 409	20 865	-58 828	12 830	21 119

Années	2023
Montants	-44 896

### Production vendue

Années	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Montants	254 249	215 991	122 015	261 776	186 798	168 155

### Charges de personnel

Années	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Montants	0	0	1 534	17 781	17 252	28 550

### Taux d'endettement

	Emprunt
Montant des emprunts	Néant

\* \* \*

## CAMIERS

Situé dans le département du Pas-de-Calais, à quelques kilomètres du Touquet, le centre de Camiers comprend des hébergements en mobil-homes (7), des emplacements de camping (46), ainsi que des appartements (3), dont un accessible aux personnes à mobilité réduite, dans un espace verdoyant très agréable.

Le centre est dirigé, depuis le début de l'année 2022, par notre camarade Yves ELUECQUE, assisté de son épouse. Nous ne pouvons que nous réjouir du travail réalisé par le couple sur ce centre depuis son arrivée, qui a mis une certaine rigueur là où elle faisait défaut. Le village vacances a été métamorphosé, avec l'aide des habitués et nouveaux bénévoles.

En amont de la saison 2023, après la rénovation complète du sanitaire et la remise en aux normes électriques, c'est l'ensemble des mobil-homes et des terrasses qui a été renouvelé, améliorant de façon notable le confort des vacanciers.

Outre les vacanciers, dont la fréquentation augmente, le centre a continué à recevoir des stages de formation en secourisme. Cela contribue à faire connaître le camping et, plus largement, le travail de l'association elle-même.

Pour 2024, une aire de vidange et des emplacements de camping-cars ont été créés, afin d'améliorer la capacité et le confort d'accueil en la matière. Le logement PMR a également été complètement rénové, avec la participation active de bénévoles. Son confort en a été nettement amélioré.

On note, pour l'exercice 2023, un résultat positif, avec une hausse importante de la production vendue encore cette année (+ 28 %)

## ELEMENTS COMPTABLES

### Résultats

Années	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Montants	-9 545	-8 604	6829	3064	-12 924	-22 906

Années	2022	2023
Montants	- 541	6 170

### Production vendue

Années	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Montants	95 089	101 032	70 613	70 359	104 725	132 514

### Charges de personnel

Années	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Montants	12 475	14 767	1 662	18 241	17 197	27 850

### Taux d'endettement

Emprunt	
Montant des emprunts	Néant

\* \* \*

## FABREGAS

Ouvert en juin 2021, notre centre connaissait en 2023 sa deuxième année complète d'exploitation. Doté de 30 mobil homes de 4 et 6 places, implanté sous une pinède, il est situé à proximité immédiate de la plage, accessible en quelques minutes à pied.

Le centre est dirigé, depuis l'été 2023, par notre camarade Jean-Noël THOMAS. Notre camarade Bruno VIERS a apporté une aide précieuse durant toute la saison estivale, ainsi que hors saison. José SAEZ est également présent auprès de Jean-Noël. Merci à nos camarades de leur investissement.

S'agissant d'un centre entièrement refait à neuf, il ne nécessite pas de gros travaux, à l'exception de l'entretien nécessaire dans les mobil-homes (voiries, plomberie, gouttières, climatisation, couverture des terrasses...). Ainsi, de nombreux receveurs de douches ont été rénovés. Les mitigeurs ont également été changés par des mitigeurs thermostatiques, pour la sécurité des enfants notamment.

Pour la saison 2023, le centre s'est doté d'une couverture complète de la terrasse en bois du bar, qui avait été réalisée par notre camarade Jean-Noël THOMAS. La terrasse peut désormais être totalement fermée en saison hivernale. Dans cette région, cela constitue une véritable pièce supplémentaire pour les vacanciers.

Le centre a été retenu pour organiser l'assemblée générale nationale au mois de mai 2023. Celle-ci s'est déroulée sur le camping l'Hacienda, à proximité du centre, notre village vacances permettant d'héberger certains de nos participants.

Pour 2024, des travaux d'entretien ont été réalisés et les terrasses des mobil-homes qui n'étaient pas couvertes le seront d'ici la saison estivale.

Malgré une importante charge de l'emprunt, notre centre connaît, pour la 2<sup>ème</sup> année consécutive, un résultat nettement positif, avec une production vendue en hausse de 6 %. Les charges de personnel sont également en hausse de 13 %, sur un volume néanmoins peu significatif eu égard à l'activité du camping.

## ELEMENTS COMPTABLES

### Résultats

Années	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Montants	-115 923	-48 848	-80 765	-51 783	-2 051	85 649

Années	2023
Montants	78 184

### Production vendue

Années	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Montants	0	0	0	87 875	240 845	255 880

### Charges de personnel

Années	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Montants	0	0	1 734	23 191	25 790	29 100

### Taux d'endettement

	Emprunt
Montant des emprunts	1 506 005
Capital restant du	1 201 917
Echéance mensuelle	9 705
Echéance annuelle	116 462
Fin de plan	2035

\* \* \*

## HYERES

Notre centre de Hyères, dans le Var, est idéalement situé à La Capte, sur la presqu'île de Giens. Il comprend une partie hôtelière de 28 chambres et un restaurant, ainsi qu'une partie constituée de 22 studios. L'ensemble du complexe donne directement sur la plage.

Roger GUERIN assurait la direction depuis début 2022, assisté de son épouse Frédérique, d'un cuisinier et d'une équipe de salariés saisonniers.

En amont de la saison, la moitié environ des studios avait été rénovée, améliorant notablement le confort des vacanciers.

La cabane de plage installée en 2022 n'a que très peu été utilisée cette année, à l'exception des pots d'accueil qui ont pu y être réalisés et malgré les engagements du directeur en la matière. Son existence même pose aujourd'hui question, au regard de sa faible fréquentation.

Les serviettes de toilettes étaient pour la première année fournies dans le cadre de la pension complète et de la ½ pension sur la partie hôtelière.

Pour rappel, en vue de la saison 2023, d'autres travaux complémentaires avaient été réalisés dans la cuisine du restaurant, avec changement de la sauteuse, d'un four, d'une friteuse et l'acquisition d'un robot à légumes et puis d'un hachoir réfrigéré. Un deuxième four a également été remplacé, par redéploiement d'un matériel récupéré à Rivesaltes.

Début 2024, c'est notre camarade Eric KERBRAT qui a repris la direction du centre. En amont de son arrivée, un gros travail de nettoyage, de déblayage et de réparations a été nécessaire. Le secrétariat général a pu compter pour cela sur l'aide des salariés et bénévoles. Merci pour leur investissement !

La totalité des studios sera rénovée, en vue de la saison 2024, avec la livraison de l'ensemble des structures traversantes à l'étage prévue dans le courant du mois de mars. Le garde-corps en bois de la terrasse a été prolongé jusqu'au bout de celle-ci et la gouttière réparée. La structure dispose donc aujourd'hui d'une terrasse complètement exploitable. En cuisine, les derniers éléments ont été changés, dotant l'équipement d'une plancha et de feux vifs performants.

Le résultat net comptable du centre est en légère baisse, malgré une hausse non négligeable de la production vendue (+ 22 %). La masse salariale connaît une hausse importante (+ 21 %), qu'il faudra garder sous contrôle dans les mois à venir. Le village vacances a connu des travaux de rénovation, qui expliquent sans doute en partie le résultat présenté. Ici également, un travail sur les coûts d'exploitation devra être réalisé, afin d'ajuster les tarifs de nos locations notamment.

## ELEMENTS COMPTABLES

### Résultats

Années	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Montants	41 792	53 226	108 020	136 552	29 438	110 387

Années	2022	2023
Montants	102 516	99 748

### Production vendue

Années	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Montants	552 676	538 7630	370 121	459 111	570 205	696 267

### Charges de personnel

Années	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Montants	153 767	128 109	124 802	187 379	194 749	235 334

### Taux d'endettement

Emprunt	
Montant des emprunts	Néant

\* \* \*

## LES-MOUTIERS-EN-RETZ

Le centre des Moutiers est situé en Loire-Atlantique, à 800 mètres de l'océan, sur un terrain arboré de 12 hectares, comprenant deux étangs et un enclos réservé à quelques animaux pour le bonheur des petits et grands. Il propose 42 bungalows de 4/6 personnes, dont 2 accessibles PMR, des emplacements de camping disposant de 2 blocs sanitaires, dont un entièrement rénové. Le centre dispose également de l'Hacienda, comprenant le bar/snack et une salle de convivialité, ainsi qu'un barnum susceptible d'accueillir 150 personnes.

En 2023, Michel CHER et sa compagne Caroline effectuaient leur première saison sur le centre, avec une équipe de salariés saisonniers.

Le centre a connu d'importants travaux ces derniers mois. Il en avait besoin, pour retrouver une nouvelle attractivité.

La nouvelle piscine a été livrée tout début juillet, pour la plus grande joie des petits et des grands. Elle constitue un plus indéniable pour l'attractivité de notre centre de vacances. Sa construction a nécessité de gros travaux, notamment en matière de suppression d'arbres, de terrassement ou de raccordement électrique.

L'ensemble de la signalétique a été revue, permettant une meilleure lisibilité dans l'accès aux installations et une meilleure circulation sur le centre.

Le véhicule du centre a été renouvelé par un tout nouvel utilitaire, bien utile pour le centre, en plus de la dotation d'une golfette, bien pratique pour les déplacements sur un village vacances de 12 hectares.

En vue de la saison 2024, la nouvelle salle polyvalente a été livrée en tout début d'année, offrant à notre centre un très bel outil de travail. La cuisine et les réserves ont été entièrement équipées, ainsi que la salle elle-même (mobilier, fourneaux, armoires froides, sonorisation...). Le village vacances des Moutiers-en-Retz accueillera d'ailleurs l'Assemblée Générale 2024 dans cet espace polyvalent.

Les intempéries rencontrées par la région durant l'automne et l'hiver n'ont pas permis de progresser comme nous le souhaitons dans les travaux d'extension du parc de mobil-homes et d'aménagement paysagé, mais nous formons le vœu que le printemps 2024 soit plus clément pour permettre d'avancer plus facilement. Restent à réaliser des travaux de clôture, la finalisation des raccordements électriques et la stabilisation des plateformes pour l'installation des mobil-homes.

Après une année particulièrement dégradée sur le plan du résultat net comptable, à cause de la dépréciation comptable de l'ancienne piscine, l'année 2023 affiche à nouveau un résultat négatif, malgré une hausse importante de la production vendue (+ 26 %). La hausse des charges de personnel n'est que de 6 %, après une augmentation importante l'année précédente. Celle-ci représente, en proportion, près de 50 % de la production vendue.

## ELEMENTS COMPTABLES

### Résultats

Années	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Montants	41 243	17 191	-26 759	-29 875	-64 770	-24 275

Années	2022	2023
Montants	-297 005	-84 672

### Production vendue

Années	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Montants	308 203	291 675	141 498	234 357	346 707	436 255

### Charges de personnel

Années	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Montants	100 650	79 321	51 024	140 815	195 659	207 285

### Taux d'endettement

Emprunt
Néant (emprunt terminé en 2022)

\* \* \*

## TREVENEUC

Situé en Bretagne Nord, dans les Côtes-d'Armor, notre centre est placé dans un espace naturel protégé absolument magnifique en bordure du chemin des douaniers, à une encablure de la mer. Y sont proposées différentes structures d'accueil en bungalow, mobil-home et camping caravaning. Notre centre s'est également équipé, durant cette saison 2023, d'une aire de vidange et d'emplacements de camping-cars.

Philippe BOUSSION en assure la direction depuis début 2022, assisté de sa compagne Maud. Floriane, en charge des colonies de vacances, Thierry chargé de l'entretien et Alexandra arrivée cette année complètent l'équipe présente à l'année sur notre centre de vacances.

Notre structure bretonne s'étend sur plusieurs hectares et demande un travail colossal, ne serait-ce qu'en matière d'entretien des espaces verts. Pour cela, le centre a été doté en 2022 de matériel performant pour réaliser ces travaux. En outre, comme pour l'ensemble de nos centres, des élagages de sécurité sont réalisés tous les ans, afin de limiter les risques en cas de tempête notamment.

Dans le courant de l'année 2023, les travaux n'ont pas manqué également. Le vieux sanitaire du camping a été entièrement rénové, avec l'intervention d'une équipe de bénévoles et d'artisans. En outre, toujours côté camping, la chaussée déformée par les racines a été reprise complètement.

Côté colonie et Bec-de-Vir, l'ensemble des alarmes a fait l'objet d'un audit et des travaux de remise aux normes ont été engagés puis terminés début 2024 qui se sont terminés début 2024. Les travaux de mise en sécurité de la base nautique, validés il y a plusieurs mois maintenant, n'ont toujours pas pu être réalisés, ils le seront courant 2024 également. Les deux bateaux pneumatiques de type « zodiac » ont été révisés et réparés. L'un sera maintenu au centre pour des animations futures.

En ce qui concerne le projet de piscine, le permis de construire a été déposé auprès des services compétents. Malgré un avis négatif du service instructeur auprès de la communauté de commune, le maire a validé le permis de construire, qui a été affiché en limite de propriété, laissant s'écouler le délai de recours des tiers.

Tout début 2024, les travaux d'aménagement de la plaine ont été débutés, afin d'installer les mobil-homes achetés. En outre, la rénovation des bungalows a également été amorcée, nous devrions pouvoir disposer d'une dizaine de structures rénovées pour la saison. Cela permettra d'avoir les premiers retours des vacanciers sur le choix des matériaux notamment.

En outre, afin d'optimiser l'occupation de notre partie colonie et Bec-de-Vir sur les ailes de saison, Philippe BOUSSION a obtenu deux séjours du Service national universel (SNU) sur le centre. Il s'agit d'une bonne nouvelle pour notre structure. Mais il faudra être vigilant car la concurrence dans ce domaine, au départ inexistante, se révèle aujourd'hui bien réelle avec l'intervention de l'IGESA.

Le résultat comptable a cette année été différencié entre la partie camping/bungalow et la partie nautique. Ce travail reste néanmoins imparfait en termes de répartition des charges entre les deux structures. Il devra donc être affiné. La comparaison avec les années précédentes est rendue complexe, au regard de la séparation précitée des comptabilités.

La partie camping est cette année déficitaire, pendant que le secteur nautique est excédentaire. La production vendue est globalement en hausse de 10 %, les charges de personnel augmentant de 17 %, dans un contexte où une partie d'entre elle est subventionnée. Là aussi, une étude fine des coûts d'exploitation devra être menée, afin d'ajuster notre masse salariale et nos tarifs. Les séjours du SNU en 2024 devraient permettre d'améliorer notablement la situation.

## ELEMENTS COMPTABLES CAMPING/BUNGALOW

### Résultats

Années	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Montants	-83 205	-66 279	-168 157	-267 111	-168 101	-84 854

Années	2022	2023
Montants	7 874	-66 824

### Production vendue

Années	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Montants	419 863	329 727	255 128	370 989	517 927	245 900

### Charges de personnel

Années	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Montants	202 648	250 825	136 332	172 309	269 946	285 293

### Taux d'endettement

Emprunt
Néant

## ELEMENTS COMPTABLES NAUTIQUE

### Résultats

Années	2023
Montants	28 117

### Production vendue

Années	2023
Montants	323 371

### Charges de personnel

Années	2023
Montants	29 663

## BRETANIA – SAINT-QUAY-PORTRIEUX

Situé en plein cœur de Saint-Quay-Portrieux, à proximité immédiate de la plage de la Comtesse, non loin des commerces et du port, notre centre dispose de 17 appartements, allant du studio 2 places à des logements de 4 à 6 places, meublés et équipés. Certains logements disposent d'une terrasse et d'une vue mer imprenable. Une terrasse commune est également disponible au troisième étage du bâtiment.

Le Bretania fait le bonheur de nombreux adhérents, par sa position exceptionnelle. Le taux d'occupation de ce centre a été bon en saison, mais également en arrière-saison, qui est toujours très appréciée.

Durant la saison 2023, notre camarade Jeannine VARLET a encore assuré bénévolement l'accueil des vacanciers et l'entretien du bâtiment. Elle y a effectué un travail remarquable, reconnu de tous les vacanciers. Merci encore à elle pour cet investissement Anasien très appréciable pour nos collègues comme pour l'équipe du centre de Treveneuc.

La fréquentation a une nouvelle fois été bonne durant la saison 2023.

Le VMC du bâtiment ayant été changée, les problèmes d'humidité ont été considérablement réduits. Les travaux d'étanchéité du mur arrière sont toujours prévus, bien que moins urgents. Nous rencontrons toujours les plus grandes difficultés à obtenir l'autorisation de la copropriété située à l'arrière, sur laquelle nous devons passer pour effectuer ces travaux.

Les éléments comptables laissent apparaître un résultat positif de l'exercice, avec une nouvelle hausse (+ 10 %) de la production vendue. Les charges de personnel ont été comptablement réajustées, pour une répartition plus fidèle avec la structure de Treveneuc.

## ELEMENTS COMPTABLES

### Résultats

Années	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Montants	18 469	12 038	18 355	4 577	3 340	18 313

Années	2022	2023
Montants	23 649	15 237

### Production vendue

Années	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Montants	53 732	46 600	51 328	68 979	89 066	98 163

### Charges de personnel

Années	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Montants	0	0	10 000	20 000	20 000	31 005

### Taux d'endettement

Emprunt
Néant (emprunt terminé depuis 2022)

## RIVESALTES

Le centre de Rivesaltes est implanté sur 3 hectares. Une moitié est occupée par le camping, l'autre moitié étant dévolue à la colonie de vacances. Le camping, dont le terrain est loué auprès de la commune de Rivesaltes, compte 58 emplacements, dont 21 sont occupés par des mobil-homes.

Olivier NICODEME a été remplacé par Philippe POGGI, qui a pris la direction du village vacances au mois de juin 2023.

La saison estivale a connu une bonne fréquentation.

Début 2023, 13 mobil-homes ont été renouvelés, par des structures d'occasion en bon état. Il s'agit de locations plus modernes, avec terrasses couvertes.

Les travaux annoncés par la mairie sur le sanitaire du camping n'ont toujours pas été réalisés. La situation doit être revue avec les services techniques de la municipalité.

Le centre a été doté d'un nouveau tracteur, l'ancien étant hors service. Le travail attendu sur l'entretien des espaces verts a été réalisé par Philippe et des bénévoles, donnant un aspect beaucoup plus propre à notre centre.

A l'instar de ce qui a été fait à Gujan-Mestras et aux Moutiers, une aire de vidange de camping-cars a été mise en place. La région connaît en effet une forte demande en la matière. Des emplacements ont été dédiés à l'accueil de ces vacanciers. La fréquentation a été très importante dès l'ouverture de cette aire notamment à l'occasion des fêtes de fin d'année, grâce à une communication adaptée et des festivités locales. Suite à un différend avec le voisinage et l'intervention de la mairie, l'aire de vidange a été déplacée, se trouvant désormais en limite de propriété sur le camping.

La mutualisation des transports avec la colonie pour certaines activités a été particulièrement appréciable par les vacanciers, qui ont ainsi pu aller visiter la réserve de Sigean ou ont pu se rendre à Aqualand en famille. Cette expérience est à renouveler pour l'année à venir.

Notre centre de Rivesaltes améliore progressivement son taux d'occupation, par une communication plus dynamique en direction de nos collègues, en et hors saison. A titre d'exemple, le centre a connu une bonne fréquentation à l'automne, à l'occasion de festivités environnantes mais aussi de par la richesse du patrimoine historique et culturel des PO, mis en valeur par une communication ciblée.

La dotation d'une piscine est en cours d'analyse pour les années à venir. Un premier professionnel a été rencontré pour établir un chiffrage de ces travaux, qui ne pourront être réalisés avant la finalisation des discussions avec la mairie sur l'occupation du terrain côté colonie. Celles-ci sont en bonne voie, puisque le conseil municipal a pris une délibération concernant ce terrain. Notre notaire est chargé de rédiger le projet de bail à soumettre à l'édile avant signature.

Début 2024, le portail a été remis aux normes d'accueil du public. Une barrière sera également posée à l'entrée du camping, avec reconnaissance automatique des plaques d'immatriculation, afin de sécuriser l'accès au site. Deux mobil homes seront installés côté colonie afin d'y loger le personnel, ce qui, de facto, libérera des structures à la location côté village vacances.

Comme à Treveneuc, pour la première année, les comptabilités ont été différenciées entre le camping et la structure colonie. Là aussi, des ajustements seront sans doute nécessaires dans la répartition des charges, afin de présenter un résultat plus fidèle à la réalité.

La partie camping et le côté colonie présentent tous deux un déficit en 2023, malgré une hausse de la production vendue sur le plan global (+ 16 %). Les charges salariales sont également en hausse, dans une proportion mesurée (+ 8 %).

## ELEMENTS COMPTABLES CAMPING

### Résultats

Années	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Montants	41 359	30 724	46 895	30 412	-5 655	22 736

Années	2022	2023
Montants	10 518	-39 509

### Production vendue

Années	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Montants	322 690	286 958	198 764	276 196	307 161	147 766

### Charges de personnel

Années	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Montants	100 650	88 687	64 496	74 869	177 284	118 171

### Taux d'endettement

	Emprunt
Montant des emprunts	Néant

## ELEMENTS COMPTABLES « COLONIE »

### Résultats

Années	2023
Montants	-29 375

### Production vendue

Années	2023
Montants	208 864

### Charges de personnel

Années	2023
Montants	73 949

## COLONIE DE VACANCES DE RIVESALTES

La colonie se déroule sur notre centre de Rivesaltes, sur la partie du terrain qui lui est dévolue. Les locaux de la colonie sont également investis par le centre de vacances, pour les groupes qui y séjournent hors saison. Divers stages y sont organisés, afin d'assurer un remplissage de la structure sur les ailes de saison.

Notre camarade Gontrand GAUDRY alias « Gégé » assurait la direction de la colonie pour la seconde année, secondé par Cyril. Gontrand, arrivé avec une vision et des idées nouvelles pour notre colonie, a poursuivi les modifications d'organisation et le renouvellement de l'offre en termes d'activités.

La colonie a une nouvelle fois connu une belle fréquentation sur la saison 2023, démontrant tout l'intérêt des enfants pour ces séjours et la confiance des parents pour notre association.

<b>Année / Effectif</b>	<b>Session 1</b>	<b>Session 2</b>	<b>session 3</b>
<b>2019</b>	48	67	58
<b>2020</b>	46	42	41
<b>2021</b>	69	66	70
<b>2022</b>	64	66	68
<b>2023</b>	70	66	66

Pour la deuxième année consécutive, nous avons organisé une colonie d'hiver dans les Pyrénées en février 2024. Celle-ci a connu une très bonne fréquentation. Une grève des trains nous a contraint de nous réorganiser en dernière minute pour la première session, mais toute s'est finalement bien passé. Une troisième session a été ajoutée cette année, mais elle a été moins fréquentée. Avec une communication plus en amont, nous pourrions sans aucun doute faire beaucoup mieux. Les activités proposées ont été bien appréciée et les enfants ont pu skier dans de bonnes conditions. Le canyoning en eau chaude, ainsi que l'intervention des CRS de montagne ont été très appréciés.

<b>Année / Effectif</b>	<b>Session 1</b>	<b>Session 2</b>	<b>Session 3</b>
<b>2023</b>	22	24	/
<b>2024</b>	29	24	14

Les inscriptions démarrent très fort dès le début d'année 2024. Nos séjours seront très rapidement complets cette année.

Notre équipe est donc déjà affairée à préparer la saison estivale 2024. Au regard de la demande particulièrement importante cette année, dans le contexte des JOP, nous avons monté une nouvelle colonie d'été qui se déroulera en montagne, dans les Pyrénées. Tout cela est encore en cours de finalisation, mais les inscriptions ont été lancées.

Sur le plan des travaux, après le renouvellement du four l'année dernière, la colonie a connu des travaux de mise aux normes électriques et gaz pour la cuisine notamment. Nous devons, dans les années à venir, commencer à réfléchir à des travaux de modernisation des chambres et sanitaires, qui commencent à être vieillissants. Comme évoqué supra, les conditions d'occupation du terrain sont en cours de discussion avec la municipalité.

\* \* \*

## COLONIE DE TREVENEUC

La colonie de Treveneuc est, pour rappel, adossée à notre centre de vacances, qui peut bénéficier des locaux hors saison, pour y accueillir des groupes divers en stage de formation notamment. C'est notamment le cas avec les stages BAFA et, depuis début 2024, avec des stages du Service national universel (SNU).

Pour la deuxième année, Floriane CAMUS assurait la responsabilité de l'organisation des colonies de vacances pour l'ANAS (Treveneuc et Rivesaltes), reprenant à sa charge l'ensemble des tâches administratives relatives à ces séjours, avec l'appui du siège si nécessaire.

Cette année 2023, la session cirque (SRIAS Bretagne) a connu, comme à chaque fois une belle fréquentation. De même, la première session de colonie a rencontré un franc succès, mais nous notons une légère baisse de fréquentation sur la deuxième.

<b>Année / Effectif</b>	<b>Session cirque</b>	<b>Session 1</b>	<b>Session 2</b>
<b>2019</b>	50	66	52
<b>2020</b>	40	32	30
<b>2021</b>	40	19	58
<b>2022</b>	50	62	45
<b>2023</b>	50	61	62

Les nombreuses activités proposées par notre colonie bretonne sont toujours très appréciées par les enfants.

Les inscriptions démarrent également très fort depuis le début d'année 2024, dans un contexte tendu en matière de congés pour cause de Jeux olympiques de Paris.

Début 2023, l'ensemble des systèmes d'alarme de la colonie a été remplacé, représentant un investissement de sécurité indispensable de 20 000 €. Des travaux d'entretien et de rénovation ont également été nécessaires durant l'inter-saison, pour une chambre et des sanitaires notamment.

L'accueil de stages BAFA et de séjours du SNU assure un remplissage de notre structure sur les ailes de saison, ce qui est important pour l'entretien des locaux notamment. Il faut souligner l'engagement de Philippe, de Floriane et de toute l'équipe, pour assurer un fonctionnement optimal de notre structure.

Côté Bec-de-Vir, des travaux de mise aux normes des alarmes et des trappes de désenfumage ont été réalisés.

\* \* \*

## RESTAURANT

Déficitaire depuis de nombreuses années, n'entrant pas dans l'objectif statutaire et social de notre association, pointée par la Cour des comptes, notre restaurant de Joinville-le-Pont a été fermé sur proposition du bureau national au conseil d'administration et à l'assemblée générale.

La procédure de licenciement économique a été mise en œuvre pour le personnel, avec des propositions de reclassement dans nos villages vacances, ainsi qu'auprès de partenaires de l'association. Eu égard au marché du travail dans la restauration en Ile-de-France, les salariés n'ont pas rencontré de difficulté particulière à recouvrer un emploi. Nous en sommes d'autant plus heureux que le personnel du restaurant et Nacer son directeur n'avaient pas démérité, tentant l'impossible pour redresser la barre de ce bateau qui prenait l'eau de toute part. En vain, hélas.

Il s'agit d'une page importante qui se tourne pour notre association, mais il s'agit d'une décision qui lui permettra de se tourner en confiance vers l'avenir, sur ses fondamentaux.

En matière de résultat comptable, il n'y a pas de surprise, puisque la structure impacte les comptes de l'association d'un déficit de plus de 100 000 €. Avec le coût du licenciement économique, la masse salariale reste identique sur 6 mois en 2023 que sur une année complète.

### ELEMENTS COMPTABLES

#### Résultats

Années	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Montants	-50 454	32 066	23 887	-48 965	-47 115	-96 630

Années	2021	2023
Montants	-65 975	-102 817

#### Production vendue

Années	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Montants	201 834	214 561	127 367	111 515	219 171	160 885

#### Charges de personnel

Années	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Montants	67 083	146 003	102 567	82 386	114 960	116 845

#### Taux d'endettement

	Emprunt
Montant des emprunts	Néant

### 3. Comme toujours en guise de conclusion... du présent et de l'avenir

Il s'agit du deuxième et donc de l'antépénultième rapport de ce mandat, débuté en 2021 et qui se terminera en 2026. S'il n'est pas encore temps d'un bilan final – loin de là ! – il nous semble néanmoins utile, en ce qui pourrait constituer une forme de mi-mandat, de nous retourner un peu sur les perspectives précédemment tracées, pour voir ce qu'elles sont devenues, puis d'en définir de nouvelles.

Dans notre premier rapport 2022, pour l'année 2021 donc, nous dessinions des perspectives en matière de remise sur pied des sections départementales en sommeil, mais aussi d'animation de ces sections tout au long de l'année. Depuis, chaque année, des sections reprennent force et vigueur, changent de président départemental, organisent des événements divers et variés (présentation de l'association dans les services, opération 17 sourires pour les enfants malades, concours de pétanque, repas...). Notre rubrique consacrée aux départements dans l'Echo du policier regorge de ces initiatives qui font parler de l'ANAS partout sur le territoire, au plus près de nos collègues.

Ne le perdons pas de vue, au risque de paraître quelque peu immodeste : partout où l'on parle de l'ANAS, partout où elle est connue et reconnue, partout où elle travaille efficacement avec les professionnels du social et de la santé, le social policier se porte plutôt mieux. Des collègues se voient proposer des solutions à leurs difficultés, les risques psychosociaux régressent. Et si tout le monde pourra parler de nos défaites sans jamais pouvoir s'enorgueillir de nos victoires – il en va souvent ainsi dans le domaine de la prévention et il faut en accepter l'augure – nous savons que la sphère associative en général et l'ANAS en particulier apportent un supplément d'âme à la prise en charge des agents.

En cela, le bon fonctionnement du tissu social, syndical, associatif, amicaliste... est un indiscutable baromètre du climat social dans la cité. L'initiative d'un précédent DGPN, qui proposait des barbecues pour ressouder les équipes, a été quelquefois moquée. La démarche n'a pas paru, aux yeux de nos collègues, tout à fait évidente lorsqu'elle a été initiée par certains chefs de service. Les moments de convivialité restent pourtant un élément fondamental dans la cohésion d'une équipe, y compris pour le repérage de celles et ceux qui ne vont pas bien.

Pour permettre l'indispensable développement anasien, nous avons également remis sur pied la formation des délégués, indispensable pour assurer un professionnalisme de nos prises en charge, mais aussi une cohésion entre les équipes départementales d'une même région. C'est ce qu'a montré l'expérience de la formation qui s'est déroulée à Treveneuc en fin d'année dernière, à l'initiative de nos administrateurs Laurent LEROUX et Frédéric DESGUERRES.

Des dizaines de militants ont ainsi été formés et des dizaines le seront encore dans les mois et les années à venir, qu'il s'agisse de l'histoire de notre association, de son fonctionnement, de ses modes de prise en charge, mais aussi des modules de formation à la détection et à l'évaluation du risque suicidaire. Il s'agit là d'un travail dévorant, exigeant, mais passionnant, à poursuivre encore et encore, pour préparer la nouvelle génération d'anasiens qui devra nous succéder.

Pour 2024, jusqu'à la fin des Jeux olympiques de Paris, il serait périlleux de vouloir mettre en place des sessions de formation, au regard des enjeux en termes de congés notamment. En conséquence, il nous faudra mettre le paquet dès l'automne dans ce domaine.

Dans notre rapport 2023, nous évoquions, pêle-mêle, la place du mécénat, la démarche sociale indissociable de la sphère syndicale, la construction d'une véritable culture de la prise en charge, un travail sur les causes du malaise policier et l'avenir de notre établissement de santé ANAS Le Courbat. Beaucoup de dossiers à mettre en œuvre, dans un contexte que nous avons décrit en début de ce rapport et sur lequel il nous faudra revenir.

Sur le premier d'entre eux, le mécénat, nous n'avons pu que débiter la pause de quelques jalons. Le travail remarquable réalisé par Margot MACIEJEWSKI au Courbat a permis d'obtenir plusieurs sources conséquentes de financement pour la réhabilitation complète du jardin thérapeutique (lire supra). Il nous faudra encore développer cette sphère, avec l'aide d'intervenants extérieurs si nécessaire. Notre président s'y est attelé et chacun connaît sa détermination lorsqu'il prend un dossier en main.

En ce qui concerne nos échanges avec la sphère syndicale, là-aussi, le temps nous a manqué, comme il a manqué à notre partenaire syndical, pour aller plus vite et plus loin. C'est pourtant un espace indispensable et précieux de dialogue, que nous devons entretenir. Comme chacun le sait, l'ANAS vient du monde syndical policier et, si elle a gagné son autonomie, elle ne doit pas s'éloigner de ses fondamentaux, ni laisser le syndicalisme qui l'a fondée s'éloigner d'elle et de son travail de fond. Le fait pour nombre de nos délégués d'appartenir à l'une et l'autre de ces deux sphères interpénétrées est également une riche potentialité de partage de l'information et des connaissances. Nous devons, en cette matière comme dans d'autres, rassembler ce qui est éparé.

Concernant le travail de fond sur le malaise policier et sur le nécessaire travail sur les causes, nous avons eu le plaisir de constater que, outre l'intégration de nos sentinelles évaluateurs ANAS dans le dispositif sentinelle de l'administration, cette dernière avançait avec courage et détermination sur le sujet. C'est notamment le cas par l'organisation au ministère de l'Intérieur d'un colloque auquel nous avons assisté avec attention au mois de décembre dernier et dont nous avons rendu compte dans les colonnes de notre journal (Echo du policier n° 61). Les travaux de ce colloque se sont avérés particulièrement pertinents et c'est encourageant pour la suite. Il faudra bien entendu examiner les actes qui découleront de ces justes constats, mais les portes et les fenêtres de la réflexion de fond semblent enfin ouvertes.

Pour ce qui relève de l'avenir de notre établissement de santé ANAS Le Courbat, le chantier a été ouvert avec nos administrations de tutelle en la matière, que sont le ministère de l'Intérieur d'une part et l'Agence régionale de santé de l'autre. De premières visites de notre établissement se sont déroulées les 5 et 7 mars derniers, permettant de poser les bases d'une réflexion en profondeur sur le financement de notre structure, ses modes de prise en charge et son avenir à moyen et long termes...

Nous avons ainsi présenté l'intérêt de nouveaux modes de prise en charge, plus en amont de la souffrance, en créant, chez les collègues eux-mêmes, une véritable culture des soins suite aux nombreuses expositions aux situations potentiellement traumatiques. Si la notion de SAS, telle qu'elle est présentée dans l'armée au retour des opérations extérieures, n'est pas forcément adaptée, une pratique qui consisterait à permettre aux agents exposés de se ressourcer quelques temps, par des consultations psychologiques, la pratique d'un sport ou d'activités ludiques, doit être réfléchie, construite. Loin d'un débat sémantique, il s'agit de trouver la formule la plus adaptée, pour éviter le développement des troubles du stress post-traumatique, si difficiles à prendre en charge et si calamiteux en termes de conséquences sur le collègue et ses proches.

Il y a encore bien du travail dans ce domaine, mais les pistes sont aujourd'hui devant nous !

Nous nous devons tout d'abord de prendre conscience que Le Courbat n'évolue pas en-dehors du biotope des établissements de la même strate. A ce titre, dans un contexte de technocratie grandissante et de concentration des mêmes structures au sein de grands groupes financiers, il nous faudra avoir une réflexion sur la forme que nous voulons donner à l'avenir de nos prises en charge pour les policiers et agents du ministère de l'Intérieur.

Aujourd'hui, les agents du ministère de l'Intérieur ne disposent que de cette structure pour les pathologies comme les addictions, les troubles du stress post traumatique, l'épuisement professionnel. Quid aujourd'hui de la prise en charge de la crise suicidaire, des blessés, physiques et psychiques, de la rééducation, de la reprise de service après un arrêt long (CLM/CLD)... ?

Il nous semble y avoir là quelques pistes intéressantes de réflexion pour l'avenir. Le Directeur général de la police nationale s'est dit particulièrement ouvert à un dialogue sur le sujet, trouvant anormal que le ministère ne dispose pas encore aujourd'hui d'un outil capable de prendre en charge tous les bouts d'un problème où, pourtant, tout se tient.

Notre réflexion ne peut et ne doit pas se cantonner à notre petite sphère nationale. Elle doit au contraire mobiliser chacune et chacun d'entre nous, en termes de constat, de formation et de production d'idées novatrices. Notre assemblée générale doit être le lieu d'expression des constats de terrain par nos délégués.

Par ailleurs, la dotation populationnelle de l'établissement, versée par l'ARS en fonction de l'origine des patients (département ou région), risque à terme de nous mettre en grande insécurité financière. A ce titre, pourquoi notre structure ne pourrait-elle pas devenir d'intérêt national, sous contrat avec le ministère de l'Intérieur et le ministère de la santé, pour se spécialiser dans la prise en charge des agents des forces de sécurité ?

Enfin, si 2024 sera l'année de la poursuite de tous ces projets ambitieux, elle sera également celle de la négociation avec le ministère de l'Intérieur de la future Convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens (CPOM).

Comme nous avons eu l'occasion de l'évoquer en début de ce rapport, si nous voulons mener à bien l'ensemble des projets, dont la mise sur pied d'un établissement de pointe pour l'avenir de la prise en charge policière n'est pas le moindre, il nous faudra obtenir des moyens autrement plus conséquents de la part de notre administration. Car si nous avons su faire preuve de rigueur, d'engagement et de disponibilité sans faille ces derniers mois, démontrant que nous savions répondre aux exigences de notre temps, il ne faudrait pas atteindre la limite de l'exercice que constitue un certain découragement face à la masse de travail à accomplir.

Dans ce contexte incertain, il y a plusieurs manières d'entrevoir l'avenir. Une première, pessimiste, teintée d'inquiétude voire de crainte vis-à-vis des vacillements d'une époque si complexe. Il peut être quelquefois tentant d'y verser. La deuxième, optimiste, résolument tournée vers la réflexion, l'action, le progrès. Nous nous devons de prendre garde à ne pas nous laisser emporter ni par les excès de l'une ni par ceux de l'autre. Porteurs du « pessimisme de la raison » et de « l'optimisme de la volonté », nous devons conserver un équilibre qui seul nous permettra d'aboutir avec patience mais détermination.

Le 19 avril dernier, l'ANAS a eu 75 ans. Elle n'est pour autant pas une vieille dame touchée par la nostalgie, cette « douleur de l'impossible retour ». Ses militantes et ses militants, s'ils doivent en connaître l'histoire pour savoir d'où ils viennent, s'ils s'engagent à observer et à analyser ce qui a pu être fait de grand au nom des valeurs de Solidarité et de Fraternité qui ont guidé nos fondateurs et les générations qui leur ont succédé, ont aujourd'hui l'ardente obligation de se saisir de ces idéaux, de poursuivre ce qui a été fait, mais également d'innover sans cesse pour le règlement des situations sociales dégradées, d'inciter les bonnes volontés à les rejoindre et d'éviter les écueils qui ne manqueront pas de se dresser sur la route de celles et ceux qui font plus qu'ils ne disent.



# RAPPORT ANNUEL DE LA SECRÉTAIRE NATIONALE CHARGÉE DES RÉSEAUX

\* \* \*

## BILAN D'ACTIVITÉ DES RÉSEAUX 2023

Le social des policiers par des policiers est bien plus qu'une simple organisation : c'est un réseau fondé sur des valeurs profondes de solidarité, de fraternité et de proximité entre collègues. En tant que délégués de ce réseau, nous incarnons ces valeurs à chaque instant, travaillant main dans la main pour soutenir et aider les plus vulnérables.

Notre mission principale est source de fierté : nous nous engageons à être là pour nos collègues en cas de besoin, prêts à répondre aux urgences sociales ou morales les plus complexes. Nous savons que chacun peut être confronté à des difficultés inattendues, c'est pourquoi l'ANAS est déterminée à intervenir, même dans les situations les plus difficiles.

Au cours de l'année écoulée, nous avons consolidé nos compétences à travers des formations pour nos délégués ANAS, nos sentinelles et nos programmes d'accompagnement budgétaire. Nos outils ont prouvé leur efficacité, nous permettant d'aider nos collègues face aux aléas de la vie.

Les liens étroits que nous entretenons avec l'environnement social du ministère et nos partenaires sont cruciaux pour résoudre les situations complexes, impliquant souvent plusieurs parties prenantes.

L'année 2023 a été particulièrement difficile pour de nombreux collègues, confrontés à une inflation croissante et à des factures énergétiques en hausse. Face à ces défis, l'ANAS s'est montrée plus que jamais présente, répondant à l'appel à l'aide à maintes reprises. Votre action quotidienne en tant que lanceur d'alerte nous permet d'être réactifs et d'agir efficacement pour apporter une assistance là où elle est nécessaire.

Notre objectif dépasse largement la simple adhésion à l'ANAS : nous aspirons à fédérer nos collègues autour de ces valeurs d'entraide qui nous sont chères. Nous croyons fermement que celui qui a reçu de l'aide un jour sera prêt à la rendre à son tour, perpétuant ainsi cette chaîne de solidarité.

Le réseau d'entraide a été conçu dans cet esprit, avec la conviction que nous pouvons être présents pour nos collègues là où parfois personne d'autre ne l'est, prêts à écouter, accompagner et soutenir, même dans les moments les plus sombres.

Cette année, nous avons observé quelques changements à nouveau au sein de l'équipe du siège. Franck a souhaité quitter son poste au sein des réseaux pour une nouvelle orientation professionnelle au sein d'un service de formation de la Police Nationale. Nous lui souhaitons bon vent dans ses nouvelles fonctions.

## Réseau Alpha-Espoir

Dans le dessein de fortifier le soutien aux policiers et à leurs familles éprouvées par la maladie ou le handicap, nous orchestrons des campagnes de sensibilisation et de levée de fonds. Nous déployons toutes les ressources disponibles et faisons appel à nos partenaires ainsi qu'aux bénévoles pour cette noble cause.

Bien sûr, l'accompagnement des policiers touchés directement ou non par la maladie ou le handicap revêt une importance capitale dans notre mission. Notre réseau s'engage à fournir un soutien complet à nos policiers, qui font face à des défis supplémentaires tout en servant leur communauté.

Notre approche d'accompagnement :

- Soutien émotionnel et financier : Offrir une écoute attentive pour aider à gérer le stress, l'anxiété et les émotions liées à leur condition médicale. Nous comprenons l'importance cruciale de la santé mentale et tâchons de fournir un environnement sûr et bienveillant où nos collègues peuvent s'exprimer librement. Aider au financement des frais inhérents à la maladie ou au handicap.

- Réseautage et solidarité : Nous favorisons les liens entre les policiers confrontés à des défis similaires, créant ainsi une communauté de soutien où ils peuvent partager leurs expériences, leurs conseils et leur encouragement mutuel. Cette solidarité renforce le moral et favorise un sentiment d'appartenance.

- Sensibilisation : Nous organisons des séances de sensibilisation dans les écoles et les services pour éveiller les esprits de nos collègues et de la hiérarchie aux défis auxquels sont confrontés les policiers touchés par la maladie ou le handicap. Cela contribue à promouvoir un environnement de travail inclusif et compatissant.

Ensemble, ces différentes facettes de notre accompagnement visent à soutenir pleinement les policiers et leur famille dans leur parcours face à la maladie ou au handicap, les aidant à maintenir leur bien-être et leur qualité de vie tout en continuant à servir leur communauté avec dévouement et professionnalisme.

Quelques exemples de soutien :

- Participation à l'achat urgent d'un fauteuil roulant pour un enfant.
- Contribution aux dépassements de frais d'hôpitaux d'une enfant.
- Prise en charge de l'hébergement de la famille d'un collègue accidenté grave.
- Contribution aux frais de route pour la famille d'un collègue dans le coma.
- Contribution aux frais de route d'un collègue pour visiter son fils accidenté grave.
- Achat d'un canapé lit pour un collègue souffrant d'une dépression sévère et du syndrome de Diogène.
- Appel à la générosité et contribution à l'installation d'un monte escalier pour un enfant polyhandicapé.
- Contribution aux frais d'obsèques de la fille d'un collègue, laissant un enfant de 18 mois orphelin.

Mars 2023, nous avons accompagné Elvis, policier et papa d'un petit garçon de 8 ans, autiste sévère non verbal. Il avait entamé un tour de France à vélo, pour éveiller les esprits sur le manque de places en IME, avec souvent des parents perdus, qui se retrouvent à faire face tout seul.

Les enfants se retrouvent sans structure d'accueil, faute de place ou dans des établissements non adaptés.

Un tour de France 2024 est en cours de réalisation. Nous compterons sur vous pour accueillir et soutenir Elvis dans ce nouveau périple.

Le Rôle du réseau Anas APEL-Ecoute Toxicomanie est multiple :

- Assurer un lien entre ces collègues en difficulté, les délégués de l'ANAS et notre établissement de santé ANAS Le Courbat.

- Former ses délégués à la détection et à la prise en charge des personnels en difficulté en matière d'addiction ; dans le cadre des stage anas sentinelle, la responsable du réseau APEL a participé à la préparation de la semaine de stage qui a eu lieu, du lundi 13 mars au vendredi 17 mars 2023, à l'établissement de santé Anas-le Courbat, à laquelle ont participé une quinzaine de stagiaires délégués anas et présidents départementaux. Pendant cette semaine de stage, la responsable du réseau APEL-Ecoute-Toxicomanie, diplômée en addictologie, secouriste en Santé Mentale, est intervenue, en compagnie de Arnaud Graslin, médecin addictologue, afin de réaliser une session de sensibilisation sur les addictions. Elle a également participé à un séminaire de formation des délégués anas sur le secteur Ouest, qui s'est déroulé au centre anas de Treveneuc (22), du lundi 27 novembre 2023 au jeudi 30 novembre 2023 ; où elle a évoqué la prise en charge médicale des policiers au Courbat ; le séjour de soutien, l'accompagnement durant le séjour et à la sortie. Elle a effectué une sensibilisation sur les Addictions, sur le travail de l'Ecoute, et sur la notion de Santé Mentale.

- Développer une réflexion sur le phénomène d'addiction et la prise en charge des policiers et agents du ministère de l'Intérieur. Analyser les causes (professionnelles et personnelles) de ce phénomène. La responsable du réseau APEL Ecoute toxicomanie a poursuivi un deuxième cursus universitaire en addictologie à la faculté de médecine de Nantes (44), de février 2023 à juin 2023 et elle a validé avec succès, ses écrits du 06 juin 2023, dans le cadre du diplôme interuniversitaire, « Troubles liés à l'usage de substances (hors alcool) et troubles du comportement ».

- La responsable du réseau APEL Ecoute toxicomanie n'a cessé de rechercher la connaissance de la dépendance alcoolique et a obtenu pour rappel, avec succès le diplôme en addictologie concernant les troubles de l'usage à l'alcool à la faculté de médecine de Tours, en 2022.

- Une action de sensibilisation des addictions a été menée au sein du Courbat par la responsable APEL Ecoute Toxicomanie. Cette sensibilisation s'inscrira systématiquement lors des prochaines formations des délégués anas sur le site du Courbat. Nous envisageons de former encore plus de stagiaires anas, au niveau national.

- Mener des actions d'information dans ce domaine ; lors des entretiens informels avec les patients du ministère de l'intérieur, nous les informons systématiquement qu'un délégué anas est là pour les accompagner à leur retour du Courbat et nous les mettons en relation s'ils le souhaitent.

- Permettre une libération de la parole, la verbalisation de la souffrance ; lors de son séjour au Courbat, le collègue est souvent amené à lâcher prise, en extrayant un agent de son environnement, cela l'aide à verbaliser. C'est pour cela qu'en terme de prévention, nous souhaitons proposer en matière de prévention un séjour de soutien au Courbat, d'une durée de quinze jours, qui pourra éventuellement, d'ici quelques temps se compléter avec notre futur stage de ressourcement que nous comptons pérenniser dans nos centres de vacances anas.

Un fonctionnaire de police, chargé de la prévention et de la lutte contre les addictions, rattaché au réseau ANAS APEL-Ecoute toxicomanie, intervient auprès de nos collègues policiers, en liaison avec les équipes de l'établissement de santé ANAS Le Courbat, situé en Touraine et propriété de l'association.

Faciliter la prise en charge des collègues, au sein de notre établissement de santé ANAS Le Courbat ; sa fonction dans l'établissement de santé est essentielle et permet d'avoir une équipe pluri -disciplinaire complète, avec des savoirs- faire et savoirs -être complémentaires, de par leurs origines professionnelles, leur background et leurs environnements différents.

## ✓ Les activités de réseau

Plusieurs journées participatives ont été organisées avec les présidents départementaux et les délégués de l'Anas.

Avoir l'expérience du métier de policier et de ses difficultés permet de venir en aide aux patients policiers qui sont en soins ou ont besoin de soins.

Cela permet de soutenir et rassurer les policiers malades et les aide à lâcher prise pendant leur séjour dans l'établissement de santé Anas-Le Courbat, pour optimiser leur parcours de soins et leur séjour. Nous les aidons à désamorcer leurs problématiques personnelles et professionnelles et à retrouver du sens dans leur vie et dans leur métier. Ils sont préparés à un retour à domicile et au service.

Ces policiers sollicitent parfois notre aide financière et font des demandes de secours ou d'aide au logement.

Les patients demandent à être accompagnés dans leur désir de changement, que ce soit personnel, professionnel. Nous leur offrons une écoute active, sans jugement et des échanges en toute confidentialité et cherchons avec eux de nouvelles pistes, pour les aider à rebondir

Pour rappel depuis l'été 2017, un atelier jardin à effet thérapeutique, a été mis en place. Y sont conviés tous les nouveaux arrivants, chaque matin, pendant au moins quinze jours, de 09h à 11h30, soit une quinzaine de patients à gérer tous les matins. Cette pratique permet un travail collectif très intéressant, permettant notamment de créer des liens et de libérer plus facilement la parole des patients.

Le jardin est un lieu d'apaisement, un espace d'intégration, et de partage, un outil d'insertion sociale et de prévention de l'exclusion. Cet atelier jardin est une source de relation, de communication et de création. C'est une source d'enrichissement par le contact avec les autres ; permettant ainsi de recréer des liens sociaux. Le patient est gratifié par la qualité des produits issus de la terre. Et dans un contexte d'addiction, cela redonne l'envie de manger des produits sains du jardin.

Ce jardin, à visée thérapeutique, au regard de l'agence régionale de santé, est en cours de restructuration et réaménagement, avec le soutien de l'association Jardin et Santé.

- Garant du cadre du règlement intérieur de l'établissement de santé et des obligations des patients.
- Encadrant de la vie collective au sein de l'établissement de santé Anas-Le Courbat et veille à l'assiduité des patients.
- Transmission des consignes et informations à une soixantaine de patients lors des 4 appels par jour.
- Participation à la démarche de certification de l'établissement de santé l'Anas -le Courbat.
- Evalueur de l'autonomie des patients, participe à l'acquisition des savoirs-être et de la citoyenneté pour faciliter l'insertion sociale et professionnelles des patients.
- Participation à la réunion de synthèse et à l'évaluation des patients au sein d'une équipe pluridisciplinaire. Ce fonctionnaire de police participe comme les autres professionnels à la synthèse et apporte son analyse sur les patients afin d'affiner, en réunion d'équipe, la prise en charge
- Collaboration à l'encadrement et à l'animation d'activités extérieures, thérapeutiques et occupationnelles pour les patients.
- Maintien du lien avec le ministère de l'Intérieur et les patients PN hospitalisés.
- Liaison avec les présidents et délégués départementaux Anas et les réseaux anas.
- Préparation et suivi de l'avancement de dossiers pour la réinsertion professionnelle des patients du Ministère de l'Intérieur, en lien avec le travailleur social du Courbat.
- Participation à l'accueil et l'accompagnement des patients PN et de droits communs chaque jour et présente l'association Nationale de l'Anas une fois par semaine aux nouveaux arrivants.
- Accompagnement des patients PN et de droits commun pour des démarches extérieures.
- Encadrement des activités volontaires d'entretien extérieures.
- Encadrement des séances de réadaptation aux activités de la vie quotidienne et anime l'atelier jardin, chaque matin.

## ✓ **Des pratiques toujours en évolution**

Partant du constat qu'il était quelquefois difficile de replonger les patients dans le « bain social » duquel ils sont issus, sans s'exposer à un risque important de rechute, l'ANAS a cherché une solution novatrice pour ces cas les plus difficiles.

C'est dans ce sens que notre association a signé, le 3 novembre 2021, une convention avec l'association Espoir du Val-d'Oise (EDVO), spécialisée dans la prise en charge de personnes en sortie de cure dans le domaine des produits modifiant le comportement. L'objectif est de permettre aux agents, à l'issue de leur cure, une prise en charge dans une structure adaptée, afin de reprendre pied dans une vie sociale quelquefois uniquement organisée autour du produit.

Quatre patients en 2022 ont été spécialement accompagnés, afin de préparer et faciliter cette prise en charge thérapeutique sur une durée d'un an.

Deux d'entre eux, sont revenus témoignés le jeudi 21/12/2023 à l'établissement de santé anas Le Courbat (37), en tant qu'ancien patient pair.

La responsable du réseau APEL Ecoute Toxicomanie a effectué un stage en immersion à la maison relais d'EDVO à Montmagny (95), du lundi 21 août au vendredi 25 août 2023, dans le cadre de sa formation en addictologie.

## ✓ **Quelques éléments sur le réseau APEL –Ecoute –Toxicomanie**

Ce réseau a permis en 2023 d'apporter à 94 agents du ministère notre aide au sein de notre établissement de santé ANAS Le Courbat. En outre, notre maillage de délégué a permis la détection et la prise en charge d'agents en structures ouvertes locales, pour des personnes ne nécessitant pas une hospitalisation. Il s'agit là, d'éléments non négligeables.

Les entretiens du responsable du réseau au sein de notre établissement de santé durent entre trois quart d'heures et une heure, auxquels s'ajoutent plusieurs entretiens informels de courtes durées, sur l'ensemble du site, difficilement quantifiable au quotidien. Afin de rendre possible le lâcher prise du policier, qui se livre au fur et à mesure de son séjour.

Il arrive, pour les plus méfiants, de venir régulièrement à leur rencontre pour créer du lien et les rassurer sur l'intentions bienveillantes de ces entretiens. En effet, les policiers et agents du ministère en soins, sont en hyper-vigilance, épuisés ; ils appréhendent pour la plupart leur retour au service. Certains d'entre eux devront répondre de leurs actes, devant un conseil de discipline.

Ils souhaitent pour la plupart un respect de la confidentialité des soins et de leur séjour au Courbat.

## ✓ **Nos principaux objectifs : Continuer de Sensibiliser aux conduites addictives et développer nos compétences**

Le principal objectif, est donc de poursuivre et de développer encore ces actions, notamment par la formation des délégués et la sensibilisation des publics concernés, partout sur le territoire et en particulier lors des interventions dans les écoles de police, sensibiliser sur les addictions, et le burnout. Nous souhaitons également développer de nouveaux partenariats., notamment avec les SSPO.

La responsable du réseau APEL Ecoute Toxicomanie, s'est rendue le jeudi 23 février 2023 à l'Immeuble Lumière à Paris 12<sup>ème</sup> arrondissement, en compagnie du secrétaire national de l'anas, Philippe Poggi, pour une audience auprès de la Cheffe du service Du Soutien Psychologique Opérationnel, Mme Catherine Pinson et de son adjoint.

Elle a participé le jeudi 15 et vendredi 16 juin 2023 à St Pierre –Des-Corps (37) à une formation aux Premiers secours en Santé Mentale (PPSM France) et est devenue Secouriste en Premier Secours en Santé Mentale.

Elle a participé, en présence de Monsieur Le Ministre de la Santé, Aurélien Rousseau, le 25 octobre 2023 aux Rencontres PPSM France, au Ministère de la Santé et de la Prévention à Paris ; accompagnée de Philippe Poggi, secrétaire national de l'anas. Tous deux ont été invités à témoigner de leur expérience aux premiers secours en santé mentale.

Sur le terrain, les présidents et délégués départementaux de l'Anas, identifient les collègues en difficultés et qui ont besoin de consolidation. Ils les encouragent à venir se soigner et/ou à faire un séjour de soin ou de soutien au sein de notre établissement de santé Anas-Le Courbat, afin de stabiliser le collègue, suite à une chute ou en prévention d'une chute ou d'une rechute.

La responsable du réseau APEL Ecoute Toxicomanie a effectué un stage à « l'intervention de crise suicidaire », le lundi 18 et mardi 19 septembre 2023 ; organisé au CHU de Blois (41), par l'association Réseau Vies 37. Elle a suivi et validé cette formation d'intervenante en crise suicidaire avec succès. Précisons que cette formation est normalement réservée exclusivement aux personnels soignants, médecins, et infirmiers.

Le jeudi 14 décembre 2023, accompagnée de Philippe Poggi, secrétaire nationale de l'Anas, la responsable du réseau APEL Ecoute Toxicomanie en sa qualité d'intervenante en crise suicidaire, diplômée en addictologie, et de secouriste en premiers secours en santé mentale, a été invitée à intervenir lors du premier séminaire « Sentinelles » qui se déroulait à la DCCRS de Vélizy (78), devant ses collègues CRS nouvellement promus « Sentinelles ».

L'équipe médicale de l'établissement de santé Anas Le Courbat, et la responsable du réseau APEL Ecoute toxicomanie ont participé le jeudi 21 septembre 2023, sur invitation de Stéphane Doré, Président départemental de l'Anas13, à un webinaire sur le handicap organisé par la DREAL PACA, sur initiative de Frédéric Pasero.

Ce webinaire a permis d'offrir une meilleure compréhension sur le handicap et les risques psychiques ; ainsi que les enjeux des fragilités cognitives : addiction, RPS, burnout ; d'encourager une meilleure posture, plus adéquate, face à des collègues qui rencontrent des difficultés et qui ont des besoins spécifiques.

La responsable réseau APEL Ecoute toxicomanie est intervenue le jeudi 29 et vendredi 30 juin 2023, auprès du Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT) Ile-De-France, à Pantin (93) ; dans le cadre d'un stage de formation proposé à une dizaine de directeurs de la police municipale d'Ile-de-France ; sur le thème de « l'accompagnement d'un agent de son service confronté à une addiction ». Cette intervention a été menée, en partenariat avec le directeur de la police municipale de Joinville-Le-Pont (94), Anteiro Ferrera (formateur).

Elle a accueilli au sein de l'établissement de santé l'Anas Le Courbat, 4 stagiaires de la police municipale de Tours (37) le mardi 21, le mercredi 22 et le jeudi 23 novembre 2023, pour faire découvrir dans le cadre de leur formation initiale, la prise en charge des policiers et l'accompagnement de nos délégués Anas.

Pour rappel le **6 octobre 2022**, le bureau national a eu l'occasion de rencontrer **LA SALCA** (Structure d'Aide et de Lutte Contre les Addictions) installée à Paris à l'hôpital des gardiens de la paix. Nous avons apprécié le travail réalisé par cette équipe. La diversification de l'offre de soin est essentielle pour répondre à tous et améliorer la qualité des solutions proposées et des soins apportés à nos collègues. Ainsi nous permettons aux collègues d'Ile de France de trouver un accueil dédié à la sortie du Courbat.



## LE SERVICE SECOURS

Le Service Secours de l'ANAS est un pilier crucial de l'assistance sociale et de la solidarité au sein de notre communauté. Ce service est spécifiquement dédié à fournir un soutien d'urgence et une assistance immédiate aux adhérents de l'association, membres du ministère de l'Intérieur, ainsi qu'à leurs familles, lorsqu'ils sont confrontés à des situations difficiles ou à des crises.

Les principales missions du Service Secours de l'ANAS comprennent :

- **Intervention d'urgence et aide financière** : Le Service Secours offre une assistance financière immédiate sous forme de don ou de caddie, aux membres en difficulté, notamment pour faire face à des dépenses imprévues, à des besoins de logement d'urgence, ou à toute situations de précarité économique. Chaque dossier est étudié en commission secours avec la plus grande attention.

- **Soutien émotionnel** : En plus de l'assistance matérielle, le service fournit un soutien émotionnel aux personnes nous sollicitant. Tendre une oreille attentive et accompagner nos collègues dans leurs démarches.

- **Coordination des ressources** : Le Service Secours travaille en étroite collaboration avec d'autres organismes d'assistance sociale, des services médicaux, des associations caritatives, et d'autres partenaires pour assurer une réponse coordonnée et efficace aux besoins des membres du ministère de l'Intérieur.

- **Prévention et sensibilisation** : En plus de son rôle réactif, le service s'engage également dans des initiatives de prévention et de sensibilisation pour promouvoir le bien-être, la sécurité dans les écoles de police et commissariats.

Le Service Secours de l'ANAS est un élément essentiel du soutien social et de la solidarité au sein de notre ministère, offrant une aide précieuse aux membres et à leurs familles dans les moments difficiles, et contribuant ainsi à renforcer le lien de camaraderie et de soutien.

### ✓ **Partenariats**

Depuis notre réunion en 2021 avec les services sociaux de la préfecture de police de Paris, nous avons travaillé de concert sur de nombreux dossiers. Cela s'est concrétisé par des actions telles que la distribution de caddies, la recherche de logements d'urgence ou encore des dons complémentaires en soutien aux initiatives du service social. Ce partenariat s'est étendu au-delà, nous permettant de mutualiser les ressources et les partenaires pour une action plus efficace sur l'ensemble du territoire.

De la même manière nous travaillons toujours avec l'Unité de prévention et de soutien (UPS) qui intervient auprès des agents de PP de Paris. Nous nous échangeons des dossiers et apportons chacun dans nos domaines aide et soutien.

Récemment nous avons signé un accord de partenariat avec un organisme de courtage, offrant la possibilité de d'apporter une analyse financière professionnelle aux collègues nous sollicitant pour des difficultés. Ceci a permis de sauver certaines situations évitant ainsi le surendettement, ou de proposer des pistes pour extraire l'agent d'une situation critique. Une communication est faite dans ce sens pour inciter les agents à agir avant qu'il ne soit trop tard.

### ✓ **Formation**

Grâce à notre partenaire la Casden, acteur de l'économie sociale et solidaire, nous avons eu l'opportunité d'être mis en relation avec une association spécialisée dans la budgétisation. Cette association nous a généreusement offert une première formation, financée par la Casden, à une quinzaine de délégués. L'objectif de cette initiative est de renforcer notre compréhension des budgets et des dépenses, afin de mieux conseiller et orienter nos collègues dans leur gestion financière.

Cette formation s'avère extrêmement bénéfique et pertinente pour notre réseau, et nous prévoyons de la proposer à d'autres délégués dans les mois à venir. En offrant à nos membres la possibilité de participer à cette formation, nous leur permettons d'acquérir des compétences essentielles pour fournir un soutien plus efficace à leurs collègues en difficulté. Nous sommes reconnaissants envers la Casden et l'association partenaire pour leur soutien précieux dans cette démarche.

### ✓ **Caddies alimentaires**

En 2023, nous avons poursuivi la distribution de caddies alimentaires en réponse à la crise économique qui a frappé de nombreux policiers et leurs familles. Face à l'augmentation des difficultés économiques résultant de la crise, il est devenu impératif pour l'ANAS d'intervenir afin d'apporter un soutien concret à ceux qui en avaient le plus besoin.

Ce dispositif avait pour objectif de fournir une aide immédiate aux policiers et à leurs familles confrontées à des difficultés financières, en leur offrant des provisions essentielles pour subvenir à leurs besoins alimentaires de base. Les caddies étaient composés d'une variété d'aliments non périssables et de produits de première nécessité, sélectionnés avec soin pour répondre aux besoins nutritionnels et aux préférences alimentaires des bénéficiaires.

Cette initiative de l'ANAS vise non seulement à soulager la pression financière sur les ménages des policiers, mais aussi à leur offrir un soutien tangible et symbolique de la solidarité. En fournissant ces caddies alimentaires, l'ANAS a démontré son engagement envers le bien-être et le soutien des agents du Ministère de l'intérieur et de leurs familles en période de crise, qu'ils soient adhérents ou non de l'ANAS.

En tant qu'organisation sociale, l'ANAS continue de travailler activement pour identifier et répondre aux besoins changeants de ses membres.

Face à la persistance des difficultés économiques, nous avons pris la décision en 2021 de revaloriser le montant du panier repas, passant de 50€ à 70€ par personne. Toutefois, étant donné que les conditions économiques n'ont guère progressé ces derniers mois, nous réévaluons individuellement le montant des caddies pour répondre aux besoins spécifiques de chaque bénéficiaire.

Grâce à notre capacité à débloquer une aide quasi immédiate mais maîtrisée, nous sommes sollicités quotidiennement pour débloquer des aides. L'utilisation des plateformes d'achat depuis plus d'un an a considérablement accéléré nos interventions, permettant de répondre encore plus rapidement même aux demandes survenues à des heures ou des jours où il était parfois difficile de trouver une oreille attentive.

Nous tenons à exprimer notre sincère gratitude envers tous les délégués bénévoles qui consacrent de leur temps personnel pour écouter, soutenir et accompagner nos collègues dans le besoin. Certains d'entre vous vont même jusqu'à avancer les frais des caddies avec leurs deniers personnels, démontrant ainsi leur générosité et leur solidarité envers leurs pairs en difficulté.

### ✓ **Dons et prêts secours**

Pour rappel, suite à une décision du bureau national, nous n'octroyons plus de prêts d'honneur.

Au 31 décembre 2023, il faut noter que nous avons encore 33 prêts en cours de remboursement, pour un montant total de 37 208 €.

Plusieurs prêts sont sans mouvement, soit près de 124 783 € de prêts qui n'ont pas été remboursés à ce jour. Un gros travail reste encore à faire pour tout remettre d'aplomb et recouvrir une partie des sommes prêtées. La mise en place d'une commission de travail sur le sujet serait nécessaire pour avancer plus efficacement.

D'autres options sont toujours à l'étude auprès d'organismes bancaires, afin de proposer des alternatives au don secours lorsque cela est possible.

Le Crédit social des fonctionnaires nous avait d'ores et déjà proposé quelques pistes dans ce sens. Un système permettant à l'ANAS de prendre en charge les taux d'intérêts d'un prêt secours, en laissant la gestion administrative à l'organisme. Ceci permettrait de garantir un suivi sans faille au grès des années et des changements d'équipes.

Pour rappel le montant maximum de don secours pouvant être accordé est de 3000€ par année civile et nous dirigeons majoritairement les dons vers les créanciers pour garantir la bonne utilisation des montants accordés.

	2022		2023	
	NBR DE DOSSIERS	MONTANTS	NBR DE DOSSIERS	MONTANTS
CADDIES	62	8 580,99 €	145	26 348,40
DONS	37	49 730,28 €	43	65 386,02
PRETS	9	12 200,00 €	0	0
REFUS	5		0	
REEXAMEN	0		0	
SANS SUITE	4		1	
<b>TOTAL</b>	<b>117</b>	<b>70 511,27 €</b>	<b>189</b>	<b>91734,42</b>

## LE SERVICE LOGEMENT

Il est important de rappeler que nous avons, aussi, une mission de conseil et d'écoute auprès de nos collègues en recherche de logement pérenne ou d'urgence. Ceux-ci sont bien souvent très mal informés sur les démarches administratives à effectuer lors de la recherche d'un logement comme en sortie d'école par exemple. Cet aspect demeure un élément fondamental de nos actions.

### ✓ Les foyers d'urgence

Pour rappel, les foyers gérés par notre association sont constitués de 21 studettes et d'un appartement de type F 5 à GARCHES (92) ainsi que d'un appartement de 6 chambres à COLOMBES (92).

Nous avons la capacité de loger 35 de nos collègues de façon temporaire, pour une période de 6 mois renouvelable.

Entre le 1<sup>er</sup> janvier 2023 et le 16 février 2024, 60 collègues sont passés par nos foyers, dont 29 y résident encore.

Nos foyers affichent régulièrement complet. Cependant une grande majorité de nos collègues joue le jeu et trouve une autre solution de logement dans les délais des 6 mois. Notre foyer doit demeurer un tremplin à court terme, et permettre un turn-over au profit d'autres agents dans le besoin.

Le profil de nos collègues logés dans nos foyers est assez varié, allant du stagiaire sortant d'école de Police, au PA, en passant par l'agent administratif arrivant sur la région parisienne, le collègue en instance de séparation ou subissant un accident de la vie, le fonctionnaire de Police ayant une mutation soudaine sur la région parisienne, etc.

Au 1<sup>er</sup> février 2024, le compte courant des foyers secours affiche un solde créditeur de 159 220€.

Lors de cette année 2023, des travaux ont été réalisés dans nos foyers :

Peinture dans 4 studettes de GARCHES (travaux d'électricité, remplacement d'électroménager, etc...). 2 studettes du foyer de Garches ont également été rénovées totalement (peinture, remplacement radiateurs, réfection coin cuisine et salle d'eau, électricité, plomberie).

L'ancienne salle télé va être réhabilitée totalement pour en faire une studette (peinture, remise en état des sols, travaux dans la salle d'eau, raccordement plomberie, changement cabine de douche).

Nous avons procédé à des achats pour les studios (frigo, matelas et sommiers, lave-linge, plaques de cuisson et micro-onde) pour rééquiper les logements dont le matériel était vieillissant ou dégradé.

Pour l'année 2024, des travaux sont encore envisagés dans le F5 de GARCHES et les studios.

Il est à noter que la résidence de GARCHES rencontre d'importants problèmes d'humidité à la suite de la panne de la VMC sur l'ensemble du bâtiment. Plusieurs réunions ont déjà eu lieu sur le site avec les responsables de Hauts de Seine habitat et la situation devrait évoluer dans les prochaines semaines. Deux logements au moins ont été fortement dégradés par cette panne.

#### ✓ **Partenaires**

Au cours de l'année 2023, des contacts ont été pris avec des Foyers de jeunes travailleurs, notamment les résidences regroupées sous l'appellation RELAIS JEUNES, dont celle de LAGNY SUR MARNE (77) avec laquelle nous avons commencé à travailler fin 2022.

Des discussions avec HAUTS DE SEINE HABITAT sont en cours afin qu'ils nous proposent la gestion d'un ou plusieurs sites similaires à celui de Garches, dans lesquels nous pourrions ouvrir de nouveaux foyers.

Un site à BOULOGNE BILLANCOURT a particulièrement attiré notre attention.

STUDETES	CONSTATATIONS
111	Forte humidité sur mur extérieur par temps pluvieux. En cours de résolution par le bailleur. Prises de courant à changer : 2
112	Prise de courant à revisser : 1 à changer : 2 Tableau électrique à changer
113	PC à changer : 3 Raccordement du radiateur à changer
114	Traces d'humidité plafond angle gauche fenêtre. Cause : VMC HS PC à changer : 2
115	PC à refixer : 2 PC à changer : 1
116	PC salle de bain à refixer : 1 Réfection des joints de fenêtre PC à changer : 2 Traces humidité plafond angle gauche fenêtre
117	PC à changer : 5
118	RAS
119	Traces humidité plafond cuisine PC à changer : 4
121	PC à changer : 3 Remise en peinture Meuble bas de cuisine à changer
122	Traces humidité cellier (mur + plafond cellier). Cause : VMC HS PC à changer : 2 PC à refixer : 2 Porte freezer frigidaire HS
123	RAS
124	PC à changer : 3 Radiateur à changer Prises de courant HS : 1
125	Humidité angle fenêtre / mur Cause : VMC HS PC à changer : 3 Peinture plafond cuisine craquelée.
1210	Traces humidité plafond entrée + placard + mur velux + cuisine Cause : VMC HS Lumières cuisine et entrée ne s'allument plus. Cause: VMC HS PC à changer : 2 Lunette WC à changer
1211	PC à changer : 3
1216	Traces humidité plafond fenêtre et plafond cellier. Cause : VMC HS Fuite tuyau cellier au-dessus fenêtre PC à changer
1217	Trace humidité plafond
1219	RAS
1220	Infiltration eau par 2 trous au sol lors des fortes averses. Réparation prévue par le bailleur PC à changer : 3

## LE RESEAU LOISIRS

Nous avons opté en 2021 pour une plateforme en ligne dédiée à nos adhérents, réunissant ainsi sur un même outil une vaste gamme de loisirs. A ce jour nous avons enregistré un total de 1734 utilisateurs. Une communication sur nos supports papier, mailing et sur les réseaux sociaux s'est largement faite pour informer au plus de nos adhérents de ces offres.

D'autres offres nationales ont été proposées cette année, permettant également d'accéder à des tarifs négociés pour nos adhérents (parfums, produits régionaux...) il ne faut pas que vous hésitez à démarcher localement les commerçants pour des offres locales qui pourraient vous paraître opportunes.

Quelques chiffres sur les commandes effectuées sur notre plateforme loisirs :

ANNEE	2022	2023	2024
NOMBRE D'ACHATS	143	1345	250
MONTANTS	8 471,10 €	69 195 €	14 450,00 €

## Communication

Afin de maintenir une communication efficace et actualisée, nos supports de communication papier ont été méticuleusement mis à jour, tant pour le Centre de Soins ANAS Le Courbat que pour les missions de l'ANAS dans leur ensemble. Cette révision a permis de réactualiser des éléments cruciaux, tels que le numéro d'urgence pour les secours, l'implémentation du réseau de sentinelles, et les activités thérapeutiques désormais disponibles au Courbat.

Ces mises à jour revêtent une importance capitale, notamment dans le contexte de notre action sociale pour nos collègues policiers. En fournissant des informations claires et précises, ces flyers aideront nos collègues à comprendre pleinement le rôle et les missions de l'ANAS.

En outre, ces documents sont distribués dans les différents services et écoles de police, assurant ainsi une présence constante et rappelant à tous l'essence même de l'ANAS.

Dans ce même esprit, l'Écho du Policier avait subi un léger lifting il y a quelques mois. Nous avons maintenu sa publication régulière tout au long de l'année 2023, avec la sortie de trois numéros riches en informations essentielles pour les membres de notre association. En maintenant cette publication, nous avons pu offrir à nos lecteurs un moyen précieux de rester connectés à l'actualité de l'Association, ainsi qu'aux événements et initiatives qui se déroulent dans différentes régions.

De plus, nos lecteurs y découvrent parfois des témoignages inspirants de collègues confrontés à des défis personnels et professionnels, mettant en lumière leur résilience et leur détermination à surmonter les obstacles.

Nous nous engageons à poursuivre notre mission de fournir des informations pertinentes et utiles, ainsi qu'un espace pour partager les expériences et les défis rencontrés par nos sections départementales.

## ACTIONS EXTERIEURES

### ✓ **La maison bleue**

Le projet de "la maison bleue" initié par notre collègue Jean-Christophe BONGIBAUT, responsable de la prévention du suicide à la préfecture de police de Paris, est une initiative cruciale dans la lutte contre le suicide et l'exclusion au sein de notre institution.

Un premier échange avec les réseaux ANAS, le 19 janvier 2024, a permis d'apporter une réflexion sur les moyens et objectifs pour ce projet.

Ce lieu neutre, situé au cœur de Paris, deviendra un espace de rencontre et de partage pour les collègues de la préfecture de police. Il offrira un endroit où tous ceux qui ressentent le besoin pourront créer des liens et bénéficier d'un soutien mutuel. L'accord favorable du préfet de police est un pas significatif vers la concrétisation de ce projet. L'identification d'un espace approprié au centre de Paris et le déblocage d'un budget pour son aménagement démontrent l'engagement sérieux envers cette initiative.

"La maison bleue" ne se limitera pas à être un simple lieu de rencontre. Elle jouera un rôle crucial dans le domaine médico-social, offrant un accès à des conseillers sociaux, des psychologues, des médecins et des représentants d'associations policières, dans un cadre informel. Cette approche permettra aux collègues en difficulté de recevoir un soutien adapté à leurs besoins, dans un environnement accueillant et non stigmatisant.

En plus des services médico-sociaux, "la maison bleue" proposera des activités ludiques et des ateliers tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, répondant ainsi aux divers besoins et intérêts des collègues. Cette variété d'interventions offrira une approche holistique pour favoriser le bien-être et l'épanouissement des collègues isolés ou en difficultés.

La force de ce projet réside dans la pluralité des intervenants impliqués, chacun apportant son expertise et son savoir-faire pour soutenir les collègues en situation de détresse. L'engagement de l'ANAS dans ce projet témoigne de sa volonté de contribuer activement au bien-être collectif et à la solidarité.

### ✓ **Cultiver le bien être des policiers de nuit au centre de rétention de Paris : deux nuits dédiées à l'équilibre**

Dans notre engagement constant envers le bien-être de nos policiers travaillant de nuit au Centre de Rétention de Vincennes, nous organisons deux interventions spéciales conçues pour répondre à leurs besoins uniques.

Cette initiative collaborative, organisée par le service, les assistantes sociales du MI, la SALCA (Structure d'accueil et de lutte contre les addictions) et l'ANAS, vise à offrir des outils pratiques et des ressources pour favoriser l'équilibre physique, mental et émotionnel de nos agents. Une partie du financement des cas activités sera prise en charge par la MMJ et la Casden.

De 19h30 à 02h00 du matin, des ateliers de bien-être seront à dispo pour les agents. Une occasion pour nos policiers de nuit de se reconnecter avec eux-mêmes et de découvrir des pratiques bénéfiques pour leur santé globale.

Voici un aperçu des activités prévues : ateliers d'automassage, sur la nutrition, le sommeil, réflexologie, séances du yoga...

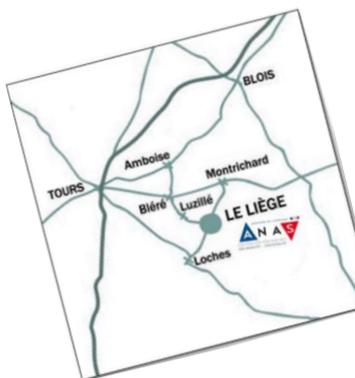
En plus de ces activités, la soirée comprendra des moments de partage, de soutien et de camaraderie, favorisant ainsi un sentiment de communauté et de solidarité parmi nos agents de nuit.

Nous sommes convaincus que cette journée dédiée au bien-être des policiers de nuit contribuera à renforcer leur santé et leur satisfaction au travail.



# RAPPORT ANNUEL DU DIRECTEUR DE L'ÉTABLISSEMENT DE SANTÉ LE COURBAT

\* \* \*



# RAPPORT ANNUEL 2023

## DIRECTEUR DE L'ÉTABLISSEMENT DE SANTÉ LE COURBAT

### 1) Les principaux éléments de l'année 2023 :

	2022	2023	Variation
<b>Taux d'occupation</b>	88,90 %	95,52 %	+7,44 %
<b>Produits</b>	3.673.404,50 €	4.195.332,11 €	+ 521.927,61 €
<b>Charges</b>	3.656.882,62 €	4.228.908,51 €	+ 572.025,89 €
<b>Résultat</b>	+ 16.521,88 €	- 33.576,40 €	
<b>Dont charges de personnel</b>	2.249.801,80 €	2.591.262,44 €	+341.460,64 €
<b>Poids charges de personnel</b>	61,25 %	61,76 %	

Des éléments imprévus au cours de l'exercice ont eu un impact sur un résultat qui aurait été positif sans ceux-ci.

Par exemple, l'électricité a connu un bond de **+ 104,7 %** (+ 38.910 euros), les assurances une hausse de **+ 9,55 %** (+ 2.487 euros) ou encore l'alimentation **+ 11,48%** (+ 32.563 euros). L'impact sur ces 3 postes est de + 73 .960 euros.

Cet impact n'inclut pas les autres postes liés à l'entretien et la maintenance du bâtiment où l'impact de l'inflation généralisée a été évaluée à 30 % de hausse moyenne.

### 2) Les faits marquants de l'exercice 2023 :

- ⇒ Année encore marquée par la crise sanitaire. Nous avons eu 1 cluster au cours de l'exercice, ce qui a eu un impact sur notre activité, mais la bonne tenue globale de notre activité nous permet de présenter le meilleur taux d'occupation de ces 4 dernières années.
- ⇒ Une année distinguée par la préparation d'un audit de renouvellement de certification qui s'est réalisé en janvier 2024.
- ⇒ Nous avons investi dans la rénovation des bâtiments : rénovation de 4 chambres, remplacement de mobilier (canapés Salon patients, ...), rénovations des peintures du couloir et de l'infirmierie, création de nouveaux bureaux...
- ⇒ Nous avons dû faire face à une rotation conjoncturelle du personnel avec un taux de 44%. Tous les postes ont pu être remplacés et les équipes sont stables. Ce taux est à relativiser car nous avons une équipe à taille humaine et la proportion est en effet tout de suite importante en cas de départs et arrivées simultanés, notamment dans le cadre de CDD de remplacements
- ⇒ Le Jardin thérapeutique continue de prendre forme et son inauguration est prévue en Septembre de cette année.
- ⇒ Dans le cadre d'une démarche de développement durable nous avons mis en place un éco-pâturage avec des moutons.

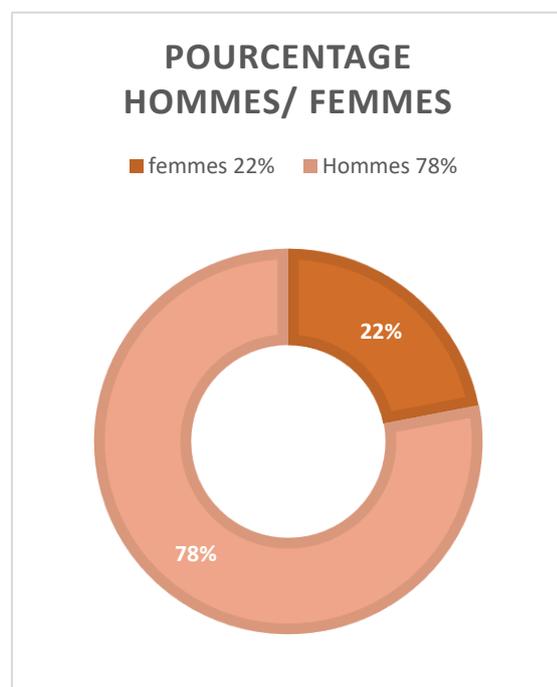
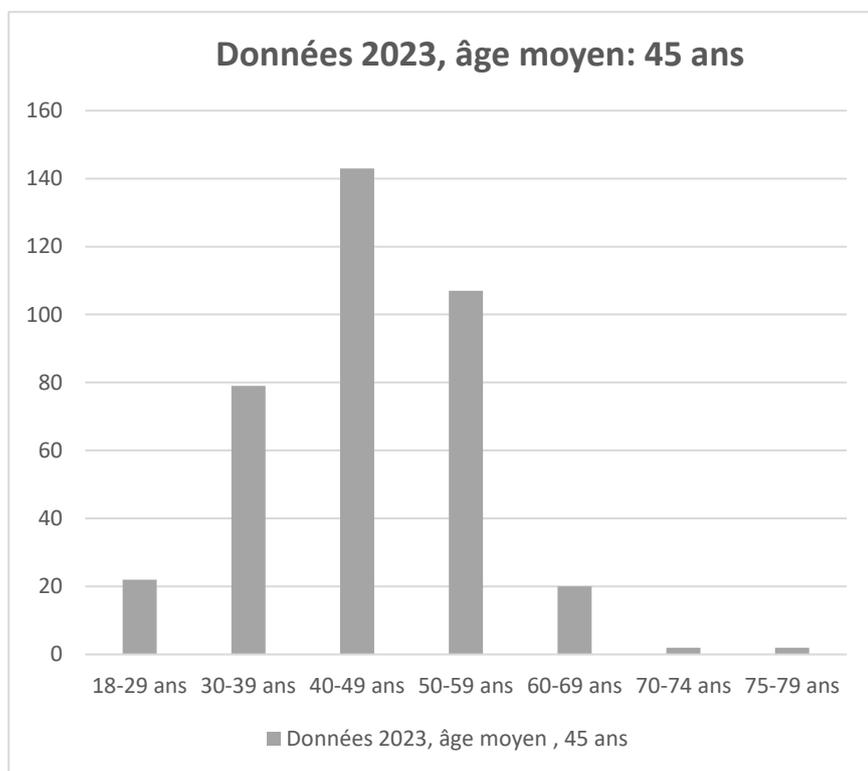
### 3) Focus sur les patients accueillis :

Bilan 2023 selon âge, origine, sexe ratio, géographique (Donnée établies sur les 486 patients accueillis en 2023).

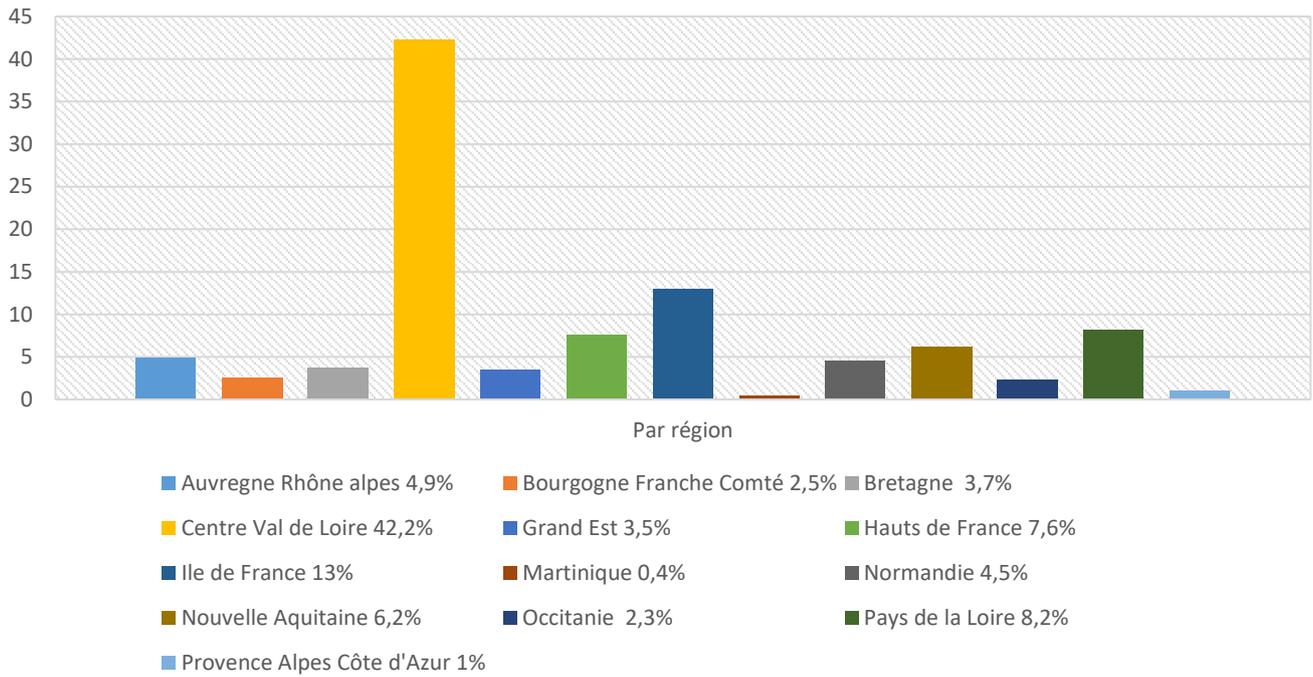
- ⇒ 94 % de satisfaction globale.
- ⇒ 91 % sont satisfaits du Lieux de santé sans tabac et de la prise en charge tabagique.

La typologie des patients de notre établissement est distinctive, liée à sa culture :

- ⇒ 36 % proviennent des ministères régaliens (Intérieur, Armées, Justice).
- ⇒ 97 % des patients déclarent avoir une activité professionnelle.



## Provenance géographique



Données établies sur  
la base des 486  
patients accueillis  
en 2023

#### 4) Les projets :

⇒ Élaboration et mise en place d'un Hôpital de Jour.

Ce dispositif nous permettra de proposer à une patientèle départementale une offre de soins, basées sur notre dispositif actuel. Les patients accueillis le seront sur un mode ambulatoire, c'est-à-dire sans hospitalisation complète avec nuitées incluses.

Il permettra d'accroître notre activité et d'utiliser un bâtiment actuellement inoccupé.

En parallèle, ce dispositif permettra également de satisfaire à une obligation légale. En effet, avec la réforme en cours des établissements comme le nôtre, nous avons dorénavant l'obligation de proposer un accueil sous forme d'hospitalisation de jour.

⇒ Réparation du bâtiment abritant notre piscine.

⇒ Rénovation de notre Chapelle.

⇒ Rénovation des chambres et augmentation de notre offre.

Nous continuons notre campagne de rénovation des chambres. Après la rénovation de 4 d'entre elles, nous avons engagé la rénovation de 8 chambres supplémentaires qui devrait être fonctionnelles avant l'été prochain. Celles-ci nous permettront d'accroître notre offre avec un confort actualisé.

⇒ Finalisation du Jardin thérapeutique avec une inauguration prévue en fin d'été.

Ce projet d'envergure pour notre établissement verra ses premiers résultats tangibles au cours de cette année. Nous avons obtenu en ce début d'année une nouvelle tranche de financement (31 KE), dans le cadre de nos recherches de fond, qui nous permettra de consolider le projet en cours.

⇒ Renforcement de notre équipe administrative avec une personne en charge de la gestion de la paie et des RH, en vue des enjeux à venir.

⇒ Augmentation du prix de journée de la chambre particulière, qui n'a pas été actualisé depuis 2016 – Passage de 40 euros à 52 euros.

Le prix de la chambre particulière était inchangé depuis 2016, alors que nos coûts n'ont cessé d'augmenter et nos besoins de financement sont corrélés à ceux-ci. Nous avons facturé environ 16500 nuits l'année passée. L'objectif d'une demande de chambre particulière à hauteur d'un tiers de nos nuitées nous paraît raisonnable et permettra de consolider notre financement.

Pour information, le prix d'une chambre particulière dans le secteur public est d'environ 60 euros par jour et est de 100 à 110 euros par jour en moyenne dans le secteur privé au sein duquel nous nous situons.



# RAPPORT DE LA COMMISSION NATIONALE DE CONTRÔLE FINANCIER

\* \* \*

# PROCES VERBAL DE LA REUNION DE LA COMMISSION NATIONALE DE CONTROLE FINANCIER EXERCICE 2023

Du 25 au 29 mars 2024, dans les locaux de l'Association Nationale d'Action Sociale des Personnels de la Police Nationale et du Ministère de l'Intérieur, 18 Quai de Polangis à Joinville le Pont (Val de Marne), les membres de la Commission ont procédé à l'examen approfondi de la gestion et des comptabilités disponibles pour l'exercice écoulé.

Etaients présents :      **CAUCHY Thierry**                      **GAYMAY Jean-Philippe**  
   **GUENOUN Gilles**                      **GUILLEMOT Corinne**  
   **HERVE Daniel**                              **MAUGÉ Johann**

**HERVE Daniel** assure le rôle de Président et **GAYMAY Jean-Philippe** celui de Rapporteur.

## PREAMBULE

A notre arrivée, nous avons été reçus par la trésorière Astrid KEKENBOSCH qui nous a présenté Julien SAVIGNAT, chargé des audits au sein du cabinet AUDIT KAUFMANN/ASSOCIES. Monsieur SAVIGNAT nous a expliqué sa fonction et nous a donné des pistes pour une meilleure lecture des comptes. Celui-ci nous a informé de la mise en place d'un nouveau logiciel comptable OSMOZIS au 01/01/2023. Ce nouveau logiciel a pour objectif de mieux détailler toutes les lignes comptables, permettant une meilleure visibilité de la comptabilité.

## SECOURS - DONS ET PRETS

Nous avons pris attache avec la référente Svetlana VARLET qui, entre autres, nous a informé que le recours aux prêts a été abandonné aux profits d'autres formes d'aides et secours plus adaptés.

Pour l'année 2023 :

145 caddies alimentaires ont été effectués pour un total de 26 348,40€.

43 dons ont été octroyés pour la somme de 65 386,02€.

## LES CENTRES

Un compte rendu détaillé des constatations de la CNCF a été remis au bureau national. Au bilan : Sept structures sont positives et quatre sont dans le négatif.

## LES DEPARTEMENTS

Comme l'an passé, bon nombre de départements n'ayant pas encore transmis leur comptabilité à la date de commission, leur contrôle n'a pas pu être effectué.

Au 28 mars 2024, 23 comptabilités départementales avaient été transmises à la Trésorerie Générale Nationale.

Sur l'ensemble des trésoreries départementales contrôlées, la commission a constaté qu'une grande majorité des départements ont respecté le formalisme comptable.

Nous rappellerons en conclusion le formalisme comptable accompagné des documents obligatoires.

## TRESORERIE GENERALE

Le contrôle des pièces comptables a été effectué par sondage. Celles-ci étaient conformes aux préconisations édictées par le Bureau National.

### RESTAURANT

La décision de se séparer de cet établissement ayant été prise, il a été mis en cessation d'activités courant juillet 2023 et définitivement fermé en septembre 2023.

Les indemnités de ruptures de contrats et de congés payés ont forcément contribué au déficit déjà existant de cette structure.

### LE COURBAT

Cet établissement est sous la direction de David LAVEAU, dont la gestion comptable est confiée au cabinet BENZONI.

Un emprunt est toujours en cours sur l'établissement, jusqu'en 2027.

### LES FOYERS

Sur l'ensemble de l'année 2023, les sites de COLOMBES et de GARCHES connaissent toujours un taux de remplissage très important. En l'absence de travaux d'entretien et/ou réfection, le Chiffre d'Affaires est en logique augmentation, passant de 107 638€ en 2022 à 114 318€ en 2023, soit + 6 680€.

De fait, le Résultat de l'Exercice retrouve un solde positif à hauteur de 4 913€.

## CONCLUSION

La commission a travaillé en totale indépendance, effectuant ses différents contrôles et vérifications par sondage en consultant les documents comptables mis à sa disposition par le service trésorerie nationale de l'ANAS.

De plus les directeurs de centre sollicités se sont montrés disponibles et ont su répondre à nos interrogations.

Des travaux effectués par la commission il en ressort les constatations suivantes :

En 2023, la société OSMOZIS a mis en place dans tous les centres de vacances une solution de gestion comptable des sites de vacances. Même si sa mise en place semble assez onéreuse, sans compter le coût d'une formation, le logiciel **OSMOZIS** permet maintenant une lecture détaillée des différentes lignes comptables des Soldes Intermédiaires de Gestion. La commission ne pourra évaluer l'efficacité que dans 1 ou 2 ans lorsque les lignes de charges, d'entretien, et de salaires seront bien fléchées par le cabinet comptable.

En raison de la nette hausse des matières premières, il est important que chaque directeur s'engage dans une réflexion dans le but de limiter tous les gaspillages.

### **La commission rappelle :**

Tous contrats passés pour l'association doivent être préalablement validé par le BN et pris au nom de l'association (personne morale) et non uniquement au nom d'une personne physique (Directeur ou ancien directeur).

Pour une meilleure visibilité de la comptabilité, il est urgent de revenir à une rigueur comptable :

Nous préconisons pour chaque envoi mensuel de trésorerie à la Trésorerie Général Nationale, qu'elle commence : par le journal comptable mensuel accompagné du bordereau de transmission de trésorerie, puis du relevé bancaire mensuel et enfin de la pièce comptable (dépenses ou recettes, motif, numéro d'enregistrement comptable et le justificatif ou factures).

Chaque achat/recette doit être accompagné d'un justificatif (cela n'a pas toujours été le cas). Au-delà, surtout pour certains achats ou dépenses, il est nécessaire d'y associer une explication, une note ou un commentaire, afin qu'aucune interrogation ne subsiste en cas de contrôle des comptes.

Pour les frais de déplacements, il est impératif de renseigner avec sérieux et rigueur les fiches de frais avec le nom, lieux de départ et arrivée, motif de la mission et copie MAPPY (kms) accompagnées des tickets de caisse originaux (péage, repas etc...).

Au 31 décembre 2023, l'A.N.A.S. comptait 19306 adhérents dont 15221 adhérents payants.

Fait à Joinville le Pont, le 29 Mars 2024,

**CAUCHY Thierry**



**GUENOUN Gilles**



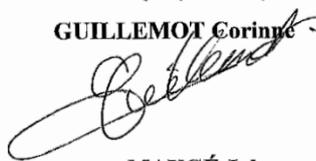
**HERVÉ Daniel**



**GAYMAY Jean-Philippe**



**GUILLEMOT Corinne**



**MAUGÉ Johann**





# **RAPPORT DE GESTION 2023**

## **DE LA TRÉSORERIE GÉNÉRALE**

\* \* \*

# RAPPORT DE GESTION DE LA TRÉSORERIE GÉNÉRALE

## EXERCICE 2023

### Introduction

Conformément aux règles générales d'établissement des comptes annuels des associations, je vous informe que les comptes annuels de l'A.N.A.S, association régie par la loi de 1901, reconnue d'utilité publique et sans but lucratif, ont été préparés par le cabinet d'expertise comptable BENZONI. Mon rapport se déclinera en plusieurs parties.

#### - **Situation financière**

L'exercice 2023 présente un bilan total de 33.629.161 euros contre 30.340.124 euros en 2022 ; soit un résultat de 67.968 euros contre 84.444 euros en 2022 et un montant de 23.901.253 euros contre 23.707.792 euros en 2022 en ce qui concerne les fonds propres.

#### - **Compte de résultat**

Le compte de résultat est décliné en quatre points :

##### ➤ **le résultat d'exploitation :**

Le résultat s'élève à -212.057 euros contre -59.134 euros en 2022 ; soit une augmentation de la perte de 152.923 euros.

Les charges d'exploitation ont augmenté de 893.993 euros s'élevant à 11.192.391 euros contre 10.298.398 euros en 2022.

Les produits d'exploitation ont également augmenté de 741.070 euros. Le total s'élève à 10.980.334 euros contre 10.239.264 euros en 2022.

La production totale est de 9.144.409 euros contre 8.077.888 euros en 2022 ; soit une augmentation de 1.066.521 euros de production vendue.

##### ➤ **le résultat financier :**

Le résultat est négatif de -79 727 euros contre -62 348 euros en 2022 ; soit une augmentation de la perte de 17 379 euros.

##### ➤ **le résultat exceptionnel :**

Le résultat présente un bénéfice de 351.876 euros contre 121.816 euros en 2022. L'augmentation du résultat exceptionnel de 230.060 euros, s'explique par une augmentation des produits exceptionnels de 441.295 euros dont une reprise de provision pour dépréciation de 258.215 euros (bassin de la piscine), une augmentation de la quote-part des subventions et une augmentation des charges exceptionnelles de plus de 211.000 euros.

##### ➤ **le résultat net comptable :**

Le résultat est positif de 67.968 euros contre 84.444 euros en 2022.

#### - **Excédent brut d'exploitation**

L'excédent brut d'exploitation s'élève à 670.652 euros contre 744.083 euros en 2022.

#### - **Capacité d'autofinancement**

La capacité d'autofinancement de l'ANAS est de **901.691 euros** contre 1.055.374 euros en 2022.

## Résultat des centres :

Ci-dessous, les centres ayant un résultat positif :

- ARCACHON : 30.320 euros contre 71.715 euros en 2022
- CAMIERS : 6.170 euros contre -541 euros en 2022
- FABREGAS : 78.184 euros contre 85.648 euros en 2022
- HYERES : 99.748 euros contre 102.516 euros en 2022
- SAINT QUAY : 15.237 euros contre 23.648 euros en 2022

Les centres présentant un résultat « négatif » :

- CANNES : -44.896 euros contre 21.119 euros en 2022
- MOUTIERS : -84.672 euros contre -297.005 euros en 2022
- RIVESALTES : -39.509 euros contre 10.517 euros en 2022
- TREVENEUC : -66.824 euros contre 7.873 euros en 2022

Les dépenses d'équipement pour les centres de vacances en 2023, s'élèvent à 1.731.507 euros dont 300.000 euros de participation ministérielle et 1.431.507 euros engagés sur les fonds propres de l'ANAS ; soit 750.233 euros de plus qu'en 2022.

### - Provision pour indemnités de fin de carrière

La provision pour indemnités de fin de carrière a été augmentée, elle s'élève à 42.826 euros.

### - Situation de la trésorerie

Au 31/12/2023, notre solde de trésorerie est de 1.611.047 euros contre 2.158.297 euros en 2022.

Les fonds statutaires s'élèvent au 31/12/2023 à 361.355 euros après l'affectation de 8.444 euros (1/10<sup>ème</sup> du résultat de l'année 2022).

Les frais bancaires ont augmenté, ils passent de 19.633 euros à 26.331 euros ; soit une hausse de 6.698 euros qui est liée à la hausse du nombre de prélèvements et des commissions de mouvements.

### - Emprunts en cours

#### ➤ Pour le centre de ARCACHON :

Sur le prêt de 620.000 euros, allant de 2018 à 2025, il reste 159.700 euros dont échéances et intérêts prorogés de 46.585 euros.

Sur le prêt de 1.407.000 euros, allant de 2018 à 2038, il reste 1.402.191 euros dont échéances et intérêts prorogés de 11.753 euros.

#### ➤ Pour le centre du COURBAT :

Sur le prêt de 392.137 euros, allant de 2012 à 2027, il reste 128.862 euros dont 18.286 euros d'échéances et intérêts prorogés.

#### ➤ Pour le centre de FABREGAS :

Sur le prêt de 1.506.005,84 euros, allant de 2018 à 2035, il reste 1.201.917 euros à rembourser.

En ce qui concerne notre emprunt de 5.000.000 euros souscrit sur l'exercice précédent auprès du Crédit Coopératif, l'association a déjà perçu 3.453.313 euros sur cet emprunt à la clôture de l'exercice.

### - Dotation financière

Conformément à la convention de financement des activités de l'ANAS gestion 2023, la contribution financière globale s'élève à 1.697.051,73 euros.

#### ➤ Subvention d'équipement :

L'ANAS a bénéficié d'une subvention d'équipement pour l'activité des centres de 300.000 euros.

➤ **Subvention de fonctionnement pour l'ANAS :**

L'ANAS a bénéficié d'une subvention d'un montant de 541.474 euros correspondant à la masse salariale des personnels permanents et saisonniers, mis à disposition pour l'année 2023.

➤ **Subvention de fonctionnement pour la rémunération :**

Une subvention de 68.000 euros a été allouée pour le poste du responsable administratif de droit privé. Un montant de 100.000 euros a été affecté pour la rémunération des personnels privés pendant la saison estivale 2023.

Pour le personnel de droit privé de Tréveneuc, 24.000 euros ont été attribués.

Pour la rémunération des directeurs sous contrat de droit privé pour les centres de GUJAN-MESTRAS, HYERES, LES MOUTIERS-EN-RETZ, TREVENEUC et RIVESALTES, une enveloppe maximale de 351.890 euros a été fixée.

Pour l'indemnisation des trois directeurs de centre retraités, 36.000 euros ont été alloués.

Une aide au financement d'un apprenti dans le domaine de la communication d'un montant de 2.678 euros a été attribuée.

➤ **Subvention pour le fonctionnement des colonies de vacances :**

Pour la colonie de Rivesaltes, 37.636 euros ont été alloués pour six semaines d'activités été et deux semaines d'activités hiver en 2023.

Pour la colonie de Tréveneuc, 40.000 euros ont été versés pour 6 semaines d'activités en 2023 dont 10.000 euros pour l'organisation de formation BAFA; soit 6.000 euros supplémentaires par rapport à 2022.

- **Proposition d'affectation du résultat**

Pour l'exercice 2023, le conseil d'administration vous propose d'affecter le résultat de la manière suivante :

- résultat : 67.968 euros.

- total à affecter : 67.968 euros.

On affecte 1/10<sup>ème</sup> du résultat 2023 en fonds statutaires, soit 6.797 euros et le solde de 61.171 euros en fonds associatifs sans droit de reprise.

- **Les départements**

Au 31/12/2023, le montant fusionné des comptes départementaux est de 653.283 euros contre 620.266 euros en 2022.

Aucune charge, ni produit ne pouvant être imputés individuellement, sans coût supplémentaire, un résultat détaillé d'exploitation reflétant l'activité réelle de chaque département s'avère impossible.

- **Le personnel**

La masse salariale de l'ANAS ; charges sociales comprises, de toutes structures confondues, est de 4.060.468 euros contre 3.619.236 euros en 2022, soit une augmentation de 441.232 euros, pour 33 C.D.I, 55 C.D.D, 52 C.E.E, 4 contrats de droit privé retraités et 5 contrats de détachements de fonctionnaires sous contrat de droit privé subventionnés par le ministère de l'intérieur.

Pour le centre du Courbat, 23 C.D.I à temps partiel, 24 C.D.I à temps plein et 2 C.D.D ; pour un effectif total de 49.

Pour la période estivale, toutes sessions confondues, 33 animateurs pour la colonie de Rivesaltes et 22 animateurs pour la colonie de Tréveneuc.

Dans le cadre de l'attribution du contingent annuel de 1300 jours pour l'encadrement des centres de vacances, 24 personnels privés sur 971 jours et 327 jours correspondant aux 8 fonctionnaires mis à disposition de l'ANAS.

Pour une masse salariale N-1 de 2.686.334 euros, les budgets spécifiques relatifs au Comité d'Entreprise ont été attribués conformément aux textes en vigueur.

Ils ont été répartis de la manière suivante :

- Budget de fonctionnement (0.20%) : 5.373 euros.
- Budget pour les œuvres sociales et culturelles (1% et 1.25% Courbat) : 31.037 euros.

Soit un montant total de 36.410 euros.

- **Le service secours**

En 2023 ,189 dossiers ont été enregistrés.

- 43 ont été traités en Dons secours pour un montant de 65.386 euros.

- En 2023, aucune demande n'a été refusée contre 5 en 2022 et un seul dossier a été classé sans suite faute de documents nécessaires à l'élaboration du dossier contre 4 en 2022.

Une fois de plus cette année, le nombre de Dons ponctuels accordés pour une aide alimentaire en urgence, a de nouveau augmenté ; 145 demandes d'un montant de 26.348 euros contre 62 en 2022.

Le montant total des prêts en cours s'élève à 164.862 euros au 31 décembre 2023 ; dont 124.783 euros sans mouvement.

Une provision pour dépréciation de 142.204 euros, a été constituée pour couvrir les prêts pouvant se révéler irrécouvrables.

La trésorière générale.



## **BUDGET COMPARATIF PRÉVISIONNEL / RÉALISÉ 2023**

## **BUDGETS PRÉVISIONNELS 2024 & 2025**

\* \* \*

**COMPARATIF BUDGET REALISE  
ANNEE 2023**

<b>CHARGES</b>	Prévisionnel	Réalisé	Ecart
<b>INTITULES</b>	<b>2023</b>	<b>2023</b>	
Achats	526 436	616 682	90 246
Charges Externes	3 566 738	4 100 392	533 654
Dons aux Adhérents	59 478	92 559	33 081
Dons Divers	0	500	500
Impôts , Taxes et Assimilés	425 780	478 270	52 490
Salaires et Traitements	2 667 332	2 894 544	227 212
Charges Sociales	1 032 378	1 165 924	133 546
Dotations aux amortissements des immos	1 043 444	1 174 787	131 343
Dotations aux prov. dépréc. actif circulant		64 372	64 372
Dotations aux Prov. Risques et Charges	150 000	26 005	-123 995
Autres Charges		36 881	36 881
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>9 471 586</b>	<b>10 650 916</b>	<b>1 179 330</b>
Coût des MAD payé	821 070	541 475	-279 595
<b>TOTAL</b>	<b>821 070</b>	<b>541 475</b>	<b>-279 595</b>
Intérêts et Charges Assimilés	69 240	79 295	10 055
Charges Nettes s/cessions Valeurs Mobilières		0	0
Dotations aux Provisions		21 067	21 067
<b>TOTAL CHARGES FINANCIERES</b>	<b>69 240</b>	<b>100 362</b>	<b>31 122</b>
Charges Exceptionnelles (gestion)		31 249	31 249
Charges Exceptionnelles (capital)		298 513	298 513
Dotations Exceptionnelles Amort. et Provisions			0
<b>TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>0</b>	<b>329 762</b>	<b>329 762</b>
Fonds dédiés	0	103 500	103 500
Impôts sur les bénéfices	168	166	-2
EXCEDENT	99 142	67 968	-31 174
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>10 461 206</b>	<b>11 794 149</b>	<b>1 332 943</b>

**COMPARATIF BUDGET REALISE  
ANNEE 2023**

<b>PRODUITS</b>	Prévisionnel	Réalisé	Ecart
<b>INTITULES</b>	<b>2023</b>	<b>2023</b>	
Produits de Fonctionnement	7 182 547	8 102 473	919 926
Rembours. d'avance sur séjours et repas			0
Cotisations Adhérents	1 032 861	1 176 779	143 918
Subventions de Fonctionnement	680 642	707 421	26 779
Cotisations et Dons Bienfaiteurs	18 207	41 508	23 301
Reprise sur Provisions	141 339	139 784	-1 555
Autres Produits	0	131	131
<b>TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>9 055 596</b>	<b>10 168 096</b>	<b>1 112 500</b>
Remb. des MAD reçu	821 070	541 475	-279 595
<b>TOTAL</b>	<b>821 070</b>	<b>541 475</b>	<b>-279 595</b>
Autres Intérêts et Produits Assimilés	10 578	20 634	10 056
Produits Nets s/cessions Valeurs Mobilières	0	0	0
Reprise sur provisions		0	0
<b>TOTAL PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>10 578</b>	<b>20 634</b>	<b>10 056</b>
Produits sur opération de gestion		70 401	70 401
Produits sur opération en capital	210 005	353 021	143 016
Reprise sur provisions	0	258 215	258 215
Reprise sur prov. Dép. Actif Circulant			0
<b>TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>210 005</b>	<b>681 637</b>	<b>471 632</b>
Transfert de Charges de Fonctionnement	363 957	270 763	-93 194
<b>TOTAL TRANSFERT DES CHARGES</b>	<b>363 957</b>	<b>270 763</b>	<b>-93 194</b>
Fonds dédiés		111 542	
DEFICIT			0
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>10 461 206</b>	<b>11 794 147</b>	<b>1 221 399</b>

## COMPTES BUDGETAIRES PREVISIONNELS 2024 - 2025

CHARGES	Réalisé	Prévisionnel	Prévisionnel
INTITULES	2023	2024	2025
Achats	616 682	559 690	570 884
Charges Externes	4 100 392	3 867 743	3 945 098
Dons aux Adhérents	92 559	94 411	96 299
Dons Divers	500	510	520
Impôts , Taxes et Assimilés	478 270	473 831	483 308
Salaires et Traitements	2 894 544	2 826 966	2 883 505
Charges Sociales	1 165 924	1 153 742	1 176 817
Dotations aux amortissements des immos	1 174 787	1 210 659	1 234 872
Dotations aux prov. dépréc. actif circulant	64 372	65 659	66 972
Dotations aux Prov. Risques et Charges	26 005	8 855	9 032
Autres Charges	36 881		0
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>10 650 916</b>	<b>10 262 066</b>	<b>10 467 307</b>
Coût des MAD payé	541 475	552 304	563 350
<b>TOTAL</b>	<b>541 475</b>	<b>552 304</b>	<b>563 350</b>
Intérêts et Charges Assimilés	79 295	86 919	88 657
Charges Nettes s/cessions Valeurs Mobilières	0		
Dotations aux Provisions	21 067		
<b>TOTAL CHARGES FINANCIERES</b>	<b>100 362</b>	<b>86 919</b>	<b>88 657</b>
Charges Exceptionnelles (gestion)	31 249		
Charges Exceptionnelles (capital)	298 513		
Dotations Exceptionnelles Amort. et Provisions	0		
<b>TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>329 762</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Fonds dédiés	103 500	103 500	105 570
Impôts sur les bénéfices	166	1 523	1 553
EXCEDENT	67 968	1 994	2 034
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>11 794 149</b>	<b>11 008 306</b>	<b>11 228 472</b>

## COMPTES BUDGETAIRES PREVISIONNELS 2024-2025

PRODUITS	Réalisé	Prévisionnel	Prévisionnel
INTITULES	2023	2024	2025
Produits de Fonctionnement	8 102 473	7 823 467	7 979 936
Rembours. d'avance sur séjours et repas	0		0
Cotisations Adhérents	1 176 779	1 200 314	1 224 320
Subventions de Fonctionnement	707 421	719 420	733 808
Cotisations et Dons Bienfaiteurs	41 508	42 338	43 185
Reprise sur Provisions	139 784	40 145	40 948
Autres Produits	131	0	0
<b>TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>10 168 096</b>	<b>9 825 684</b>	<b>10 022 198</b>
Remb. des MAD reçu	541 475	552 304	563 350
<b>TOTAL</b>	<b>541 475</b>	<b>552 304</b>	<b>563 350</b>
Autres Intérêts et Produits Assimilés	20 634	21 047	21 468
Produits Nets s/cessions Valeurs Mobilières	0	0	0
Reprise sur provisions	0		
<b>TOTAL PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>20 634</b>	<b>21 047</b>	<b>21 468</b>
Produits sur opération de gestion	70 401	4 000	4 080
Produits sur opération en capital	353 021	210 042	214 243
Reprise sur provisions	258 215	0	0
Reprise sur prov. Dép. Actif Circulant	0		
<b>TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>681 637</b>	<b>214 042</b>	<b>218 323</b>
Transfert de Charges de Fonctionnement	270 763	283 677	289 351
<b>TOTAL TRANSFERT DES CHARGES</b>	<b>270 763</b>	<b>283 677</b>	<b>289 351</b>
Fonds dédiés	111 542	111 553	113 784
DEFICIT			
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>11 794 147</b>	<b>11 008 307</b>	<b>11 228 473</b>



## COMPTES DE L'EXERCICE 2023

\* \* \*

A.N.A.S.

*18 QUAI POLANGIS  
94340 JOINVILLE-LE-PONT*

*Exercice clos le 31/12/2023*

**CABINET BENZONI**

Groupe d'Expertise Comptable - Siège Social

7 Quai Rouget de Lisle - 03100 Montluçon

Tél : +33 (0)4 70 03 88 50

E-mail : [montlucon@cabinetbenzoni.com](mailto:montlucon@cabinetbenzoni.com)

Site Web : [www.cabinetbenzoni.com](http://www.cabinetbenzoni.com)

Numéro SIRET : 421 245 325 00038

## Bilan Actif

		31/12/2023			31/12/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement	445 182	309 030	136 152	181 536
	Concessions brevets droits similaires	79 009	48 027	30 982	42 602
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles	24 356		24 356	24 356
	Avances et acomptes	740		740	29 409
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	7 577 676		7 577 676	7 577 676
	Constructions	32 458 504	13 144 535	19 313 968	17 299 848
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	3 343 631	2 802 089	541 542	416 185
	Autres immobilisations corporelles	3 868 853	3 337 369	531 483	306 597
	Immobilisations grevées de droits				
	Immobilisations en cours	1 043 926		1 043 926	727 219
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
Autres participations	67 534		67 534	67 534	
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés	5 000		5 000	5 000	
Prêts	164 595	142 204	22 392	54 413	
Autres immobilisations financières	3 322		3 322	3 322	
	<b>TOTAL ( I )</b>	<b>49 082 329</b>	<b>19 783 255</b>	<b>29 299 074</b>	<b>26 735 697</b>
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements	530		530	1 921
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	1 441		1 441	3 480
	Avances et Acomptes versés sur commandes	13 277		13 277	17 419
	CREANCES (3)				
	Créances usagers et comptes rattachés	328 677	233 103	95 573	83 151
	Autres créances	378 225		378 225	584 526
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITES	3 580 105		3 580 105	2 704 656	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	137 701		137 701	77 185
	<b>TOTAL ( II )</b>	<b>4 439 956</b>	<b>233 103</b>	<b>4 206 853</b>	<b>3 472 338</b>
	Frais d'émission d'emprunt à étaler ( III )	123 234		123 234	132 089
	Primes de remboursement des obligations ( IV ) Ecart de conversion actif ( V )				
	<b>TOTAL ACTIF ( I à VI )</b>	<b>53 645 519</b>	<b>20 016 358</b>	<b>33 629 161</b>	<b>30 340 124</b>
(1) dont droit au bail					
(2) dont à moins d'un an				57 735	
(3) dont à plus d'un an					
ENGAGEMENTS RECUS					
Legs nets à réaliser : - acceptés par les organes statutairement compétents				- autorisés par l'organisme de tutelle	
Dons en nature restant à vendre					

## Bilan Passif

		31/12/2023	31/12/2022
Fonds associatifs	Fonds propres		
	Fonds associatifs sans droit de reprise	4 119 760	4 035 316
	Dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables		
	Ecart de réévaluation		
	Réserves		
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	67 968	84 444
	Total des fonds propres	4 187 728	4 119 760
	Autres fonds associatifs		
	Fonds associatifs avec droit de reprise		
- Apports			
- Legs et donations			
- Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables			
Résultats sous contrôle de tiers financeurs			
Droits des propriétaires			
Ecart de réévaluation	18 317 248	18 317 248	
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	1 396 277	1 270 784	
Provisions réglementées			
Total des autres fonds associatifs	19 713 525	19 588 032	
Total des fonds associatifs	23 901 253	23 707 792	
Provisions			
Provisions pour risques	484 814	554 206	
Provisions pour charges		33 975	
Total des provisions	484 814	588 180	
Fonds dédiés			
Sur subventions de fonctionnement			
Sur dons manuels affectés	3 312	11 354	
Sur legs et donations affectés			
Total des fonds dédiés	3 312	11 354	
DETTES (1)			
DETTES FINANCIERES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	7 438 074	4 640 534	
Emprunts et dettes financières divers	5 825	6 475	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		500	
DETTES D'EXPLOITATION			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	476 314	394 892	
Dettes fiscales et sociales	898 673	718 590	
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	276 752	27 576	
Produits constatés d'avance	144 145	244 231	
Total des dettes	9 239 783	6 032 798	
Ecart de conversion passif			
TOTAL PASSIF	33 629 161	30 340 124	
Résultat de l'exercice exprimé en centimes	67 967,73	84 443,63	
(1) Dont à moins d'un an	3 114 851	6 032 298	
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	1 095 470	546 359	
ENGAGEMENTS DONNES			

## Compte de Résultat

		31/12/2023	31/12/2022
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises, de produits fabriqués	3 682 915	2 888 593
	Prestations de services	5 461 494	5 189 295
	Productions stockée		
	Production immobilisée	176 351	46 268
	Subventions d'exploitation	1 248 896	1 530 890
	Dons		
	Cotisations		
	Legs et donations		
	Autres produits de gestion courante	131	415
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges	410 547	583 803
	Autres produits		
Total des produits d'exploitation	10 980 334	10 239 264	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats	613 252	524 453
	Variation de stock	3 429	(276)
	Autres achats et charges externes	4 734 926	4 350 119
	Impôts, taxes et versements assimilés	478 270	417 431
	Rémunération du personnel	2 894 544	2 607 874
	Charges sociales	1 165 924	1 011 362
	Subventions accordées par l'association		
	Dotation aux amortissements et dépréciations	1 248 014	1 299 608
	Dotation aux provisions	17 150	69 984
	Autres charges	36 881	17 842
Total des charges d'exploitation	11 192 391	10 298 398	
1 - RESULTAT COURANT NON FINANCIER		(212 057)	(59 134)
Charges financières	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Intérêts et produits financiers	20 634	10 374
	Dotation aux amortissements et aux dépréciations	21 067	14 641
	Intérêts et charges financières	79 295	58 081
	2 - RESULTAT FINANCIER	(79 727)	(62 348)
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT ( 1 + 2 )		(291 784)	(121 482)
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels	681 638	240 343
	Charges exceptionnelles	329 762	118 526
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL		351 876	121 816
Impôts sur les sociétés	Impôts sur les sociétés	166	165
	(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	111 542	95 628
	(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées	103 500	11 354
TOTAL DES PRODUITS		11 794 148	10 585 608
TOTAL DES CHARGES		11 726 180	10 501 164
EXCEDENT ou DEFICIT		67 968	84 444
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	PRODUITS		
	Bénévolat		
	Prestations en nature		
	Dons en nature		
	CHARGES		
	Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services			
Personnel bénévole			

## Détail de l'Actif

	01/01/2023 31/12/2023	12 mois	01/01/2022 31/12/2022	12 mois	Variations	%
<b>TOTAL II - Actif Immobilisé NET</b>	<b>29 299 074</b>	<b>87,12</b>	<b>26 735 697</b>	<b>88,12</b>	<b>2 563 377</b>	<b>9,59</b>
Frais de développement	136 152	0,40	181 536	0,60	(45 384)	-25,00
FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPP AMORTIS. FRAIS RECHERCHE & DEV	445 182 (309 030)	1,32 -0,92	445 182 (263 646)	1,47 -0,87	(45 384)	-17,21
Concessions brevets et droits similaires	30 982	0,09	42 602	0,14	(11 620)	-27,28
CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIR AMORTIS. CONCESS. & DROITS SIM	79 009 (48 027)	0,23 -0,14	73 876 (31 274)	0,24 -0,10	5 134 (16 753)	6,95 -53,57
Autres immobilisations incorporelles	24 356	0,07	24 356	0,08		
AUTRES IMMOBILISAT. INCORPOREL	24 356	0,07	24 356	0,08		
Avances et acomptes versés sur immob. incorporelles	740		29 409	0,10	(28 669)	-97,48
ACOMPTES SUR IMMOBILISAT	740		29 409	0,10	(28 669)	-97,48
Terrains	7 577 676	22,53	7 577 676	24,98		
TERRAINS NUS	508 484	1,51	508 484	1,68		
TERRAINS AMENAGES	7 069 192	21,02	7 069 192	23,30		
Constructions	19 313 968	57,43	17 299 848	57,02	2 014 120	11,64
BATIMENTS	9 953 884	29,60	9 953 884	32,81		
CONSTRUCTIONS LEGERES	39 362	0,12	39 362	0,13		
GROS OEUVRE	7 852 678	23,35	7 675 303	25,30	177 375	2,31
FACADES	1 126 078	3,35	1 126 078	3,71		
INS GENERALES TECHNIQUES	5 982 639	17,79	4 611 583	15,20	1 371 056	29,73
AGENCEMENTS	2 389 055	7,10	1 928 178	6,36	460 877	23,90
INSTALLATIONS GENERALES	849 443	2,53	711 930	2,35	137 512	19,32
GROS OEUVRE SUR SOL AUTRUI	1 865 803	5,55	1 865 803	6,15		
FACADES S/ SOL AUTRUI	427 569	1,27	427 569	1,41		
INST GENE TECH S/ SOL AUTRUI	917 683	2,73	733 653	2,42	184 030	25,08
AGENCEMENTS S/SOL AUTRUI	1 054 311	3,14	881 999	2,91	172 312	19,54
DEPRECIATION GO			(227 225)	-0,75	227 225	100,00
DEPRECIATION IGT			(30 354)	-0,10	30 354	100,00
DEPRECIATION AGENCEMENTS			(636)		636	100,00
AMORTIS. CONSTRUCTIONS	(4 459 984)	-13,26	(4 307 376)	-14,20	(152 608)	-3,54
AMORT CONSTRUCTIONS LEGERES	(34 254)	-0,10	(33 414)	-0,11	(840)	-2,51
AMORT GROS OEUVRE	(2 358 403)	-7,01	(2 269 792)	-7,48	(88 611)	-3,90
AMORT FACADES	(693 748)	-2,06	(663 659)	-2,19	(30 089)	-4,53
AMORT IGT	(1 717 300)	-5,11	(1 510 492)	-4,98	(206 807)	-13,69
AMORT AGENCEMENTS	(1 440 524)	-4,28	(1 350 210)	-4,45	(90 314)	-6,69
AMORTIS. AGENCEMENTS CONSTRUCT	(427 664)	-1,27	(373 941)	-1,23	(53 723)	-14,37
AMORT GROS OEUVRE S/SOL AUTRUI	(513 366)	-1,53	(482 749)	-1,59	(30 617)	-6,34
AMORT FACADES S/SOL AUTRUI	(289 472)	-0,86	(276 507)	-0,91	(12 965)	-4,69
AMORT IGT S/SOL AUTRUI	(553 626)	-1,65	(507 174)	-1,67	(46 452)	-9,16
AMORT AGENCEMENT S/SOL AUTRUI	(656 194)	-1,95	(621 964)	-2,05	(34 229)	-5,50
Installations techniques, matériel et outillage	541 542	1,61	416 185	1,37	125 357	30,12
FLOTTE	89 355	0,27	89 355	0,29		
INSTALLATIONS TECHNIQUES	1 765 214	5,25	1 641 680	5,41	123 534	7,52
MATERIEL ET OUTILLAGE	1 489 063	4,43	1 468 100	4,84	20 962	1,43
AMORT FLOTTE	(88 867)	-0,26	(88 540)	-0,29	(327)	-0,37
AMORT INST TECHNIQUE	(1 533 848)	-4,56	(1 504 628)	-4,96	(29 220)	-1,94
AMORT MATERIEL ET OUTILLAGE	(1 179 375)	-3,51	(1 189 782)	-3,92	10 407	0,87
Autres immobilisations corporelles	531 483	1,58	306 597	1,01	224 886	73,35
INSTAL. GALES, AGENCT, AMENAGT.	2 330 944	6,93	2 274 057	7,50	56 887	2,50
MATERIEL DE TRANSPORT	318 160	0,95	248 763	0,82	69 397	27,90
MATERIEL DE BUREAU	396 140	1,18	400 662	1,32	(4 522)	-1,13
MOBILIER	823 609	2,45	725 145	2,39	98 464	13,58

## Détail de l'Actif

	01/01/2023 31/12/2023	12 mois	01/01/2022 31/12/2022	12 mois	Variations	%
AMORTIS. INSTAL. GALES, AGENCT	(2 250 051)	-6,69	(2 238 997)	-7,38	(11 054)	-0,49
AMORTIS. MATERIEL DE TRANSPORT	(212 516)	-0,63	(214 444)	-0,71	1 928	0,90
AMORTIS. MATER. BUREAU ET INFOR	(344 734)	-1,03	(360 380)	-1,19	15 646	4,34
AMORTIS. MOBILIER	(530 068)	-1,58	(528 209)	-1,74	(1 858)	-0,35
Immobilisations corporelles en cours	1 043 926	3,10	727 219	2,40	316 707	43,55
IMMOBILISAT. CORPORELLES EN CO	1 043 926	3,10	727 219	2,40	316 707	43,55
Autres participations	67 534	0,20	67 534	0,22		
TITRES DE PARTICIPATION	67 534	0,20	67 534	0,22		
Autres titres immobilisés	5 000	0,01	5 000	0,02		
AUTRES TITRES	5 000	0,01	5 000	0,02		
Prêts	22 392	0,07	54 413	0,18	(32 021)	-58,85
PRETS SECOURS +1 AN	164 595	0,49	175 550	0,58	(10 954)	-6,24
DEPRECIATIONS PRETS SECOURS	(142 204)	-0,42	(121 137)	-0,40	(21 067)	-17,39
Autres immobilisations financières	3 322	0,01	3 322	0,01		
DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS	3 322	0,01	3 322	0,01		
<b>TOTAL III - Actif Circulant NET</b>	<b>4 206 853</b>	<b>12,51</b>	<b>3 472 338</b>	<b>11,44</b>	<b>734 514</b>	<b>21,15</b>
Matières premières, approvisionnements	530		1 921	0,01	(1 391)	-72,40
STOCKS MATIERES PREMIERES	530		1 921	0,01	(1 391)	-72,40
Marchandises	1 441		3 480	0,01	(2 039)	-58,58
STOCKS DE MARCHANDISES	1 441		3 480	0,01	(2 039)	-58,58
Avances & acomptes versés sur commandes	13 277	0,04	17 419	0,06	(4 142)	-23,78
FOURNISSEURS - ACOMPTE S/COMM	13 277	0,04	17 419	0,06	(4 142)	-23,78
Créances clients, usagers et comptes rattachés	95 573	0,28	83 151	0,27	12 422	14,94
Collectif clients débiteurs			6 870	0,02	(6 870)	-100,0
ADHERENTS SECOURS	15 312	0,05	29 479	0,10	(14 166)	-48,06
ADHERENTS COTISATIONS	64 372	0,19	19 267	0,06	45 105	234,10
MUTUELLES	79 726	0,24	46 764	0,15	32 963	70,49
CREANCES ARTICLE 58	168 731	0,50	168 731	0,56		
CLIENTS - FACTURES A ETABLIR	535		39		496	N/S
DEPRECIATIONS COMPTES CLIENTS	(64 372)	-0,19	(19 267)	-0,06	(45 105)	-234,1
DEPRECIATION CREANCE ART 58	(168 731)	-0,50	(168 731)	-0,56		
Autres créances	378 225	1,12	584 526	1,93	(206 302)	-35,29
FOURNISSEURS - RRR A OBTENIR	5 503	0,02	6 894	0,02	(1 391)	-20,18
PERSONNEL - AVANCES ET ACOMPTE	825		2 364	0,01	(1 539)	-65,10
PERSONNEL - PRODUITS A RECEVOI			55		(55)	-100,0
INDEMNITES JOURNALIERES	208				208	
CHARGES SOCIALES - PRODUITS A	6 466	0,02	10 387	0,03	(3 921)	-37,75
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	45 557	0,14	25 000	0,08	20 557	82,23
TVA DEDUCTIBLE			120		(120)	-100,0
TVA DEDUCTIBLE S/IMMOBILISATIO						-100,0
TVA COLLECTEE						-100,0
TVA COLLECTEE			84		(84)	-100,0
REGULARISATION DE TVA			284		(284)	-100,0
TVA SUR FACTURES NON PARVENUES			1 811	0,01	(1 811)	-100,0
MEDAILLES PORTE CLES	1 080		1 152		(72)	-6,25
DIVERS D'ATTENTE			566		(566)	-100,0
AVANCES	6 572	0,02	6 572	0,02		
REFACTURATION TG	2 796	0,01			2 796	

## Détail de l'Actif

	01/01/2023 31/12/2023	12 mois	01/01/2022 31/12/2022	12 mois	Variations	%
REFACTURATION CENTRES			4 800	0,02	(4 800)	-100,0
DIVERS - PRODUITS A RECEVOIR	142 143	0,42	521 733	1,72	(379 590)	-72,76
PAR CPAM NOTIF DAF	80 727	0,24			80 727	
PAR CPAM NOTIF MIG AC	83 669	0,25			83 669	
COMPTE GENERAL D'ATTENTE	2 678	0,01	2 678	0,01		
RESEAU JEUNES			28		(28)	-100,0
<b>Disponibilités</b>	<b>3 580 105</b>	<b>10,65</b>	<b>2 704 656</b>	<b>8,91</b>	<b>875 449</b>	<b>32,37</b>
CREDIT MUT CHARENTON CENT	738		10 041	0,03	(9 303)	-92,65
BANQUE SOLIDARITE	9 236	0,03			9 236	
CREDIT MUTUEL	1 398 841	4,16	559 338	1,84	839 503	150,09
CM BIENFAITEURS	306				306	
BRED	11 073	0,03	10 891	0,04	182	1,67
CREDIT COOPERATIF	386 958	1,15	980 341	3,23	(593 383)	-60,53
CREDIT MUTUEL LOCHES	20 533	0,06	20 555	0,07	(22)	-0,11
CREDIT MUTUEL RESERVES STATUTA	361 355	1,07	355 475	1,17	5 880	1,65
CREDIT MUTUEL LIVRET	1 384 395	4,12	760 462	2,51	623 934	82,05
CAISSE SIEGE+ACCUEIL	1 781	0,01	2 221	0,01	(441)	-19,83
CAISSE CENTRES	4 071	0,01	4 515	0,01	(443)	-9,82
REGIE D'AVANCES ET ACCREDITIFS	817		817			
<b>Charges constatées d'avance</b>	<b>137 701</b>	<b>0,41</b>	<b>77 185</b>	<b>0,25</b>	<b>60 516</b>	<b>78,40</b>
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	137 701	0,41	77 185	0,25	60 516	78,40
<b>Charges à répartir sur plusieurs exercices</b>	<b>123 234</b>	<b>0,37</b>	<b>132 089</b>	<b>0,44</b>	<b>(8 855)</b>	<b>-6,70</b>
Charges à répartir plus.exerc.	123 234	0,37	132 089	0,44	(8 855)	-6,70
<b>TOTAL DU BILAN ACTIF</b>	<b>33 629 161</b>	<b>100,00</b>	<b>30 340 124</b>	<b>100,00</b>	<b>3 289 037</b>	<b>10,84</b>

## Détail du Passif

	01/01/2023 31/12/2023	12 mois	01/01/2022 31/12/2022	12 mois	Variations	%
<b>TOTAL I - Total des fonds associatifs</b>	<b>23 901 253</b>	<b>71,07</b>	<b>23 707 792</b>	<b>78,14</b>	<b>193 461</b>	<b>0,82</b>
Total des fonds propres	4 187 728	12,45	4 119 760	13,58	67 968	1,65
Fonds associatif sans droit de reprise	4 119 760	12,25	4 035 316	13,30	84 444	2,09
FONDS ASSOCIATIFS	2 873 123	8,54	2 797 124	9,22	75 999	2,72
FONDS STATUTAIRES	356 271	1,06	347 826	1,15	8 444	2,43
DONS ET LEGS	701 811	2,09	701 811	2,31		
DONS ET LEGS IMMOBILIERS	188 555	0,56	188 555	0,62		
Excédent ou déficit de l'exercice	67 968	0,20	84 444	0,28	(16 476)	-19,51
<b>Total des autres fonds associatifs</b>	<b>19 713 525</b>	<b>58,62</b>	<b>19 588 032</b>	<b>64,56</b>	<b>125 493</b>	<b>0,64</b>
Ecarts de réévaluation sur biens avec droit de reprise	18 317 248	54,47	18 317 248	60,37		
ECART DE REEVALUATION LIBRE	18 317 248	54,47	18 317 248	60,37		
Subventions d'investissement	1 396 277	4,15	1 270 784	4,19	125 493	9,88
SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT	2 573 229	7,65	2 310 726	7,62	262 503	11,36
SUBVENTION INVESTISSEMENT SIEGE/COURBAT PISCINE	57 959	0,17			57 959	
SUBVENTIONS INSCRITES AU C/R	(1 231 692)	-3,66	(1 039 942)	-3,43	(191 749)	-18,44
REPRISE SUBVENTION SIEGE PISCINE	(3 220)	-0,01			(3 220)	
<b>TOTAL III - Total des Provisions</b>	<b>484 814</b>	<b>1,44</b>	<b>588 180</b>	<b>1,94</b>	<b>(103 367)</b>	<b>-17,57</b>
Provisions pour risques	484 814	1,44	554 206	1,83	(69 392)	-12,52
PROVISIONS POUR CHARGES	484 814	1,44	554 206	1,83	(69 392)	-12,52
Provisions pour charges			33 975	0,11	(33 975)	-100,0
PROVISIONS INDEM FIN CARRIERE			33 975	0,11	(33 975)	-100,0
<b>TOTAL II - Total des fonds reportés et dédiés</b>	<b>3 312</b>	<b>0,01</b>	<b>11 354</b>	<b>0,04</b>	<b>(8 042)</b>	<b>-70,83</b>
Fonds dédiés sur contributions fin. d'autres organismes	3 312	0,01	11 354	0,04	(8 042)	-70,83
FONDS DEDIES S/DONS MANUELS AF	3 312	0,01	11 354	0,04	(8 042)	-70,83
<b>TOTAL IV - Total des dettes</b>	<b>9 239 783</b>	<b>27,48</b>	<b>6 032 798</b>	<b>19,88</b>	<b>3 206 985</b>	<b>53,16</b>
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	7 438 074	22,12	4 640 534	15,30	2 797 541	60,28
EMPRUNTS AUPRES ETABL. DE CRED	1 312 492	3,90	1 293 099	4,26	19 393	1,50
EMPRUNT TG/5M_	3 453 313	10,27	990 693	3,27	2 462 620	248,58
EMPRUNT TG/ARCACHON	1 503 552	4,47	1 597 006	5,26	(93 454)	-5,85
CM ECHEANCES REPORTEES	73 247	0,22	213 376	0,70	(140 130)	-65,67
CM PIVOT	1 095 470	3,26	546 359	1,80	549 111	100,50
Emprunts et dettes financières divers	5 825	0,02	6 475	0,02	(650)	-10,04
DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS	5 825	0,02	6 475	0,02	(650)	-10,04
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			500		(500)	-100,0
CLIENTS - ACOMPTE SUR COMMAND			500		(500)	-100,0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	476 314	1,42	394 892	1,30	81 421	20,62
Collectif fournisseurs créditeurs	122 068	0,36	104 434	0,34	17 634	16,89
FOURNISSEURS - RETENUE DE GARA	980				980	
FOURNISSEURS FACT NON PARVENUE			290 458	0,96	(290 458)	-100,0
FOURNISSEURS - FACT. NON PARVE	353 265	1,05			353 265	
Dettes fiscales et sociales	898 673	2,67	718 590	2,37	180 082	25,06

## Détail du Passif

	01/01/2023 31/12/2023	12 mois	01/01/2022 31/12/2022	12 mois	Variations	%
PERSONNEL - REMUNERATIONS DUES	1 807	0,01			1 807	
SALARIE D'ATTENTE			3 201	0,01	(3 201)	-100,0
PERSONNEL - OPPOSITIONS	507				507	
DETTES PROVIS. PR CONGES A PAY	120 275	0,36	108 266	0,36	12 009	11,09
PERSONNEL - AUTRES CHARGES A P	25 024	0,07	57 265	0,19	(32 241)	-56,30
PERSONNEL-IJSS OU PRIME A VERS	3 612	0,01	2 944	0,01	669	22,72
PERSONNEL-PROV PRIME PRECARITE	25 176	0,07	1 949	0,01	23 227	N/S
RAPPEL DE SALAIRES CAP			22 947	0,08	(22 947)	-100,0
INDEMNITES JOURNALIERES			46		(46)	-100,0
CONGES A PAYER	59 357	0,18	75 211	0,25	(15 853)	-21,08
URSSAF	108 403	0,32	101 173	0,33	7 230	7,15
CAISSE MUTUELLE	5 744	0,02	20 127	0,07	(14 383)	-71,46
RETRAITE COMPLEMENTAIRE	35 681	0,11	39 354	0,13	(3 673)	-9,33
RETRAITE RAFP	2 685	0,01			2 685	
RETRAITE PENSION CIVILE	6 261	0,02			6 261	
SNM PREVOYANCE	32 281	0,10	8 533	0,03	23 748	278,32
CONSEIL D'ETABLISSEMENT	6 322	0,02	5 066	0,02	1 256	24,78
TAXE FORMAT PRO A PAYER	13 188	0,04	10 748	0,04	2 440	22,70
TAXE EFFORT CONSTRUCTION A PAY	7 472	0,02	6 420	0,02	1 052	16,38
CHARGES SOCIALES S/CONGES A PA	81 033	0,24	82 781	0,27	(1 748)	-2,11
CHARGES SOCIALES - CHARGES A P	6 985	0,02	23 318	0,08	(16 333)	-70,05
CHARGES SOCIALES-PRIME PRECARI	3 337	0,01	779		2 558	328,16
CPAM-AVANCE T2 COVID	58 234	0,17	58 234	0,19		
PRELEVEMENTS A LA SOURCE (IR)	9 054	0,03	6 573	0,02	2 481	37,75
TVA A DECAISSER			754		(754)	-100,0
TAXE SUR SALAIRES	235 641	0,70	40 168	0,13	195 473	486,63
FORMATION CONTINUE	3 632	0,01	4 351	0,01	(719)	-16,53
COTIS DEF D'INV OBLIG CONST.	106		106			
TAXE APPRENTISSAGE	694		747		(53)	-7,09
ETAT - AUTRES CHARGES A PAYER	42 392	0,13	37 278	0,12	5 114	13,72
ETAT-CHARGES A PAYER	2 687	0,01			2 687	
ETAT-CHARGES S/PRIME PRECARITE	1 085		253		831	328,16
<b>Autres dettes</b>	<b>276 752</b>	<b>0,82</b>	<b>27 576</b>	<b>0,09</b>	<b>249 175</b>	<b>903,58</b>
COMPTE LIAISON SIEGE	28		28			
COLLECTIFS CLIENT	60				60	
ANAS SOLIDARITE	9 866	0,03	9 933	0,03	(67)	-0,68
TAXES SEJOURS	11 088	0,03	3 642	0,01	7 446	204,42
URSSAF EXO COVID			5 726	0,02	(5 726)	-100,0
PRODUITS A RECEVOIR TG	1 175				1 175	
REFACTURATION INTER CENTRES	528				528	
REFACTURATION INTER CENTRES			467		(467)	-100,0
PAR/CAP TG A CENTRES			999		(999)	-100,0
DIVERS - CHARGES A PAYER	253 715	0,75	6 781	0,02	246 934	N/S
RESEAU JEUNES	292				292	
<b>Produits constatés d'avance</b>	<b>144 145</b>	<b>0,43</b>	<b>244 231</b>	<b>0,80</b>	<b>(100 085)</b>	<b>-40,98</b>
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	144 145	0,43	244 231	0,80	(100 085)	-40,98
<b>Total du passif</b>	<b>33 629 161</b>	<b>100,00</b>	<b>30 340 124</b>	<b>100,00</b>	<b>3 289 037</b>	<b>10,84</b>

## Détail du compte de résultat

	01/01/2023 31/12/2023	12 mois	01/01/2022 31/12/2022	12 mois	Variations	%
<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>10 980 334</b>	<b>100,00</b>	<b>10 239 264</b>	<b>100,00</b>	<b>741 070</b>	<b>7,24</b>
Ventes de marchandises, de produits fabriqués	3 682 915	33,54	2 888 593	28,21	794 322	27,50
70119000 HEBERGEMENT RETENUE CAUTION	13 620	0,12			13 620	
70120000 HEBERGEMENT FRAIS ANNULATION	2 150	0,02			2 150	
70120100 HEBERGEMENT ANIMAL DE COMPAGNIE	3 706	0,03			3 706	
70120200 HEBERGEMENT SECOURS	24 390	0,22			24 390	
70120300 HEBERGEMENT PARCELLES	108 540	0,99			108 540	
70120400 HEBERGEMENT PENSION	358 186	3,26			358 186	
70120500 HEBERGEMENT APPARTEMENTS	93 550	0,85			93 550	
70120600 HEBERGEMENT CAMPING CAR	130 808	1,19			130 808	
70120700 HEBERGEMENT BUNGALOWS	1 106 509	10,08			1 106 509	
70120800 HEBERGEMENT MOBIL HOME	419 843	3,82			419 843	
70120900 HEBERGEMENT EMPLACEMENT	69 683	0,63			69 683	
70121000 ACTIVITE VACANCES ADHERENTS			2 213 110	21,61	(2 213 110)	-100,00
70121100 HEBERGEMENT STUDIO	246 992	2,25	140 913	1,38	106 079	75,28
70121200 RECETTES STAGE APP			36 720	0,36	(36 720)	-100,00
70121400 HIVERNAGE	1 839	0,02			1 839	
70131000 RESTAURATION SNACK	79 646	0,73			79 646	
70131100 RESTAURATION RESTAURANT	72 793	0,66			72 793	
70131200 REPAS ET BOISSONS NA 10%	141 354	1,29	189 393	1,85	(48 039)	-25,36
70131300 RESTAURATION REPAS GROUPE	72 580	0,66			72 580	
70131400 BAR BOISSONS CHAUDES	3 248	0,03			3 248	
70131500 BAR SOFT	23 469	0,21			23 469	
70131600 BAR EAUX	272				272	
70131700 BAR VINS	14 199	0,13			14 199	
70131800 BAR SPIRITUEUX	13 883	0,13			13 883	
70131900 BAR COCKTAILS	27 102	0,25			27 102	
70132000 BAR APERITIFS	135 983	1,24			135 983	
70140000 COLONIES SEJOURS	354 267	3,23	308 457	3,01	45 811	14,85
70141000 COLONIES SEJOURS BAFA	30 189	0,27			30 189	
70141100 COLONIES-SEJOURS MI	41 889	0,38			41 889	
70141200 COLONIES-SEJOURS STAGE	81 153	0,74			81 153	
70141300 COLONIES TRANSPORTS REFACTURES	11 070	0,10			11 070	
<b>Prestations de services</b>	<b>5 461 494</b>	<b>49,74</b>	<b>5 189 295</b>	<b>50,68</b>	<b>272 199</b>	<b>5,25</b>
70621000 DOTATION GLOBALE	2 837 641	25,84	2 452 481	23,95	385 160	15,70
70623000 DOTATION MODULE ACTIVITEE	316 622	2,88	310 956	3,04	5 666	1,82
70624000 DOTATION IFAQ	5 160	0,05	31 292	0,31	(26 132)	-83,51
70631400 PART MUTUELLES 20%	68 428	0,62	51 363	0,50	17 065	33,22
70637000 FORFAIT JOURNALIER	363 400	3,31	339 760	3,32	23 640	6,96
70638000 FORFAIT JOURN.BLESSE SERV	2 484	0,02	5 832	0,06	(3 349)	-57,41
70800000 PRODUITS DES ACTIVITES ANNEXES	1 510	0,01	602	0,01	909	151,00
70801000 VENTES DISTRIBUTEURS	2 394	0,02	2 299	0,02	95	4,14
70801100 EPICERIE ALIMENTATION	2 073	0,02			2 073	
70801200 EPICERIE PDT ENTRETIEN	13				13	
70801300 EPICERIE BOULANGERIE	8 896	0,08			8 896	
70801900 DIVERS LOCATION SALLES	920	0,01			920	
70802000 DIVERS-JETONS DE LAVAGE	4 105	0,04	68		4 036	N/S
70802100 DIVERS-MENAGE	475				475	
70802200 DIVERS-LOCATIONS DIVERSES	21 425	0,20			21 425	
70802300 DIVERS-LOCATION LINGE	2 631	0,02			2 631	
70803000 PRODUITS TELEVISION	9 688	0,09	10 865	0,11	(1 177)	-10,83
70805000 VENTE T SHIRT _ CASQUETTES	10		48		(38)	-79,17
70807000 ACHATS 1ER NECESSITE-COVID	49		108		(59)	-54,60
70808000 VENTES OEUFS	156		117		39	33,62
70809000 VENTES MOBILIER OCCASION	130		189		(59)	-31,22
70809100 VENTES BOIS			5 895	0,06	(5 895)	-100,00
70809200 VENTES GOBELET	96		111		(15)	-13,51
70810000 RETENUE NOURRITURE DU PERSONNE	8 658	0,08	9 642	0,09	(984)	-10,20
70812000 RETENUE LOGEMENT PERSONNEL			3 432	0,03	(3 432)	-100,00
70820100 RECETTES DEGRADATION	200				200	

## Détail du compte de résultat

		01/01/2023	12	01/01/2022	12	Variations		%
		31/12/2023	mois	31/12/2022	mois			
70823100	DIVERS-AFFRANCHISSEMENT	61				61		
70824000	CHAMBRES PARTICULIERES	232 520	2,12	227 320	2,22	5 200	2,29	
70825000	ESPACE FAMILLE	2 652	0,02	1 336	0,01	1 316	98,47	
70825100	VINERIE			147		(147)	-100,00	
70840000	MISE A DISPOSITION DE PERSONNE			1 703	0,02	(1 703)	-100,00	
70880000	BOUTIQUE BILLETTERIE	75 353	0,69	280 234	2,74	(204 880)	-73,11	
70880100	BOUTIQUE GOODIES	5 721	0,05			5 721		
70880200	BOUTIQUE TEXTILE	2 560	0,02			2 560		
70881000	BOISSONS ALCOOLISEES 20%	35 459	0,32	167 322	1,63	(131 863)	-78,81	
70881300	ACTIVITES FOYER COLOMBES	17 281	0,16	14 614	0,14	2 667	18,25	
70881800	ACTIVITES FOYER GARCHES	97 037	0,88	93 024	0,91	4 013	4,31	
75410100	COTISATIONS ADHERENT	1 176 779	10,72	1 012 609	9,89	164 170	16,21	
75410200	COTISATIONS&DONS BIENFAITEURS	41 508	0,38	19 280	0,19	22 228	115,29	
75410300	AUTRES DONS	17 667	0,16	56 098	0,55	(38 430)	-68,51	
75630000	QP COTISATIONS DEPARTEMENTS	99 735	0,91	90 550	0,88	9 184	10,14	
Production immobilisée		176 351	1,61	46 268	0,45	130 083	281,15	
72200000	PRODUCTION IMMOBILISEE CORPORE	176 351	1,61	46 268	0,45	130 083	281,15	
Subventions d'exploitation		1 248 896	11,37	1 530 890	14,95	(281 994)	-18,42	
75820000	SUBVENTION MAD	541 475	4,93	804 971	7,86	(263 497)	-32,73	
74000000	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	599 921	5,46	702 779	6,86	(102 857)	-14,64	
74710000	SUBVENTION FIR ARS	94 000	0,86	15 640	0,15	78 360	501,02	
74720000	SUBVENTION JARDIN&SANTE	13 500	0,12	7 500	0,07	6 000	80,00	
Autres produits de gestion courante		131		415		(284)	-68,39	
75800000	PRODUITS DIVERS GESTION COURAN	131		415		(284)	-68,39	
Reprises sur amts, dép, prov et transferts de charges		410 547	3,74	583 803	5,70	(173 256)	-29,68	
78150000	REPRIS.S/PROVIS.RISQUES & CHAR	120 517	1,10	218 568	2,13	(98 051)	-44,86	
78174000	REPRIS.S/PROV.DEPREC. CREANCES	19 267	0,18	1 380	0,01	17 887	N/S	
79100000	TRANSFERT DE CHARGES D'EXPLOIT	199 415	1,82	267 598	2,61	(68 183)	-25,48	
79110000	RBT ASSURANCE			3 399	0,03	(3 399)	-100,00	
79110100	REMBOURSEMENT FORMATION UNIFAF	18 156	0,17	15 357	0,15	2 799	18,22	
79120000	REMBOURSEMENT IJ	20 580	0,19	41 746	0,41	(21 166)	-50,70	
79121000	REMBOURSEMENT IJ AGRR	14 600	0,13	22 035	0,22	(7 435)	-33,74	
79140000	TRANSFERT AFFECTANT EBE	18 013	0,16	13 721	0,13	4 292	31,28	
<b>Total des charges d'exploitation</b>		<b>11 192 391</b>	<b>101,93</b>	<b>10 298 398</b>	<b>100,58</b>	<b>893 993</b>	<b>8,68</b>	
Achats		613 252	5,59	524 453	5,12	88 800	16,93	
60707000	ACHATS 1ER NECESSITE PATIENTS	17		229		(212)	-92,79	
60710000	ACHATS BOISSON	2 679	0,02	11 543	0,11	(8 864)	-76,79	
60720000	BOISSONS FOYER	121 150	1,10	81 734	0,80	39 416	48,22	
60110000	DENREES ALIMENTAIRES	444 849	4,05	332 348	3,25	112 501	33,85	
60112000	DENREES ALIMENTAIRES COLONIE			53 366	0,52	(53 366)	-100,00	
60210000	ACHATS DE MATIERES CONSOMMABLE	2 156	0,02	1 868	0,02	288	15,39	
60211000	MEDICAMENTS AMM HORS LISTE	9 802	0,09	9 552	0,09	250	2,62	
60212000	MEDICAMENTS AMM LISTE	21 582	0,20	22 104	0,22	(521)	-2,36	
60221000	DISPOSITIFS MEDICAUX, PANSEMENT	11 018	0,10	11 708	0,11	(691)	-5,90	
Variation de stock		3 429	0,03	(276)		3 706	N/S	
60370000	VARIAT. STOCKS MARCHANDISES	2 039	0,02	(3 480)	-0,03	5 519	158,58	
60310000	VARIAT. STOCKS MAT. PREMIERES/	1 391	0,01	3 204	0,03	(1 813)	-56,59	
Autres achats et charges externes		4 734 926	43,12	4 350 119	42,48	384 807	8,85	
60500000	ACHATS MATERIEL ET TRAVAUX	176 351	1,61	46 268	0,45	130 083	281,15	
60611000	FOURNITURES ELECTRICITE	500 801	4,56	296 111	2,89	204 690	69,13	
60612000	FOURNITURES EAU	89 062	0,81	97 549	0,95	(8 487)	-8,70	
60612100	EAU ASSAINISSEMENT PISCINE			6 133	0,06	(6 133)	-100,00	
60613000	FOURNITURES GAZ	174 890	1,59	63 675	0,62	111 214	174,66	

## Détail du compte de résultat

		01/01/2023	12	01/01/2022	12	Variations		%
		31/12/2023	mois	31/12/2022	mois			
60614000	FOURNITURES CARBURANT	31 512	0,29	25 623	0,25	5 889		22,98
60614100	CARBURANT FLOTTE	1 015	0,01			1 015		
60614400	CARBURANT COLONIE			4 475	0,04	(4 475)		-100,00
60619000	FOURNITURES ATELIERS EQUITHERA			6 497	0,06	(6 497)		-100,00
60621000	PHARMACIE	1 303	0,01	447		857		191,81
60621100	PHARMACIE COLONIE			1 164	0,01	(1 164)		-100,00
60622000	PETIT MATERIEL MEDICAL			5 824	0,06	(5 824)		-100,00
60624200	FUEL DOMESTIQUE			111 772	1,09	(111 772)		-100,00
60624300	GAZ BOUTEILLE ET CITERNE	18 612	0,17	18 454	0,18	158		0,86
60625000	ACHATS T SHIRTS _ CASQU.			17		(17)		-100,00
60625100	PETIT MATERIEL HOTELIER	82 118	0,75	57 611	0,56	24 507		42,54
60625200	HABILLEMENT	2 931	0,03	2 983	0,03	(53)		-1,76
60625300	PROD. ENTRETIEN			11 734	0,11	(11 734)		-100,00
60625400	ACHAT PROD INVEST DU QUOTIDIEN			327		(327)		-100,00
60626000	CARBURANT			4 154	0,04	(4 154)		-100,00
60631000	FOURNITURES D'ENTRETIEN	49 206	0,45	22 271	0,22	26 934		120,94
60631100	FOURN. ENTRTIEN COLONIE			2 164	0,02	(2 164)		-100,00
60631200	FOURNITURE ENTRETIEN PISCINE	16 282	0,15	4 744	0,05	11 539		243,23
60632000	FOURNITURES PETIT MATERIEL	66 233	0,60	58 810	0,57	7 423		12,62
60632100	FOURN. JARDINS ESPACESVERTS	4 644	0,04	1 441	0,01	3 203		222,34
60640000	ACHATS FOURNITURES ADMINISTRAT	17 710	0,16	15 957	0,16	1 753		10,99
60640100	FOURN. ADMINISTRATIVES COLONIE			403		(403)		-100,00
60641000	MATERIEL INFORMATIQUE	9 780	0,09	6 863	0,07	2 917		42,50
60641100	MATERIEL INFORMATIQUE COLONIE			545	0,01	(545)		-100,00
60670000	FOURNITURES DE LOISIRS			555	0,01	(555)		-100,00
60675000	FOURNITURES ATELIER	31 902	0,29	508		31 394		N/S
60680700	ACHAT BOUTIQUE	3 113	0,03			3 113		
60681000	ACHAT ACTIVITES	194 013	1,77	21 703	0,21	172 309		793,93
60681500	ACHAT ACTIVITES COLONIE			76 787	0,75	(76 787)		-100,00
60681700	ACHAT ACTIVITE FOYER COLOMBES	8 304	0,08	6 670	0,07	1 634		24,50
60682100	ACHAT ACTIVITE FOYER GARCHE	68 778	0,63	80 460	0,79	(11 682)		-14,52
61100000	AUTRES CHARGES EXTERNES	3 398	0,03	761	0,01	2 637		346,49
61112000	IMAGERIE MEDICALE	723	0,01	723	0,01	1		0,09
61113000	LABORATOIRES	4 838	0,04	5 062	0,05	(224)		-4,42
61115000	CONSULT SPECIALISEES	2 989	0,03	1 860	0,02	1 129		60,69
61116000	DIETETIQUE			9 960	0,10	(9 960)		-100,00
61118000	AUTRES PREST MEDICALES			9 817	0,10	(9 817)		-100,00
61118100	PS ATELIER DIETETIQUE	11 541	0,11			11 541		
61118200	PS ATELIER EQUITATION	15 689	0,14			15 689		
61118300	PS ATELIER MEDIATION ANIMALE	1 296	0,01			1 296		
61119000	ATELIER EQUITHERAPIE			15 028	0,15	(15 028)		-100,00
61120000	PRESTATIONS PHARMACIES	127 854	1,16	113 126	1,10	14 728		13,02
61320000	LOCATIONS IMMOBILIERES	40 204	0,37	41 377	0,40	(1 172)		-2,83
61350000	LOCATIONS MOBILIERES	79 723	0,73	60 038	0,59	19 685		32,79
61351000	LOCATIONS VEHICULES	33 690	0,31	13 215	0,13	20 475		154,93
61351100	LOCATIONS VEHICULES COLONIE			13 332	0,13	(13 332)		-100,00
61400000	CHARGES LOCATIVES & COPROPRIET	240				240		
61410000	CHARGES CO PROPRIETE MURAT			1 338	0,01	(1 338)		-100,00
61520000	ENTRETIEN IMMOBILIER	91 985	0,84	101 641	0,99	(9 656)		-9,50
61520100	ENTRETIEN IMMOBILIER COLO			1 145	0,01	(1 145)		-100,00
61521000	ENTRETIEN ESPACES VERTS	141 919	1,29	98 451	0,96	43 469		44,15
61521200	ENTRETIEN PISCINE	9 502	0,09	9 905	0,10	(403)		-4,07
61522000	ENTRETIEN REP PATURAGE	1 957	0,02			1 957		
61523000	ENTRETIEN VOIES/RESEAUX	2 032	0,02	4 888	0,05	(2 856)		-58,43
61525100	ENTRETIEN REP MAT ET OUTILLAGE	7 654	0,07			7 654		
61530000	ENTRETIEN VEHICULE	25 421	0,23	9 484	0,09	15 938		168,05
61533000	ENTRETIEN VEHICULE COLONIE			35		(35)		-100,00
61550000	ENTRETIEN MAT ET OUTILLAGE	18 556	0,17	25 493	0,25	(6 937)		-27,21
61550100	ENTRETIEN MAT ET OUTILLAGE COL			599	0,01	(599)		-100,00
61551000	ENTRETIEN DU MATERIEL INFORMAT	14 955	0,14	3 190	0,03	11 765		368,79
61553000	ENTRETIEN DU MATERIEL DE BUREA			524	0,01	(524)		-100,00
61560000	MAINTENANCE	229 138	2,09	187 728	1,83	41 411		22,06
61561000	MAINTENANCE COLONIE			4 479	0,04	(4 479)		-100,00

## Détail du compte de résultat

		01/01/2023 31/12/2023	12 mois	01/01/2022 31/12/2022	12 mois	Variations	%
61610000	ASSURANCE RC ET IMMEUBLES	76 311	0,69	67 733	0,66	8 578	12,67
61613000	ASSURANCE MURAT			88		(88)	-100,00
61630000	ASSURANCE MATERIEL DE TRANSPOR	18 432	0,17	16 655	0,16	1 777	10,67
61680000	PRIMES D'ASSURANCE RESPONSAB.	3 442	0,03	3 441	0,03		0,01
61810000	DOCUMENTATION GENERALE	2 704	0,02	2 697	0,03	7	0,27
61830000	DOCUMENTATION TECHNIQUE	1 904	0,02	1 953	0,02	(50)	-2,53
61840000	FRAIS ANIMATION	17 059	0,16	8 852	0,09	8 207	92,71
61860000	FRAIS FORMATION	8 543	0,08	4 098	0,04	4 445	108,47
61891000	ABNT CANAL +	293		920	0,01	(627)	-68,17
62100000	PERSONNEL EXTERIEUR ANAS	147 797	1,35	97 056	0,95	50 741	52,28
62110000	PERSONNEL EXTERIEUR	3 241	0,03	16 965	0,17	(13 724)	-80,90
62120000	COUTS DES MAD	541 475	4,93	804 971	7,86	(263 497)	-32,73
62210000	RETROCESSION	4 641	0,04			4 641	
62260000	HONORAIRES MEDECIN	42 733	0,39	489		42 244	N/S
62261000	HONORAIRES PS FINANCE	116 110	1,06	124 403	1,21	(8 293)	-6,67
62262000	HONORAIRES AVOCAT	58 945	0,54	86 062	0,84	(27 117)	-31,51
62263000	AUTRES HONORAIRES	17 734	0,16	22 211	0,22	(4 477)	-20,16
62270000	FRAIS D'ACTES ET CONTENTIEUX	789	0,01	814	0,01	(25)	-3,08
62310000	ANNONCES ET INSERTIONS	23 614	0,22	38 660	0,38	(15 046)	-38,92
62340000	CADEAUX A LA CLIENTELE	1 580	0,01	4 199	0,04	(2 619)	-62,37
62360000	CATALOGUES ET IMPRIMES	401		1 678	0,02	(1 277)	-76,09
62370000	PUBLICATIONS	92 314	0,84	129 787	1,27	(37 473)	-28,87
62371000	ROUTAGE	45 478	0,41	18 635	0,18	26 843	144,05
62381000	DONS AUX ADHERENTS	92 559	0,84	58 311	0,57	34 248	58,73
62381100	AUTRES OEUVRES SOCIALES	500		20		480	N/S
62382000	COTISATIONS ET POURBOIRES	508		657	0,01	(149)	-22,74
62410000	TRANSPORTS SUR ACHATS	3 458	0,03	357		3 101	867,80
62430000	TRANSPORTS PATIENTS	9 839	0,09			9 839	
62510000	VOYAGES ET DEPLACEMENTS	98 517	0,90	80 285	0,78	18 232	22,71
62560000	MISSIONS	1 928	0,02	380		1 548	407,29
62561000	MISSIONS COLO	5 134	0,05	5 078	0,05	56	1,11
62561100	MISSION RESEAU ALPHA	1 341	0,01	309		1 032	333,50
62562200	MISSIONS COLO			7 977	0,08	(7 977)	-100,00
62562500	MISSION FORMATION ANAS	21 427	0,20	30 801	0,30	(9 374)	-30,43
62563000	MISSION ECOLES	25 586	0,23	15 542	0,15	10 044	64,62
62564000	MISSIONS DIRECTEURS	4 608	0,04	11 328	0,11	(6 720)	-59,32
62570000	RECEPTIONS	62 379	0,57	43 832	0,43	18 547	42,31
62571000	RECEPTIONS COLO			1 078	0,01	(1 078)	-100,00
62630000	FRAIS AFFRANCHISSEMENT	19 249	0,18	16 356	0,16	2 893	17,69
62631000	FRAIS AFFRANCHISSEMENT COLO			263		(263)	-100,00
62650000	TELEPHONE	53 498	0,49	43 175	0,42	10 324	23,91
62700000	FRAIS BANCAIRE	26 331	0,24	19 634	0,19	6 697	34,11
62710000	FRAIS BANCAIRES COLO			64		(64)	-100,00
62720000	COMMISSIONS SUR EMPRUNTS	82		132 827	1,30	(132 745)	-99,94
62811000	SECTIONS DEPARTEMENTALES ACTIF	97 776	0,89	89 118	0,87	8 658	9,72
62812000	SECTIONS DEPARTEMENTALES BIENF	1 958	0,02	1 433	0,01	526	36,68
62813000	BLANCHISSERIE	38 039	0,35	35 057	0,34	2 982	8,50
62820000	ALIMENTATION A L'EXT	315 772	2,88	283 209	2,77	32 563	11,50
62830000	NETTOYAGE	5 314	0,05	1 469	0,01	3 845	261,80
62840000	PS EXTERIEUR INFORMATIQUE	4 218	0,04			4 218	
62850000	FRAIS STATUTAIRES CA	18 407	0,17	42 043	0,41	(23 636)	-56,22
62853000	FRAIS STATUTAIRES AG	103 122	0,94	84 720	0,83	18 402	21,72
62856000	RECONNAISSANCE MEDAILLES	72		978	0,01	(906)	-92,64
62860000	FRAIS DE FONCTIONNEMENT	60 224	0,55	76 782	0,75	(16 559)	-21,57
62880000	CHARGES EXTERNES DIVERSES	7 734	0,07	7 421	0,07	313	4,22
62880100	CHARGES EXTERNES COLO			137		(137)	-100,00
62881000	SACEM	14 815	0,13	11 969	0,12	2 846	23,77
62884000	TRAITEMENTS DECHETS MEDIC	1 127	0,01	1 245	0,01	(118)	-9,50
Impôts, taxes, versements assimilés		478 270	4,36	417 431	4,08	60 838	14,57
63110000	TAXE SUR LES SALAIRES	239 670	2,18	182 929	1,79	56 742	31,02
63111000	TAXE SALAIRES MEDECINS			25 387	0,25	(25 387)	-100,00
63120000	TAXE APPRENTISSAGE	602	0,01	620	0,01	(18)	-2,92

## Détail du compte de résultat

		01/01/2023 31/12/2023	12 mois	01/01/2022 31/12/2022	12 mois	Variations	%
63330000	FORMATION CONTINUE (ORGANISME)	51 850	0,47	41 914	0,41	9 937	23,71
63331000	FORMATION CONTINUE MEDICAL			4 541	0,04	(4 541)	-100,00
63340000	EFFORT DE CONSTRUCTION	12 269	0,11	9 065	0,09	3 204	35,35
63341000	EFFORT CONSTRUCTION MEDICAL			994	0,01	(994)	-100,00
63381000	CONTRIBUTION OETH NON MEDICAL	2 150	0,02	4 339	0,04	(2 189)	-50,45
63382000	CHGES FISC S/SAL A PAYER	(2 597)	-0,02	(1 240)	-0,01	(1 356)	-109,33
63382100	CHGES FISC S/SAL MED A PAYER	(922)	-0,01	(204)		(718)	-351,55
63382200	LE COURBAT	(1 936)	-0,02			(1 936)	
63382700	CHGES FISC S/PRIME A PAYER	324		(1 022)	-0,01	1 346	131,65
63382710	LE COURBAT	296				296	
63382720	LE COURBAT	212				212	
63510000	AUTRES IMPOTS	33 329	0,30	17 921	0,18	15 408	85,97
63512000	TAXES FONCIERES	98 327	0,90	92 421	0,90	5 906	6,39
63513000	AUTRES IMPOTS LOCAUX	38 226	0,35	34 894	0,34	3 332	9,55
63520000	TVA NON RECUPERABLES	3 911	0,04			3 911	
63580000	AUTRES IMPOTS AUTO	1 063	0,01	795	0,01	269	33,80
63780000	TAXES DIVERSES FLOTTE	1 495	0,01	4 079	0,04	(2 584)	-63,35
Rémunération du personnel		2 894 544	26,36	2 607 874	25,47	286 670	10,99
64110000	SALAIRES APPOINTEMENTS	2 520 672	22,96	2 467 329	24,10	53 343	2,16
64111000	INDEMNITES JOURNALIERES	232 115	2,11	44 713	0,44	187 402	419,12
64115000	INDEMNITE RUPTURE	14 599	0,13			14 599	
64120000	CONGES PAYES	(3 844)	-0,04	(5 780)	-0,06	1 936	33,50
64130000	PRIMES ET GRATIFICATIONS	76 157	0,69	62 974	0,62	13 183	20,93
64140000	INDEMNITES ET AVANTAGES DIVERS	53 265	0,49	39 861	0,39	13 404	33,63
64141000	CHOMAGE PARTIEL	1 580	0,01	153		1 427	930,19
64141100	INDEMNITE LICENCIEMENT			5 097	0,05	(5 097)	-100,00
64142000	PROV PRIMES PRECARITE			(6 474)	-0,06	6 474	100,00
Charges sociales		1 165 924	10,62	1 011 362	9,88	154 562	15,28
64510000	COTISATIONS A L'URSSAF	562 911	5,13	489 208	4,78	73 702	15,07
64511000	COTISATIONS URSSAF MEDICAL	60 810	0,55	56 196	0,55	4 614	8,21
64512000	URSSAF EXO COVID			(2 908)	-0,03	2 908	100,00
64520000	COTIS MUTUELLE	9 154	0,08	8 066	0,08	1 088	13,49
64530000	COTISATIONS RETRAITE	290 827	2,65	268 290	2,62	22 537	8,40
64540000	COTISATIONS POLE EMPLOI	69 897	0,64	59 874	0,58	10 024	16,74
64550000	CHARGES SOCIALES S/CONGES PAYE	(14 210)	-0,13	3 790	0,04	(18 000)	-474,91
64580000	COTISATIONS AUTRES ORGANISM. S	(1 408)	-0,01	(1 094)	-0,01	(314)	-28,69
64581000	SNM PREVOYANCE	92 441	0,84	68 768	0,67	23 673	34,42
64700000	AUTRES CHARGES SOCIALES	239		624	0,01	(385)	-61,66
64720000	VERSEMENT CE	36 971	0,34	27 188	0,27	9 783	35,98
64721000	VERSEMENT CE MEDICAL			3 203	0,03	(3 203)	-100,00
64750000	MEDECINE DU TRAVAIL ET PHARMAC	11 253	0,10	8 540	0,08	2 713	31,77
64760000	CARTES DE TRANSPORT	925	0,01	1 278	0,01	(353)	-27,64
64780000	STAGES FORMATION PERFECTIONNEM	18 954	0,17	449		18 505	N/S
64870000	STAGE FORMATION	27 158	0,25	19 889	0,19	7 269	36,55
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		1 248 014	11,37	1 299 608	12,69	(51 595)	-3,97
68111000	DOT. AMORT. S/IMMOBIL. INCORPO	62 137	0,57	61 662	0,60	476	0,77
68112000	DAP COSNTRUCTIONS	900 847	8,20	797 257	7,79	103 590	12,99
68113000	DAP INST TECHNIQUE ET MAT	104 151	0,95	80 842	0,79	23 309	28,83
68114000	DAP AUTRES IMMOS CORPORELLES	107 652	0,98	82 366	0,80	25 286	30,70
68120000	DOT. AMORT. CH. EXPLOIT. A REP	8 855	0,08			8 855	
68162000	DOT. PROV. S/IMMOBIL. CORPOREL			258 215	2,52	(258 215)	-100,00
68174000	DOT. PROV. DEP. CREANCES ADHER	64 372	0,59	19 267	0,19	45 105	234,10
Dotations aux provisions		17 150	0,16	69 984	0,68	(52 834)	-75,49
68150000	DOT. PROV. RISQUES & CH. EXPLO	17 150	0,16	69 984	0,68	(52 834)	-75,49
Autres charges		36 881	0,34	17 842	0,17	19 039	106,71
65410000	PERTES SUR CREANCES ANTERIEURE	17 448	0,16	16 308	0,16	1 140	6,99
65440000	PERTES SUR COTISATIONS ADHEREN	19 267	0,18	1 380	0,01	17 887	N/S

## Détail du compte de résultat

	01/01/2023 31/12/2023	12 mois	01/01/2022 31/12/2022	12 mois	Variations	%
65800000 CHARGES DIVERSES GESTION COURA		167		155	12	7,55
<b>RESULTAT COURANT NON FINANCIER</b>		(212 057) -1,93		(59 134) -0,58	(152 923)	-258,61
<b>RESULTAT FINANCIER</b>		(79 727) -0,73		(62 348) -0,61	(17 379)	-27,87
Intérêts et produits financiers		20 634 0,19		10 374 0,10	10 261	98,91
76100000 AUTRES PRODUITS FINANCIERS		8 826 0,08		1 873 0,02	6 953	371,17
76880000 PRODUIT FI FRAIS PREL COTIS		11 808 0,11		8 500 0,08	3 308	38,91
Dotation aux amortissements et provisions		21 067 0,19		14 641 0,14	6 426	43,89
68650000 DOT DEPRECIATION PRET SECOURS		21 067 0,19			21 067	
68662000 DOT. PROV. DEPREC. PRETS ADHER				14 641 0,14	(14 641)	-100,00
Intérêts et charges financières		79 295 0,72		58 081 0,57	21 214	36,53
66100000 INTERETS EMPRUNTS		79 295 0,72		58 081 0,57	21 214	36,53
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>		(291 784) -2,66		(121 482) -1,19	(170 302)	-140,19
Produits exceptionnels		681 638 6,21		240 343 2,35	441 295	183,61
77180000 DONS EXCEPTIONNELS ANAS		4 685 0,04		3 237 0,03	1 448	44,74
77200000 PRODUITS DES EXERCICES ANTERIE		30 123 0,27		7 657 0,07	22 467	293,43
77520000 PROD CESSIONS ACTIFS - IMMO CO		111 450 1,01		20 738 0,20	90 712	437,42
77700000 QUOTE-PART DES SUBVENTIONS VIR		241 571 2,20		204 372 2,00	37 200	18,20
77800000 PRODUITS EXCEPTIONNELS DIVERS		35 593 0,32		4 340 0,04	31 253	720,19
78710000 REPRISE PROVISION DEPRECIATION		258 215 2,35			258 215	
Charges exceptionnelles		329 762 3,00		118 526 1,16	211 236	178,22
67120000 PENALITES ET AMENDES		357			357	
67200000 CHARGES SUR EXERCICES ANTERIEU		12 847 0,12		771 0,01	12 076	N/S
67500000 VALEURS COMPT. ELEMENTS ACTIF		56		16 601 0,16	(16 545)	-99,66
67510000 VNC ACTIFS CEDES - IMMO INCORP				15 153 0,15	(15 153)	-100,00
67520000 VNC ACTIFS CEDES - IMMO CORPOR		298 457 2,72			298 457	
67800000 AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES		18 045 0,16		86 002 0,84	(67 957)	-79,02
<b>Résultat exceptionnel</b>		351 876 3,20		121 816 1,19	230 060	188,86
Impôts sur les sociétés		166		165	1	0,61
69500000 IMPOTS SUR LES BENEFICES		166		165	1	0,61
Report des ressources non utilisées des exercices antérie		111 542 1,02		95 628 0,93	15 914	16,64
78900000 REPRISE FONDS DEDIES CENTRES		542			542	
78940000 REPRISE FONDS DEDIES COURBAT		111 000 1,01		95 628 0,93	15 372	16,07
Engagements à réaliser sur ressources affectées		103 500 0,94		11 354 0,11	92 146	811,57
68940000 FDS RESTANT A ENGAGER		103 500 0,94		7 500 0,07	96 000	N/S
68950000 ENGAGEMENTS A REALISER S/DONS				3 854 0,04	(3 854)	-100,00
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		11 794 148 107,41		10 585 608 103,38	1 208 540	11,42
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		11 726 180 106,79		10 501 164 102,56	1 225 016	11,67
<b>Excédent ou déficit de l'exercice</b>		67 968 0,62		84 444 0,82	(16 476)	-19,51
Contributions volontaires en nature						
Charges des contributions volontaires en nature						

## Détail du compte de résultat

	01/01/2023 31/12/2023	12 mois	01/01/2022 31/12/2022	12 mois	Variations	%
<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>10 980 334</b>	<b>100,00</b>	<b>10 239 264</b>	<b>100,00</b>	<b>741 070</b>	<b>7,24</b>
Ventes de marchandises, de produits fabriqués	3 682 915	33,54	2 888 593	28,21	794 322	27,50
HEBERGEMENT RETENUE CAUTION	13 620	0,12			13 620	
HEBERGEMENT FRAIS ANNULATION	2 150	0,02			2 150	
HEBERGEMENT ANIMAL DE COMPAGNIE	3 706	0,03			3 706	
HEBERGEMENT SECOURS	24 390	0,22			24 390	
HEBERGEMENT PARCELLES	108 540	0,99			108 540	
HEBERGEMENT PENSION	358 186	3,26			358 186	
HEBERGEMENT APPARTEMENTS	93 550	0,85			93 550	
HEBERGEMENT CAMPING CAR	130 808	1,19			130 808	
HEBERGEMENT BUNGALOWS	1 106 509	10,08			1 106 509	
HEBERGEMENT MOBIL HOME	419 843	3,82			419 843	
HEBERGEMENT EMPLACEMENT	69 683	0,63			69 683	
ACTIVITE VACANCES ADHERENTS			2 213 110	21,61	(2 213 110)	-100,0
HEBERGEMENT STUDIO	246 992	2,25	140 913	1,38	106 079	75,28
RECETTES STAGE APP			36 720	0,36	(36 720)	-100,0
HIVERNAGE	1 839	0,02			1 839	
RESTAURATION SNACK	79 646	0,73			79 646	
RESTAURATION RESTAURANT	72 793	0,66			72 793	
REPAS ET BOISSONS NA 10%	141 354	1,29	189 393	1,85	(48 039)	-25,36
RESTAURATION REPAS GROUPE	72 580	0,66			72 580	
BAR BOISSONS CHAUDES	3 248	0,03			3 248	
BAR SOFT	23 469	0,21			23 469	
BAR EAUX	272				272	
BAR VINS	14 199	0,13			14 199	
BAR SPIRITUEUX	13 883	0,13			13 883	
BAR COCKTAILS	27 102	0,25			27 102	
BAR APERITIFS	135 983	1,24			135 983	
COLONIES SEJOURS	354 267	3,23	308 457	3,01	45 811	14,85
COLONIES SEJOURS BAFA	30 189	0,27			30 189	
COLONIES-SEJOURS MI	41 889	0,38			41 889	
COLONIES-SEJOURS STAGE	81 153	0,74			81 153	
COLONIES TRANSPORTS REFACTURES	11 070	0,10			11 070	
Prestations de services	5 461 494	49,74	5 189 295	50,68	272 199	5,25
DOTATION GLOBALE	2 837 641	25,84	2 452 481	23,95	385 160	15,70
DOTATION MODULE ACTIVITEE	316 622	2,88	310 956	3,04	5 666	1,82
DOTATION IFAQ	5 160	0,05	31 292	0,31	(26 132)	-83,51
PART MUTUELLES 20%	68 428	0,62	51 363	0,50	17 065	33,22
FORFAIT JOURNALIER	363 400	3,31	339 760	3,32	23 640	6,96
FORFAIT JOURN. BLESSE SERV	2 484	0,02	5 832	0,06	(3 349)	-57,41
PRODUITS DES ACTIVITES ANNEXES	1 510	0,01	602	0,01	909	151,00
VENTES DISTRIBUTEURS	2 394	0,02	2 299	0,02	95	4,14
EPICERIE ALIMENTATION	2 073	0,02			2 073	
EPICERIE PDT ENTRETIEN	13				13	
EPICERIE BOULANGERIE	8 896	0,08			8 896	
DIVERS LOCATION SALLES	920	0,01			920	
DIVERS-JETONS DE LAVAGE	4 105	0,04	68		4 036	N/S
DIVERS-MENAGE	475				475	
DIVERS-LOCATIONS DIVERSES	21 425	0,20			21 425	
DIVERS-LOCATION LINGE	2 631	0,02			2 631	
PRODUITS TELEVISION	9 688	0,09	10 865	0,11	(1 177)	-10,83
VENTE T SHIRT _ CASQUETTES	10		48		(38)	-79,17
ACHATS 1ER NECESSITE-COVID	49		108		(59)	-54,60
VENTES OEUFS	156		117		39	33,62
VENTES MOBILIER OCCASION	130		189		(59)	-31,22
VENTES BOIS			5 895	0,06	(5 895)	-100,0
VENTES GOBELET	96		111		(15)	-13,51
RETENUE NOURRIURE DU PERSONNE	8 658	0,08	9 642	0,09	(984)	-10,20
RETENUE LOGEMENT PERSONNEL			3 432	0,03	(3 432)	-100,0
RECETTES DEGRADATION	200				200	

## Détail du compte de résultat

	01/01/2023 31/12/2023	12 mois	01/01/2022 31/12/2022	12 mois	Variations	%
DIVERS-AFFRANCHISSEMENT		61			61	
CHAMBRES PARTICULIERES	232 520	2,12	227 320	2,22	5 200	2,29
ESPACE FAMILLE	2 652	0,02	1 336	0,01	1 316	98,47
VINERIE			147		(147)	-100,0
MISE A DISPOSITION DE PERSONNE			1 703	0,02	(1 703)	-100,0
BOUTIQUE BILLETERIE	75 353	0,69	280 234	2,74	(204 880)	-73,11
BOUTIQUE GOODIES	5 721	0,05			5 721	
BOUTIQUE TEXTILE	2 560	0,02			2 560	
BOISSONS ALCOOLISEES 20%	35 459	0,32	167 322	1,63	(131 863)	-78,81
ACTIVITES FOYER COLOMBES	17 281	0,16	14 614	0,14	2 667	18,25
ACTIVITES FOYER GARCHES	97 037	0,88	93 024	0,91	4 013	4,31
COTISATIONS ADHERENT	1 176 779	10,72	1 012 609	9,89	164 170	16,21
COTISATIONS&DONS BIENFAITEURS	41 508	0,38	19 280	0,19	22 228	115,29
AUTRES DONS	17 667	0,16	56 098	0,55	(38 430)	-68,51
QP COTISATIONS DEPARTEMENTS	99 735	0,91	90 550	0,88	9 184	10,14
<b>Production immobilisée</b>	<b>176 351</b>	<b>1,61</b>	<b>46 268</b>	<b>0,45</b>	<b>130 083</b>	<b>281,15</b>
PRODUCTION IMMOBILISEE CORPORE	176 351	1,61	46 268	0,45	130 083	281,15
<b>Subventions d'exploitation</b>	<b>1 248 896</b>	<b>11,37</b>	<b>1 530 890</b>	<b>14,95</b>	<b>(281 994)</b>	<b>-18,42</b>
SUBVENTION MAD	541 475	4,93	804 971	7,86	(263 497)	-32,73
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	599 921	5,46	702 779	6,86	(102 857)	-14,64
SUBVENTION FIR ARS	94 000	0,86	15 640	0,15	78 360	501,02
SUBVENTION JARDIN&SANTE	13 500	0,12	7 500	0,07	6 000	80,00
<b>Autres produits de gestion courante</b>	<b>131</b>		<b>415</b>		<b>(284)</b>	<b>-68,39</b>
PRODUITS DIVERS GESTION COURAN	131		415		(284)	-68,39
<b>Reprises sur amts, dép, prov et transferts de charges</b>	<b>410 547</b>	<b>3,74</b>	<b>583 803</b>	<b>5,70</b>	<b>(173 256)</b>	<b>-29,68</b>
REPRIS.S./PROVIS.RISQUES & CHAR	120 517	1,10	218 568	2,13	(98 051)	-44,86
REPRIS.S./PROV.DEPREC. CREANCES	19 267	0,18	1 380	0,01	17 887	N/S
TRANSFERT DE CHARGES D'EXPLOIT	199 415	1,82	267 598	2,61	(68 183)	-25,48
RBT ASSURANCE			3 399	0,03	(3 399)	-100,0
REMBOURSEMENT FORMATION UNIFAF	18 156	0,17	15 357	0,15	2 799	18,22
REMBOURSEMENT IJ	20 580	0,19	41 746	0,41	(21 166)	-50,70
REMBOURSEMENT IJ AGRR	14 600	0,13	22 035	0,22	(7 435)	-33,74
TRANSFERT AFFECTANT EBE	18 013	0,16	13 721	0,13	4 292	31,28
<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>11 192 391</b>	<b>101,93</b>	<b>10 298 398</b>	<b>100,58</b>	<b>893 993</b>	<b>8,68</b>
<b>Achats</b>	<b>613 252</b>	<b>5,59</b>	<b>524 453</b>	<b>5,12</b>	<b>88 800</b>	<b>16,93</b>
ACHATS 1ER NECESSITE PATIENTS	17		229		(212)	-92,79
ACHATS BOISSON	2 679	0,02	11 543	0,11	(8 864)	-76,79
BOISSONS FOYER	121 150	1,10	81 734	0,80	39 416	48,22
DENREES ALIMENTAIRES	444 849	4,05	332 348	3,25	112 501	33,85
DENREES ALIMENTAIRES COLONIE			53 366	0,52	(53 366)	-100,0
ACHATS DE MATIERES CONSOMMABLE	2 156	0,02	1 868	0,02	288	15,39
MEDICAMENTS AMM HORS LISTE	9 802	0,09	9 552	0,09	250	2,62
MEDICAMENTS AMM LISTE	21 582	0,20	22 104	0,22	(521)	-2,36
DISPOSITIFS MEDICAUX, PANSEMENT	11 018	0,10	11 708	0,11	(691)	-5,90
<b>Variation de stock</b>	<b>3 429</b>	<b>0,03</b>	<b>(276)</b>		<b>3 706</b>	<b>N/S</b>
VARIAT. STOCKS MARCHANDISES	2 039	0,02	(3 480)	-0,03	5 519	158,58
VARIAT. STOCKS MAT. PREMIERES/	1 391	0,01	3 204	0,03	(1 813)	-56,59
<b>Autres achats et charges externes</b>	<b>4 734 926</b>	<b>43,12</b>	<b>4 350 119</b>	<b>42,48</b>	<b>384 807</b>	<b>8,85</b>
ACHATS MATERIEL ET TRAVAUX	176 351	1,61	46 268	0,45	130 083	281,15
FOURNITURES ELECTRICITE	500 801	4,56	296 111	2,89	204 690	69,13
FOURNITURES EAU	89 062	0,81	97 549	0,95	(8 487)	-8,70

## Détail du compte de résultat

	01/01/2023 31/12/2023	12 mois	01/01/2022 31/12/2022	12 mois	Variations	%
EAU ASSAINISSEMENT PISCINE			6 133	0,06	(6 133)	-100,0
FOURNITURES GAZ	174 890	1,59	63 675	0,62	111 214	174,66
FOURNITURES CARBURANT	31 512	0,29	25 623	0,25	5 889	22,98
CARBURANT FLOTTE	1 015	0,01			1 015	
CARBURANT COLONIE			4 475	0,04	(4 475)	-100,0
FOURNITURES ATELIERS EQUITHERA			6 497	0,06	(6 497)	-100,0
PHARMACIE	1 303	0,01	447		857	191,81
PHARMACIE COLONIE			1 164	0,01	(1 164)	-100,0
PETIT MATERIEL MEDICAL			5 824	0,06	(5 824)	-100,0
FUEL DOMESTIQUE			111 772	1,09	(111 772)	-100,0
GAZ BOUTEILLE ET CITERNE	18 612	0,17	18 454	0,18	158	0,86
ACHATS T SHIRTS _ CASQU.			17		(17)	-100,0
PETIT MATERIEL HOTELIER	82 118	0,75	57 611	0,56	24 507	42,54
HABILLEMENT	2 931	0,03	2 983	0,03	(53)	-1,76
PROD. ENTRETIEN			11 734	0,11	(11 734)	-100,0
ACHAT PROD INVEST DU QUOTIDIEN			327		(327)	-100,0
CARBURANT			4 154	0,04	(4 154)	-100,0
FOURNITURES D'ENTRETIEN	49 206	0,45	22 271	0,22	26 934	120,94
FOURN. ENTRTIEN COLONIE			2 164	0,02	(2 164)	-100,0
FOURNITURE ENTRETIEN PISCINE	16 282	0,15	4 744	0,05	11 539	243,23
FOURNITURES PETIT MATERIEL	66 233	0,60	58 810	0,57	7 423	12,62
FOURN. JARDINS ESPACESVERTS	4 644	0,04	1 441	0,01	3 203	222,34
ACHATS FOURNITURES ADMINISTRAT	17 710	0,16	15 957	0,16	1 753	10,99
FOURN. ADMINISTRATIVES COLONIE			403		(403)	-100,0
MATERIEL INFORMATIQUE	9 780	0,09	6 863	0,07	2 917	42,50
MATERIEL INFORMATIQUE COLONIE			545	0,01	(545)	-100,0
FOURNITURES DE LOISIRS			555	0,01	(555)	-100,0
FOURNITURES ATELIER	31 902	0,29	508		31 394	N/S
ACHAT BOUTIQUE	3 113	0,03			3 113	
ACHAT ACTIVITES	194 013	1,77	21 703	0,21	172 309	793,93
ACHAT ACTIVITES COLONIE			76 787	0,75	(76 787)	-100,0
ACHAT ACTIVITE FOYER COLOMBES	8 304	0,08	6 670	0,07	1 634	24,50
ACHAT ACTIVITE FOYER GARCHE	68 778	0,63	80 460	0,79	(11 682)	-14,52
AUTRES CHARGES EXTERNES	3 398	0,03	761	0,01	2 637	346,49
IMAGERIE MEDICALE	723	0,01	723	0,01	1	0,09
LABORATOIRES	4 838	0,04	5 062	0,05	(224)	-4,42
CONSULT SPECIALISEES	2 989	0,03	1 860	0,02	1 129	60,69
DIETETIQUE			9 960	0,10	(9 960)	-100,0
AUTRES PREST MEDICALES			9 817	0,10	(9 817)	-100,0
PS ATELIER DIETETIQUE	11 541	0,11			11 541	
PS ATELIER EQUITATION	15 689	0,14			15 689	
PS ATELIER MEDIATION ANIMALE	1 296	0,01			1 296	
ATELIER EQUITHERAPIE			15 028	0,15	(15 028)	-100,0
PRESTATIONS PHARMACIES	127 854	1,16	113 126	1,10	14 728	13,02
LOCATIONS IMMOBILIERES	40 204	0,37	41 377	0,40	(1 172)	-2,83
LOCATIONS MOBILIERES	79 723	0,73	60 038	0,59	19 685	32,79
LOCATIONS VEHICULES	33 690	0,31	13 215	0,13	20 475	154,93
LOCATIONS VEHICULES COLONIE			13 332	0,13	(13 332)	-100,0
CHARGES LOCATIVES & COPROPRIET	240				240	
CHARGES CO PROPRIETE MURAT			1 338	0,01	(1 338)	-100,0
ENTRETIEN IMMOBILIER	91 985	0,84	101 641	0,99	(9 656)	-9,50
ENTRETIEN IMMOBILIER COLO			1 145	0,01	(1 145)	-100,0
ENTRETIEN ESPACES VERTS	141 919	1,29	98 451	0,96	43 469	44,15
ENTRETIEN PISCINE	9 502	0,09	9 905	0,10	(403)	-4,07
ENTRETIEN REP PATURAGE	1 957	0,02			1 957	
ENTRETIEN VOIES/RESEAUX	2 032	0,02	4 888	0,05	(2 856)	-58,43
ENTRETIEN REP MAT ET OUTILLAGE	7 654	0,07			7 654	
ENTRETIEN VEHICULE	25 421	0,23	9 484	0,09	15 938	168,05
ENTRETIEN VEHICULE COLONIE			35		(35)	-100,0
ENTRETIEN MAT ET OUTILLAGE	18 556	0,17	25 493	0,25	(6 937)	-27,21
ENTRETIEN MAT ET OUTILLAGE COL			599	0,01	(599)	-100,0
ENTRETIEN DU MATERIEL INFORMAT	14 955	0,14	3 190	0,03	11 765	368,79
ENTRETIEN DU MATERIEL DE BUREA			524	0,01	(524)	-100,0

## Détail du compte de résultat

	01/01/2023 31/12/2023	12 mois	01/01/2022 31/12/2022	12 mois	Variations	%
MAINTENANCE	229 138	2,09	187 728	1,83	41 411	22,06
MAINTENANCE COLONIE			4 479	0,04	(4 479)	-100,0
ASSURANCE RC ET IMMEUBLES	76 311	0,69	67 733	0,66	8 578	12,67
ASSURANCE MURAT			88		(88)	-100,0
ASSURANCE MATERIEL DE TRANSPOR	18 432	0,17	16 655	0,16	1 777	10,67
PRIMES D'ASSURANCE RESPONSAB.	3 442	0,03	3 441	0,03		0,01
DOCUMENTATION GENERALE	2 704	0,02	2 697	0,03	7	0,27
DOCUMENTATION TECHNIQUE	1 904	0,02	1 953	0,02	(50)	-2,53
FRAIS ANIMATION	17 059	0,16	8 852	0,09	8 207	92,71
FRAIS FORMATION	8 543	0,08	4 098	0,04	4 445	108,47
ABNT CANAL +	293		920	0,01	(627)	-68,17
PERSONNEL EXTERIEUR ANAS	147 797	1,35	97 056	0,95	50 741	52,28
PERSONNEL EXTERIEUR	3 241	0,03	16 965	0,17	(13 724)	-80,90
COUTS DES MAD	541 475	4,93	804 971	7,86	(263 497)	-32,73
RETROCESSION	4 641	0,04			4 641	
HONORAIRES MEDECIN	42 733	0,39	489		42 244	N/S
HONORAIRES PS FINANCE	116 110	1,06	124 403	1,21	(8 293)	-6,67
HONORAIRES AVOCAT	58 945	0,54	86 062	0,84	(27 117)	-31,51
AUTRES HONORAIRES	17 734	0,16	22 211	0,22	(4 477)	-20,16
FRAIS D'ACTES ET CONTENTIEUX	789	0,01	814	0,01	(25)	-3,08
ANNONCES ET INSERTIONS	23 614	0,22	38 660	0,38	(15 046)	-38,92
CADEAUX A LA CLIENTELE	1 580	0,01	4 199	0,04	(2 619)	-62,37
CATALOGUES ET IMPRIMES	401		1 678	0,02	(1 277)	-76,09
PUBLICATIONS	92 314	0,84	129 787	1,27	(37 473)	-28,87
ROUTAGE	45 478	0,41	18 635	0,18	26 843	144,05
DONS AUX ADHERENTS	92 559	0,84	58 311	0,57	34 248	58,73
AUTRES OEUVRES SOCIALES	500		20		480	N/S
COTISATIONS ET POURBOIRES	508		657	0,01	(149)	-22,74
TRANSPORTS SUR ACHATS	3 458	0,03	357		3 101	867,80
TRANSPORTS PATIENTS	9 839	0,09			9 839	
VOYAGES ET DEPLACEMENTS	98 517	0,90	80 285	0,78	18 232	22,71
MISSIONS	1 928	0,02	380		1 548	407,29
MISSIONS COLO	5 134	0,05	5 078	0,05	56	1,11
MISSION RESEAU ALPHA	1 341	0,01	309		1 032	333,50
MISSIONS COLO			7 977	0,08	(7 977)	-100,0
MISSION FORMATION ANAS	21 427	0,20	30 801	0,30	(9 374)	-30,43
MISSION ECOLES	25 586	0,23	15 542	0,15	10 044	64,62
MISSIONS DIRECTEURS	4 608	0,04	11 328	0,11	(6 720)	-59,32
RECEPTIONS	62 379	0,57	43 832	0,43	18 547	42,31
RECEPTIONS COLO			1 078	0,01	(1 078)	-100,0
FRAIS AFFRANCHISSEMENT	19 249	0,18	16 356	0,16	2 893	17,69
FRAIS AFFRANCHISSEMENT COLO			263		(263)	-100,0
TELEPHONE	53 498	0,49	43 175	0,42	10 324	23,91
FRAIS BANCAIRE	26 331	0,24	19 634	0,19	6 697	34,11
FRAIS BANCAIRES COLO			64		(64)	-100,0
COMMISSIONS SUR EMPRUNTS	82		132 827	1,30	(132 745)	-99,94
SECTIONS DEPARTEMENTALES ACTIF	97 776	0,89	89 118	0,87	8 658	9,72
SECTIONS DEPARTEMENTALES BIENF	1 958	0,02	1 433	0,01	526	36,68
BLANCHISSERIE	38 039	0,35	35 057	0,34	2 982	8,50
ALIMENTATION A L'EXT	315 772	2,88	283 209	2,77	32 563	11,50
NETTOYAGE	5 314	0,05	1 469	0,01	3 845	261,80
PS EXTERIEUR INFORMATIQUE	4 218	0,04			4 218	
FRAIS STATUTAIRES CA	18 407	0,17	42 043	0,41	(23 636)	-56,22
FRAIS STATUTAIRES AG	103 122	0,94	84 720	0,83	18 402	21,72
RECONNAISSANCE MEDAILLES	72		978	0,01	(906)	-92,64
FRAIS DE FONCTIONNEMENT	60 224	0,55	76 782	0,75	(16 559)	-21,57
CHARGES EXTERNES DIVERSES	7 734	0,07	7 421	0,07	313	4,22
CHARGES EXTERNES COLO			137		(137)	-100,0
SACEM	14 815	0,13	11 969	0,12	2 846	23,77
TRAITEMENTS DECHETS MEDIC	1 127	0,01	1 245	0,01	(118)	-9,50
Impôts, taxes, versements assimilés	478 270	4,36	417 431	4,08	60 838	14,57

## Détail du compte de résultat

	01/01/2023 31/12/2023	12 mois	01/01/2022 31/12/2022	12 mois	Variations	%
TAXE SUR LES SALAIRES	239 670	2,18	182 929	1,79	56 742	31,02
TAXE SALAIRES MEDECINS			25 387	0,25	(25 387)	-100,0
TAXE APPRENTISSAGE	602	0,01	620	0,01	(18)	-2,92
FORMATION CONTINUE (ORGANISME)	51 850	0,47	41 914	0,41	9 937	23,71
FORMATION CONTINUE MEDICAL			4 541	0,04	(4 541)	-100,0
EFFORT DE CONSTRUCTION	12 269	0,11	9 065	0,09	3 204	35,35
EFFORT CONSTRUCTION MEDICAL			994	0,01	(994)	-100,0
CONTRIBUTION OETH NON MEDICAL	2 150	0,02	4 339	0,04	(2 189)	-50,45
CHGES FISC S/SAL A PAYER	(2 597)	-0,02	(1 240)	-0,01	(1 356)	-109,3
CHGES FISC S/SAL MED A PAYER	(922)	-0,01	(204)		(718)	-351,5
LE COURBAT	(1 936)	-0,02			(1 936)	
CHGES FISC S/PRIME A PAYER	324		(1 022)	-0,01	1 346	131,65
LE COURBAT	296				296	
LE COURBAT	212				212	
AUTRES IMPOTS	33 329	0,30	17 921	0,18	15 408	85,97
TAXES FONCIERES	98 327	0,90	92 421	0,90	5 906	6,39
AUTRES IMPOTS LOCAUX	38 226	0,35	34 894	0,34	3 332	9,55
TVA NON RECUPERABLES	3 911	0,04			3 911	
AUTRES IMPOTS AUTO	1 063	0,01	795	0,01	269	33,80
TAXES DIVERSES FLOTTE	1 495	0,01	4 079	0,04	(2 584)	-63,35
<b>Rémunération du personnel</b>	<b>2 894 544</b>	<b>26,36</b>	<b>2 607 874</b>	<b>25,47</b>	<b>286 670</b>	<b>10,99</b>
SALAIRES APPOINTEMENTS	2 520 672	22,96	2 467 329	24,10	53 343	2,16
INDEMNITES JOURNALIERES	232 115	2,11	44 713	0,44	187 402	419,12
INDEMNITE RUPTURE	14 599	0,13			14 599	
CONGES PAYES	(3 844)	-0,04	(5 780)	-0,06	1 936	33,50
PRIMES ET GRATIFICATIONS	76 157	0,69	62 974	0,62	13 183	20,93
INDEMNITES ET AVANTAGES DIVERS	53 265	0,49	39 861	0,39	13 404	33,63
CHOMAGE PARTIEL	1 580	0,01	153		1 427	930,19
INDEMNITE LICENCIEMENT			5 097	0,05	(5 097)	-100,0
PROV PRIMES PRECARITE			(6 474)	-0,06	6 474	100,00
<b>Charges sociales</b>	<b>1 165 924</b>	<b>10,62</b>	<b>1 011 362</b>	<b>9,88</b>	<b>154 562</b>	<b>15,28</b>
COTISATIONS A L'URSSAF	562 911	5,13	489 208	4,78	73 702	15,07
COTISATIONS URSSAF MEDICAL	60 810	0,55	56 196	0,55	4 614	8,21
URSSAF EXO COVID			(2 908)	-0,03	2 908	100,00
COTIS MUTUELLE	9 154	0,08	8 066	0,08	1 088	13,49
COTISATIONS RETRAITE	290 827	2,65	268 290	2,62	22 537	8,40
COTISATIONS POLE EMPLOI	69 897	0,64	59 874	0,58	10 024	16,74
CHARGES SOCIALES S/CONGES PAYE	(14 210)	-0,13	3 790	0,04	(18 000)	-474,9
COTISATIONS AUTRES ORGANISM. S	(1 408)	-0,01	(1 094)	-0,01	(314)	-28,69
SNM PREVOYANCE	92 441	0,84	68 768	0,67	23 673	34,42
AUTRES CHARGES SOCIALES	239		624	0,01	(385)	-61,66
VERSEMENT CE	36 971	0,34	27 188	0,27	9 783	35,98
VERSEMENT CE MEDICAL			3 203	0,03	(3 203)	-100,0
MEDECINE DU TRAVAIL ET PHARMAC	11 253	0,10	8 540	0,08	2 713	31,77
CARTES DE TRANSPORT	925	0,01	1 278	0,01	(353)	-27,64
STAGES FORMATION PERFECTIONNEM	18 954	0,17	449		18 505	N/S
STAGE FORMATION	27 158	0,25	19 889	0,19	7 269	36,55
<b>Dotations aux amortissements et aux dépréciations</b>	<b>1 248 014</b>	<b>11,37</b>	<b>1 299 608</b>	<b>12,69</b>	<b>(51 595)</b>	<b>-3,97</b>
DOT. AMORT. S/IMMOBIL. INCORPO	62 137	0,57	61 662	0,60	476	0,77
DAP COSNTRUCTIONS	900 847	8,20	797 257	7,79	103 590	12,99
DAP INST TECHNIQUE ET MAT	104 151	0,95	80 842	0,79	23 309	28,83
DAP AUTRES IMMOS CORPORELLES	107 652	0,98	82 366	0,80	25 286	30,70
DOT. AMORT. CH. EXPLOIT. A REP	8 855	0,08			8 855	
DOT. PROV. S/IMMOBIL. CORPOREL			258 215	2,52	(258 215)	-100,0
DOT. PROV. DEP. CREANCES ADHER	64 372	0,59	19 267	0,19	45 105	234,10
<b>Dotations aux provisions</b>	<b>17 150</b>	<b>0,16</b>	<b>69 984</b>	<b>0,68</b>	<b>(52 834)</b>	<b>-75,49</b>
DOT. PROV. RISQUES & CH. EXPLO	17 150	0,16	69 984	0,68	(52 834)	-75,49

## Détail du compte de résultat

	01/01/2023 31/12/2023	12 mois	01/01/2022 31/12/2022	12 mois	Variations	%
Autres charges	36 881	0,34	17 842	0,17	19 039	106,71
PERTES SUR CREANCES ANTERIEURE	17 448	0,16	16 308	0,16	1 140	6,99
PERTES SUR COTISATIONS ADHEREN	19 267	0,18	1 380	0,01	17 887	N/S
CHARGES DIVERSES GESTION COURA	167		155		12	7,55
<b>RESULTAT COURANT NON FINANCIER</b>	<b>(212 057)</b>	<b>-1,93</b>	<b>(59 134)</b>	<b>-0,58</b>	<b>(152 923)</b>	<b>-258,6</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>(79 727)</b>	<b>-0,73</b>	<b>(62 348)</b>	<b>-0,61</b>	<b>(17 379)</b>	<b>-27,87</b>
Intérêts et produits financiers	20 634	0,19	10 374	0,10	10 261	98,91
AUTRES PRODUITS FINANCIERS	8 826	0,08	1 873	0,02	6 953	371,17
PRODUIT FI FRAIS PREL COTIS	11 808	0,11	8 500	0,08	3 308	38,91
Dotation aux amortissements et provisions	21 067	0,19	14 641	0,14	6 426	43,89
DOT DEPRECIATION PRET SECOURS	21 067	0,19			21 067	
DOT. PROV. DEPREC. PRETS ADHER			14 641	0,14	(14 641)	-100,0
Intérêts et charges financières	79 295	0,72	58 081	0,57	21 214	36,53
INTERETS EMPRUNTS	79 295	0,72	58 081	0,57	21 214	36,53
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>	<b>(291 784)</b>	<b>-2,66</b>	<b>(121 482)</b>	<b>-1,19</b>	<b>(170 302)</b>	<b>-140,1</b>
Produits exceptionnels	681 638	6,21	240 343	2,35	441 295	183,61
DONS EXCEPTIONNELS ANAS	4 685	0,04	3 237	0,03	1 448	44,74
PRODUITS DES EXERCICES ANTERIE	30 123	0,27	7 657	0,07	22 467	293,43
PROD CESSIONS ACTIFS - IMMO CO	111 450	1,01	20 738	0,20	90 712	437,42
QUOTE-PART DES SUBVENTIONS VIR	241 571	2,20	204 372	2,00	37 200	18,20
PRODUITS EXCEPTIONNELS DIVERS	35 593	0,32	4 340	0,04	31 253	720,19
REPRISE PROVISION DEPRECIATION	258 215	2,35			258 215	
Charges exceptionnelles	329 762	3,00	118 526	1,16	211 236	178,22
PENALITES ET AMENDES	357				357	
CHARGES SUR EXERCICES ANTERIEU	12 847	0,12	771	0,01	12 076	N/S
VALEURS COMPT. ELEMENTS ACTIF	56		16 601	0,16	(16 545)	-99,66
VNC ACTIFS CEDES - IMMO INCORP			15 153	0,15	(15 153)	-100,0
VNC ACTIFS CEDES - IMMO CORPOR	298 457	2,72			298 457	
AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	18 045	0,16	86 002	0,84	(67 957)	-79,02
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>351 876</b>	<b>3,20</b>	<b>121 816</b>	<b>1,19</b>	<b>230 060</b>	<b>188,86</b>
Impôts sur les sociétés	166		165		1	0,61
IMPOTS SUR LES BENEFICES	166		165		1	0,61
Report des ressources non utilisées des exercices antérie	111 542	1,02	95 628	0,93	15 914	16,64
REPRISE FONDS DEDIES CENTRES	542				542	
REPRISE FONDS DEDIES COURBAT	111 000	1,01	95 628	0,93	15 372	16,07
Engagements à réaliser sur ressources affectées	103 500	0,94	11 354	0,11	92 146	811,57
FDS RESTANT A ENGAGER	103 500	0,94	7 500	0,07	96 000	N/S
ENGAGEMENTS A REALISER S/DONS			3 854	0,04	(3 854)	-100,0
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>11 794 148</b>	<b>107,41</b>	<b>10 585 608</b>	<b>103,38</b>	<b>1 208 540</b>	<b>11,42</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>11 726 180</b>	<b>106,79</b>	<b>10 501 164</b>	<b>102,56</b>	<b>1 225 016</b>	<b>11,67</b>

## Détail du compte de résultat

	01/01/2023 31/12/2023	12 mois	01/01/2022 31/12/2022	12 mois	Variations	%
Excédent ou déficit de l'exercice		67 968 0,62		84 444 0,82	(16 476)	-19,51
Contributions volontaires en nature						
Charges des contributions volontaires en nature						

# Etats financiers au 31/12/2023

## Annexes

## Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de 33 629 161 euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total produits de 11 794 148 euros et un total charges de 11 726 180 euros, dégageant ainsi un résultat de 67 968 euros.

L'exercice considéré débute le 01/01/2023 et finit le 31/12/2023.  
Il a une durée de 12 mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

### Description de l'objet social, des activités ou missions sociales réalisées et des moyens mis en oeuvre

L'ANAS a pour objet social de travailler au règlement des cas sociaux graves, de lutter contre l'exclusion et l'indifférence, de mener une action de prévoyance, de solidarité et d'entraide dans l'intérêt de ses membres et de leurs familles, de développer l'effort social déjà entrepris, de travailler à l'unité du personnel, de créer toute oeuvre sociale utile et d'engager des actions de partenariat avec des organismes et des associations à vocation sociale complétant son champ d'activité.

Pour développer une action sociale de proximité en proposant une assistance individualisée, l'Anas a mis en place de nombreux moyens d'actions via différents réseaux et structures d'accueil à savoir :

- Le réseau ALPHA ESPOIR qui traite de l'amitié, l'étude, la réflexion et les actions sur les problèmes liés au handicap physique ainsi que des actions de soutien, d'information et de réflexion sur le problème du Sida au sein de notre institution
- Le réseau ANAS APEL-ADDICTION qui s'occupe de la prévention, des aides et traitement des addictions, en coordination avec les structures médicales de notre établissement de santé du Courbat.
- Le réseau ECOUTE qui propose prévention, écoute liée à l'épuisement et au mal-être professionnel, afin de prévenir le suicide, aide aux familles en postvention
- Le service SECOURS qui permet d'aider financièrement les agents en très grandes difficultés (prêt sans intérêt ou don pour des situations exceptionnelles),
- Le service Logement qui permet de loger les gardiens de la paix sur le SGAP de Paris et Versailles.
- Le réseau "Jeunes et Loisirs" qui aide les jeunes fonctionnaires arrivant en Ile de France (forums dans les écoles, activités sorties, solidarité etc.).
- L'établissement de santé Le Courbat spécialisé en soins de suite et de réadaptation en addictologie qui prend en charge les patients policiers ou non atteints de conduites addictives avec ou sans substance, de burn-out ou d'épuisement professionnel, ainsi que des policiers ou personnels des métiers de sécurité-défense dans le cadre de courts séjours de rupture ou de suivi.
- La gestion des prestations sociales en matière de vacances, d'activités d'information, culturelles ou ludiques dans les différents centres de l'association (maison familiales, campings et structures de vacances pour adolescents)
- La restauration

### Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) minoré des remises, rabais et escomptes obtenus.

### Amortissements

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire ou dégressif (fiscal) en fonction de la durée normale d'utilisation du bien.

- § Immobilisations non décomposables : conformément aux mesures de simplifications pour les PME, ces immobilisations sont amorties sur la durée d'usage fiscalement admise.
- § Immobilisations décomposables : si les éléments d'un actif ont des durées d'utilisations différentes, chaque élément est comptabilisé séparément et un plan d'amortissement propre à chacun est retenu.

La dépréciation des immobilisations est évaluée par l'entité à chaque clôture, au moyen de test de dépréciation effectué dès qu'existe un indice de perte de valeur.

## Règles et méthodes comptables

### Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

### Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

### Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

### Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

### Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

### Autres éléments significatifs

#### PROCEDURES EN COURS

L'expertise judiciaire en cours sur le centre des Moutiers a été déposée au 31/12/18. Cette expertise a évalué le préjudice matériel de l'ANAS à 709 759€. Un jugement de première instance a été rendu en 2022. La responsabilité civile des constructeurs a été engagée. Un recours en appel concernant la responsabilité civile du maître d'oeuvre a été formé. Un jugement est attendu pour 2024. L'affaire est toujours pendante. Par prudence, aucun revenu éventuel complémentaire n'a été constaté.

#### GESTION FINANCIERE

La volonté de réduire les frais bancaires, devenus exorbitants, a conduit en 2015 à solder le placement qui justifiait l'inscription de titres immobilisés à l'actif du bilan, tel que le prévoyait l'article 13 des statuts. La trésorerie nécessaire pour souscrire à un nouveau placement tel que prévu dans les statuts a été reconstituée, un compte bancaire y est dédié. Au 31/12/2023, ce compte s'élève à 361 355€.

#### COUTS DES MAD

En application de la loi de modernisation de la fonction publique du 2 février 2007 (loi 2007-148) et son décret d'application du 26 octobre 2007 (décret 2007-1542), le remboursement par l'ANAS des coûts salariaux des personnels mis à disposition pour un montant de 541 475 euros a été comptabilisé de la façon suivante:

En charge: coût des MAD payé pour 541 475€

En produit: remboursement des MAD reçu pour 541 475€.

#### SUBVENTION D'INVESTISSEMENTS RENOUVELABLES

Doivent être comptabilisées en subventions d'investissements renouvelables, les subventions relatives aux biens dont l'association doit financer seule leur renouvellement. Chaque année, les investissements de l'ANAS bénéficiant d'un financement par subvention, les conditions de remplacement à la charge de l'association ne sont pas remplies. Par conséquent, il a été décidé de reclasser ces subventions des comptes fonds associatifs (compte 102600) aux comptes subventions d'investissement (compte 131000) et de reprendre sur 10 ans les subventions d'investissements comptabilisées en subventions d'investissements renouvelables. Les nouvelles subventions obtenues à compter de 2018 sont reprises sur la durée d'amortissement des investissements qu'elles ont financées. La quote part de subvention virée au résultat sur 2023 s'élève à 241 571€.

#### PROVISION POUR TRAVAUX

Un programme de rénovation est en cours sur les centres et l'établissement de santé. Une reprise de provision pour gros travaux de 36

## Règles et méthodes comptables

170€ a été comptabilisée sur l'exercice 2023. Au 31/12/23 la provision pour travaux s'élève à 382 476€.

### DEPRECIATIONS DES IMMOBILISATIONS

La nouvelle piscine du centre de vacances des Moutiers étant en fonctionnement depuis juillet 2023, l'ancienne piscine a été mise au rebut et la reprise de la dépréciation du gros oeuvre et des installations pour 258 215€ ont été comptabilisées sur 2023.

## Immobilisations

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/202
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Viremt p.à p.	Cessions	
<b>INCORPORELLES</b>						
Frais d'établissement et de développement	445 182					445 182
Autres	127 641		5 134		28 669	104 106
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>572 823</b>		<b>5 134</b>		<b>28 669</b>	<b>549 288</b>
<b>CORPORELLES</b>						
Terrains	7 577 676					7 577 676
Constructions sur sol propre	25 334 388		2 392 059		382 751	27 343 696
sur sol d'autrui	3 909 023		372 738		16 396	4 265 365
instal. agencet aménagement	711 930		137 512			849 443
Instal technique, matériel outillage industriels	3 199 135		256 184		111 688	3 343 631
Instal., agencement, aménagement divers	2 274 057		59 636		2 749	2 330 944
Matériel de transport	248 763		144 535		75 138	318 160
Matériel de bureau, informatique et mobilier	1 125 807		201 087		107 145	1 219 749
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations grévées de droits						
Immobilisations corporelles en cours	727 219		762 463		445 756	1 043 926
Avances et acomptes						
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>45 107 999</b>		<b>4 326 213</b>		<b>1 141 623</b>	<b>48 292 590</b>
<b>FINANCIERES</b>						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations	67 534					67 534
Autres titres immobilisés	5 000					5 000
Prêts et autres immobilisations financières	178 872				10 954	167 917
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>251 406</b>				<b>10 954</b>	<b>240 451</b>
<b>TOTAL</b>	<b>45 932 228</b>		<b>4 331 347</b>		<b>1 181 246</b>	<b>49 082 329</b>

## Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2023
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement	263 646	45 384		309 030
	Autres	31 274	16 753		48 027
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>294 920</b>	<b>62 137</b>		<b>357 057</b>
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre	10 134 944	658 571	89 301	10 704 214
	sur sol d'autrui	1 888 393	137 694	13 430	2 012 657
	instal. agencement aménagement	373 941	53 723		427 664
	Instal technique, matériel outillage industriels	2 782 950	128 763	109 624	2 802 089
	Autres instal., agencement, aménagement divers	2 238 997	13 748	2 694	2 250 051
	Matériel de transport	214 444	26 412	28 340	212 516
	Matériel de bureau, mobilier	888 590	92 581	106 369	874 802
Emballages récupérables et divers					
Immobilisations grevées de droits					
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>18 522 259</b>	<b>1 111 492</b>	<b>349 758</b>	<b>19 283 994</b>	
<b>TOTAL</b>		<b>18 817 179</b>	<b>1 173 630</b>	<b>349 758</b>	<b>19 641 051</b>

## Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2023
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
PROVISIONS REGLEMENTEES					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients	554 206	17 150	86 542	484 814
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires	33 975		33 975	
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer Autres				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		588 180	17 150	120 517	484 814
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations				
	{ incorporelles	258 215		258 215	
	{ corporelles				
	{ des titres mis en équivalence				
	{ titres de participation				
	{ autres immo. financières	121 137	21 067		142 204
Sur stocks et en-cours					
Sur comptes clients	187 998	64 372	19 267	233 103	
Autres					
PROVISIONS POUR DEPRECIATION		567 350	85 439	277 482	375 307
TOTAL GENERAL		1 155 531	102 589	397 999	860 120

Dont dotations  
et reprises

- d'exploitation
- financières
- exceptionnelles

81 522  
21 067

139 784

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

## Créances et Dettes

		31/12/2023	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts	164 595		164 595
	Autres immobilisations financières	3 322		3 322
	Clients douteux ou litigieux	168 731	168 731	
	Autres créances clients	159 945	159 945	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	1 033	1 033	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	6 466	6 466	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	45 557	45 557	
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers	325 168	325 168	
	Charges constatées d'avance	137 701	137 701	
	<b>TOTAL DES CREANCES</b>		<b>1 012 519</b>	<b>844 602</b>
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice		25 121		
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	1 095 470	1 095 470		
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	6 342 604	217 672	2 237 407	3 887 525
	Emprunts et dettes financières divers	5 825	5 825		
	Fournisseurs et comptes rattachés	476 314	476 314		
	Personnel et comptes rattachés	235 759	235 759		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	309 390	309 390		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	353 524	353 524		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés				
	Autres dettes	276 752	276 752		
	Dettes représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	144 145	144 145			
<b>TOTAL DES DETTES</b>		<b>9 239 783</b>	<b>3 114 851</b>	<b>2 237 407</b>	<b>3 887 525</b>
Emprunts souscrits en cours d'exercice		2 462 620			
Emprunts remboursés en cours d'exercice		214 190			
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

## Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/12/2023
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			137 701
ARCAHON		3 353	
CAMIERS		1 063	
CANNES		2 841	
LES MOUTIERS		1 119	
RIVESALTES COLO		5 230	
RIVESALTES		75	
SIEGE		60 685	
LE COURBAT		63 335	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
	TOTAL		137 701

--

## Produits constatés d'avance

	Période	Montants	31/12/2023
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			144 145
ARCAHON		7 501	
CAMIERS		6 644	
SIEGE		130 000	
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
	TOTAL		144 145

--

## Tableau de suivi des fonds associatifs

Libellé	Solde au début de l'exercice A	Augmentations B	Diminutions C	Solde à la fin de l'exercice D = A + B - C
Fonds associatifs sans droit de reprise				
- Patrimoine intégré				
- Fonds statutaires	347 826	8 444		356 271
- Subventions d'investissement non renouvelables				
- Apports sans droit de reprise	2 797 124	75 999		2 873 123
- Legs et donations avec contrepartie d'actif immobilisés	890 366			890 366
- Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables				
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	84 444	67 968	84 444	67 968
Fonds associatifs avec droit de reprise				
- Apports				
- Legs et donations				
- Subventions d'investissement sur biens renouvelables				
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise	18 317 248			18 317 248
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	1 270 784	320 463	194 969	1 396 277
Provisions réglementées				
<b>TOTAL</b>	<b>23 707 792</b>	<b>472 874</b>	<b>279 413</b>	<b>23 901 253</b>

## Charges à payer

31/12/2023

Total des Charges à payer		979 645
Dettes fournisseurs et comptes rattachés FOURNISSEURS - FACT. NON PARVE	353 265	353 265
Dettes fiscales et sociales DETTES PROVIS. PR CONGES A PAY PERSONNEL - AUTRES CHARGES A P PERSONNEL-IJSS OU PRIME A VERS PERSONNEL-PROV PRIME PRECARITE CONGES A PAYER CHARGES SOCIALES S/CONGES A PA CHARGES SOCIALES - CHARGES A P CHARGES SOCIALES-PRIME PRECARI ETAT - AUTRES CHARGES A PAYER ETAT-CHARGES A PAYER ETAT-CHARGES S/PRIME PRECARITE	120 275 25 024 3 612 25 176 59 357 81 033 6 985 3 337 42 392 2 687 1 085	370 962
Autres dettes PRODUITS A RECEVOIR TG REFACTURATION INTER CENTRES DIVERS - CHARGES A PAYER	1 175 528 253 715	255 418

## Produits à recevoir

31/12/2023

Total des Produits à recevoir		374 176
Autres créances clients		535
CLIENTS - FACTURES A ETABLIR	535	
Autres créances		373 642
FOURNISSEURS - RRR A OBTENIR	5 503	
INDEMNITES JOURNALIERES	208	
CHARGES SOCIALES - PRODUITS A	6 466	
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	45 557	
AVANCES	6 572	
REFACTURATION TG	2 796	
DIVERS - PRODUITS A RECEVOIR	142 143	
PAR CPAM NOTIF DAF	80 727	
PAR CPAM NOTIF MIG AC	83 669	

## Détermination de la capacité d'autofinancement

	31/12/2023	31/12/2022	31/12/2021
Nombre de mois de la période	12	12	12
Résultat net	67 968	84 444	26 809
+ Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	1 286 230	1 384 234	1 208 934
- Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	397 999	219 948	120 573
+/- Plus ou moins values de cessions	187 063	11 016	(13 502)
- Subventions d'investissement rapportées au résultat	241 571	204 372	(838 523)
= CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT DE L'EXERCICE	901 691	1 055 374	920 083

**CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT DES CENTRES**

<b>CENTRES</b>	<b>Résultat Net</b>	<b>Dotations</b>	<b>Reprises</b>	<b>Subvention virée au résultat</b>	<b>Prix cession immobilisations</b>	<b>VNC immobilisations cédées</b>	<b>Capacité d'autofinancement</b>
<b>Siège</b>	151 992	187 925	26 813	5 873	0	0	307 231
<b>Arcachon</b>	30 320	205 603	15 000	33 178	0	1 406	189 151
<b>Hyères</b>	99 748	83 081	0	20 949	0	0	161 881
<b>Cannes</b>	-44 896	49 061	5 000	4 235	0	1 517	-3 553
<b>Camiers</b>	6 170	31 913	0	4 094	0	1 864	35 853
<b>Les Moutiers</b>	-84 672	116 128	258 215	15 853	33 000	282 228	6 616
<b>Rivesaltes</b>	-39 509	37 159	0	15 350	24 450	0	-42 150
<b>Rivesaltes Colo</b>	-29 375	2 231	0	0	0	0	-27 145
<b>Prestations Vacances</b>	55 166	798	0	18 490	54 000	9 216	-7 309
<b>La Seyne s/mer</b>	78 184	53 939	10 000	6 467	0	0	115 656
<b>Les Foyers</b>	4 913	23 635	0	0	0	2 225	30 774
<b>Dons et Secours</b>	-105 115	21 067	0	0	0	0	-84 048
<b>Départements</b>	35 350	0	0	0	0	0	35 350
<b>Restaurant</b>	-102 817	29 265	0	13 784	0	0	-87 336
<b>Tréveneuc 24B</b>	-66 824	108 290	0	32 482	0	0	8 984
<b>Tréveneuc 31N</b>	28 117	2 015	0	229	0	0	29 903
<b>Saint Quay</b>	15 237	45 871	0	54 866	0	0	6 242
<b>Temps libre</b>	464	0	0	0	0	0	464
<b>Le Courbat</b>	-7 311	288 250	40 145	15 721	0	56	225 129
<b>TOTAL</b>	<b>25 142</b>	<b>1 286 230</b>	<b>355 173</b>	<b>241 571</b>	<b>111 450</b>	<b>298 513</b>	<b>901 691</b>



# **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS 2023**

\* \* \*

**A.N.A.S.**

18 quai de Polangis  
94340 JOINVILLE-LE-PONT

---

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS  
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023**

---



KAUFMANN & ASSOCIÉS  
8, Avenue Bertie Albrecht  
75008 PARIS  
Tél. : 01.45.62.01.17  
Fax : 01.45.62.01.18  
e-mail : [ekaufmann@k-a.fr](mailto:ekaufmann@k-a.fr)



A l'assemblée générale de l'association A.N.A.S.,

## **I.Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association A.N.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

## **II.Fondement de l'opinion**

### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie «Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels» du présent rapport.

### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

### ***Observation***

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les mentions figurant à la page 30 de l'annexe des comptes au paragraphe « Autres éléments significatifs » concernant notamment les procédures en cours (centre des Moutiers).

### **III. Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **IV. Vérification spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'assemblée générale.

### **V. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'association relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

## **VI. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 18 avril 2024

**KAUFMANN & ASSOCIÉS**

Représentée par

Signé électroniquement le 18/04/2024 par  
Emmanuel Kaufmann

*Emmanuel KAUFMANN*

**Emmanuel KAUFMANN**

Associé

**A.N.A.S.**

18 quai de Polangis  
94340 JOINVILLE-LE-PONT

---

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES  
ASSEMBLEE GENERALE D'APPROBATION DES COMPTES  
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023**

---



KAUFMANN & ASSOCIÉS  
8, Avenue Bertie Albrecht  
75008 PARIS  
Tél. : 01.45.62.01.17  
Fax : 01.45.62.01.18  
e-mail : [ekaufmann@k-a.fr](mailto:ekaufmann@k-a.fr)



A l'assemblée générale,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association nous vous présentons notre rapport sur les conventions règlementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités des conventions dont nous avons été avisé ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle relative à cette mission.

#### **Conventions soumises à l'approbation de l'Assemblée Générale**

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Fait à Paris, le 18 avril 2024

**KAUFMANN & ASSOCIÉS**

Représentée par

Signé électroniquement le 18/04/2024 par  
Emmanuel Kaufmann

*Emmanuel KAUFMANN*

**Emmanuel KAUFMANN**

Associé



## TEXTE DES RÉSOLUTIONS

\* \* \*

# TEXTE DES RÉSOLUTIONS PRÉPARÉES PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE NATIONALE du 14 au 15 mai 2024

### PREMIÈRE RÉSOLUTION

#### Approbation des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2023

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport moral du président, du rapport de gestion et des comptes annuels sur l'exercice clos le 31 décembre 2023, et des rapports du commissaire aux comptes sur l'exécution de sa mission au cours de l'exercice, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

### DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le résultat de l'exercice s'élevant à **+ 67968 euros** comme suit :

#### Origine

– Résultat de l'exercice :	+ 67 968 euros
– Report à nouveau :	0
<b>Total à affecter :</b>	<b>+ 67 968 euros</b>

#### Affectation :

– 1/10 <sup>ème</sup> du résultat 2023 en fonds statutaires :	+ 6 797 euros
– Le solde en fonds associatifs sans droit de reprise :	+ 61 171 euros

### TROISIÈME RÉSOLUTION

#### Vote du montant et de la répartition des cotisations 2025

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du montant sans augmentation et de la répartition des cotisations 2025, approuve ledit budget tel qu'il lui a été présenté.

### QUATRIÈME RÉSOLUTION

#### Approbation du budget prévisionnel de l'association

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du budget prévisionnel de l'association pour le prochain exercice, approuve ledit budget, tel qu'il lui a été présenté.

### CINQUIÈME RÉSOLUTION

#### Quitus aux administrateurs pour l'exécution de leur mandat au cours de l'exercice écoulé.

En conséquence, l'assemblée générale donne quitus aux administrateurs pour l'exercice de leurs mandats au cours dudit exercice.

### SIXIÈME RÉSOLUTION

#### Formalités

L'assemblée générale, donne tous pouvoirs au porteur d'une copie des présentes en vue d'effectuer les formalités nécessaires en application de la présente assemblée.



## ANNEXE 1

### Interventions 2023 en Écoles Nationales de Police

	PROMOTION	ECOLE	DATE
1	267	ROUEN	17/01/2023
2	267/268	TOULOUSE	19/01/2023
3	268 / 138 PA	MONTBELIARD	31/01/2023
4	268/269	SAINT MALO	16/02/2023
5	268	SENS	23/02/2022
6	267/268/269	PERIGUEUX	15/03/2023
7	268/269	ROUEN	31/03/2023
8	268	NIMES	04/04/2023
9	268	CHASSIEU	25/04/2023
10	269	NIMES	16/05/2023
11	140	PA NIMES	15/06/2023
12	267/269	REIMS	16/06/2023
13	267	CHASSIEU	29/06/2023
14	269	DRAVEIL	13/11/2023
15	272	DRAVEIL	11/12/2023

### Interventions 2023 en Services

DEPARTEMENTS	
4	Alpes-de-Haute-Provence
6	Alpes-Maritimes
18	Cher
22	Côtes d'Armor
23	Creuse
24	Dordogne
26	Drôme
27	Eure
29	Finistère
29	Corrèze
30	Gard
35	Ille-et-Vilaine
42	Loire
44	Loire-Atlantique
45	Le Loiret
46	Lot
47	Lot et-Garonne
49	Maine-et-Loire
50	Manche
51	Marne
52	Haute-Marne
56	Le Morbihan
57	Moselle
59	Nord
61	Orne
62	Pas-de-Calais
64	Pyrénées Atlantiques
75	Paris (arr.7, 8, 10, 12, 13, 18) DILT, Brigade Cynophile, Compagnie d'intervention :11, 12, 21, 22, 31, 32, 41, Ciat du Centre, CRA Paris, Tribunal de Paris, Circulation SCCC
76	Seine-Maritime
77	Ciat de Meaux
86	Vienne
87	Haute-Vienne
89	Yonne
92	Hauts-De-Seine: Ciat de Nanterre et Courbevoie
94	Val de Marne: Ciat de Créteil
2A	Corse du sud

A series of horizontal dashed lines for writing notes.

A series of horizontal dashed lines for writing notes.

A series of 25 horizontal dashed lines spanning the width of the page, intended for writing notes.

A series of 25 horizontal dashed lines spanning the width of the page, intended for writing notes.

A series of 25 horizontal dashed lines spanning the width of the page, intended for writing notes.

A series of 25 horizontal dashed lines spanning the width of the page, intended for writing notes.